Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 40 (1976) **Heft**: 159-160

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Les Presses de l'Université Laval font paraître dans leur collection Langue française au Québec (2e section : éditions commentées de textes) :

2. Marcel Juneau, La Jument qui crotte de l'argent, 1976, 143 p. — cf. compte rendu plus bas.

(3e section: Lexicologie et lexicographie):

4. Oscar Dunn, Glossaire franco-canadien, 1976, xI + 199 p. — Reprint du premier (Québec, 1880) dictionnaire de particularismes québécois, riche de I 700 entrées. Avant-propos de M. Juneau.

Dans sa collection Linguistische Arbeiten, Niemeyer publie à Tübingen:

- 34. Hans-Georg Obenauer, Etudes de syntaxe interrogative du français. « Quoi » « Combien » et le complémenteur, 135 p.
- 35. Bruno Strecker, Beweisen. Eine praktisch-semantische Untersuchung, 157 p. L'auteur, élève de Heringer, jette un regard neuf sur l'acte de « démontrer », où les preuves sont reconnues vraies, si elles sont reconnues telles par un groupe qui voit la réalité d'une certaine façon. Chaque langue est une façon de regarder le monde et on ne peut pas accuser quelqu'un de mensonge, si on ne comprend pas ce qu'il affirme. Démontrer devient un jeu linguistique, dont B. S. donne les règles et le déroulement dans le dernier chapitre.
- 37. Manfred Muckenhaupt, Spiele lehren und lernen. Eine Untersuchung zur Lehrkompetenz und kompetenzerweiterung bei kindern im Grundschulalter, 136 p.

 A la suite de Wittgenstein, à qui l'on doit le mot sprachspiel, et de Heringer, M. M. a étudié comment se comportaient trente enfants de sept à neuf ans, en leur demandant de lui transmettre les règles de deux jeux biens connus : 1° oralement avec le jeu, 2° sans le jeu, 3° par écrit. Dans ce domaine volontairement limité, il y a des règles imposées à apprendre et la possibilité d'élargir sa propre compétence comme de modifier la compétence d'autrui, exactement comme pour la communication linguistique dans une communauté plus large. Cette analyse originale des comportements cherche à dégager les conditions de l'aptitude à apprendre.

L'Université de Bucarest publie dans sa collection *Editura didactică* și pedagogică:

Maria Tuțescu, Précis de sémantique française, 214 p. — Ouvrage extrêmement commode, qui précise la place de la sémantique dans la linguistique

moderne, indique et définit les notions sur lesquelles repose l'analyse sémique et étudie différents problèmes plus généraux relatifs au lexique, avant d'aborder le sens grammatical et l'emploi que fait de la sémantique la linguistique générativo-transformationnelle. A compléter par la pratique d'un habile manuel M. Tuțescu et A. Măgureanu, Exercices de sémantique du français, Bucarest, 1975, 124 pages dont 15 pour un glossaire des termes techniques de la sémantique moderne.

Dans Janua Linguarum. Series practica, Mouton, La Haye, a publié en 1974: 29. Sanda Reinheimer-Rîpeanu, Les dérivés parasynthétiques dans les langues romanes : roumain, italien, français, espagnol, 161 p. — « A la différence des suffixés et des préfixés, les parasynthétiques sont les dérivés qui se caractérisent par un thème formé d'une racine, un dérivatif antéposé et un dérivatif postposé ». Après avoir replacé l'objet de son étude parmi tous les produits de la dérivation, l'auteur commence par montrer que, même pour ces mots chargés de part et d'autre d'éléments de fabrication qui devraient avoir un sens constant, la valeur sémantique supporte les conséquences d'évolutions individuelles imprévisibles et difficilement schématisables. L'auteur poursuit une analyse sur les verbes parasynthétiques par le moyen du trait [± action] et termine sur le recensement des valeurs qu'on trouve dans les substantifs et adjectifs parasynthétiques.

Et dans De proprietatibus Litterarum, Series practica, Mouton, La Haye, publie en 1976:

68. Christian-Louis Van Den Berghe, La phonostylistique du français, 565 p.— L'ouvrage est conçu comme un dictionnaire des idées, professées ou simplement proposées par les linguistes et écrivains, sur les notions qui entrent dans cette discipline. Près de 300 ouvrages ont été dépouillés, dont la bibliographie occupe les pages 543-555. Les notions étudiées sont réparties en cinq chapitres: classes générales, voyelles, consonnes, combinaisons, mots et la liste des articles est donnée dans la table placée en tête de l'ouvrage. Une conclusion théorique s'articule dans trois chapitres: Phonostylistique et Expressivité, Phonostylistique et Statistique, Phonostylistique et Sémantique.

Dans la collection Bayerische Akademie der Wissenschaften Philosophisch-Historische Klasse Sitzungsberichte, Beck publie à Munich:

3. Gerhard Rohlfs, Historische Sprachschichten im modernen Sizihen, 42 p. — Cette mince plaquette, malgré la modestie de la préface, évoque utilement l'histoire mouvementée de la Sicile, depuis les Siculi et les Secani jusqu'à la domination espagnole du xvie siècle, histoire dont les grands événements se sont forcément répercutés sur le vocabulaire. La table des matières très précise permet au lecteur de retrouver telle ou telle couche linguistique, grecque, latine, arabe, normande, ibérique, dont l'importance relative est dégagée avec des exemples précis et bien choisis. Cette mise au point délibérément sommaire doit servir d'introduction à un ouvrage plus important sur le vocabulaire sicilien, que nous souhaitons tous voir paraître bientôt.

Dans la collection *Modern Masters*, les éditions Fontana/Collins de Glasgow : Saussure par Jonathan Culler, 127 p. — Après un portrait de l'homme, un rappel des apports théoriques de Saussure, notamment sur le signe linguistique et la distinction de la langue et de la parole. L'auteur marque la place de Saussure dans l'histoire de la pensée moderne en insistant sur l'influence qu'il a exercée sur les sémiologues.

Dans Romanica Gothoburgensia, chez Nilsson-Ehle ont paru, en 1970, 1971, 1972, les trois parties de :

10. Federico Albano Leoni, *Concordanze Belliane*, con lista alfabetica, lista di frequenza, lista inversa, rimario. Important dépouillement automatique sur les *Sonnets* de Bellini, présenté en trois gros volumes de 2 112 pages. Pour donner une idée rapide de ce travail, nous nous contenterons de dire que la table des concordances couvre plus de 1 500 pages.

Dans la collection de l'Universidad Católica « Andrés Bello », Institutos Humanísticos de Investigación :

Jesus Olza Zubiri, El pronombre-Naturaleza, historia y ámbito de una categoria gramatical, Caracas, 1973, 260 p.

REVUES.

En mars 1976, est paru le nº 1 des Cahiers de linguistique hispanique médiévale, publiés par le Séminaire d'Études Médiévales Hispaniques de l'Université de Paris XIII, sous la direction de Jean Roudil. Au sommaire : René Pellen, Le poème du Cid étudié à l'ordinateur. Vocabulaire des Noms Propres. Examen de ce fichier, p. 7-99 (article complémentaire de celui de RLiR 1976, p. 8-34, sur le système prépositionnel) ; Elisabeth Douvier, L'Introduction du « Libro de la Monteria » : étude des différents procédés d'expression, p. 100-125 ; Maria Haring, Estudio de ciertas estructuras semánticas y actanciales que figuran en el « Setenario » de Alfonso el Sabio, p. 127-160. La publication sera annuelle et publiera des analyses textuelles établies « à l'aide des instruments et des orientations que nous offre la science linguistique moderne ». Cette revue est en vente chez Klincksieck, à Paris.

Les fascicules 31, 32 et 32 bis des Parlers et Traditions Populaires de Normandie (Archives Départementales, B. P. 110, 50010 Saint-Lô. Dernier compte rendu RLiR 40, 1976, p. 200) offrent aux linguistes : 1° des textes en dialecte normand dans les articles suivants : A. Dupont, Evocation, p. 271-275; G. Ganne, P'tit's gens de cyiz nouos, p. 276-277; Cotis-Capel, Gires Ganne, p. 278-279; Cotis-Capel, Les falaises de la Hague, p. 282. 2° Une étude de lexicologie dialectale dans P. Bouchard, Le vocabulaire de l'élevage du cheval dans le pays de Caux, p. 333-335. Parmi les articles d'ethnologie régionale : la continuation de la publication avec commentaire d'Un recueil de médecine populaire (Lessay, 1719), p. 283-290; et surtout le début d'un travail qui s'annonce important : J. Fournee, Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie.

D'Agapit à André, les saints occupent les pages 297 à 317 du fascicule 31 et d'Annobert à Antoine ermite, les pages 339 à 354 du fascicule 32. Quant à sainte Anne, il a fallu pour elle seule tout un fascicule, le fascicule spécial 32 bis.

La Société de langue et de littérature médiévales d'oc et d'oïl (I, rue Victor-Cousin, Paris V^e) a publié, en décembre 1975, le n° I de Perspectives médiévales. Après une présentation de la nouvelle revue par Daniel Poirion, la première livraison contient cinq articles: J. Ch. Payen, Notes pour une pédagogie de l'ancien français, p. 6-II; B. CERQUIGLINI, Sur l'enseignement de la langue, p. 12-16; J. Picoche, L'ancien français et les concours: retour à des propositions faites il y a trois ans, p. 17-37; J. Ribard, L'écriture romanesque de Chrétien de Troyes d'après le Perceval, p. 38-51; M. Zink, Quelques remarques sur le « Livre d'Evast et de Blaquerne » de Raymond Lulle, p. 52-60.

Autre premier numéro d'une nouvelle revue dont nous saluons la parution : Lingua e Contesto (Atlantica editrice, 71043 Manfredonia, Italia). Le numéro 1, daté de 1975, porte en sous-titre Nuovi studi di dialettologia. Dans la présentation de la nouvelle revue, MM. Melillo, Mioni et Trumper partent de cette constatation que la dialectologie italienne a toujours mis l'accent sur la plus apparente des diversités linguistiques, celle qui s'explique par l'origine géographique. Sans renier cette tradition, les trois signataires de la préface tracent un programme articulé en : 1º linguistique géographique et historique, 2º linguistique sociologique et sociologie du langage, 3º phonétique expérimentale, 4º linguistique pragmatique (ou la langue dans les actes de communication), 5º linguistique culturelle. Au sommaire: P. Benincà, L. Vanelli, Morfologia del verbo friulano, p. 1-62; R. GALASSI, J. TRUMPER, Fonematica autonoma del ferrarese, p. 63-132; J. Trumper, Questionario per l'uso dell'italiano nella scuola calabra (Cosenza), p. 133-187; L. Renzi, « Senza parole ». Il contributo britannico al tema dell'educazione linguistica, p. 189-206, G. Borgato, Formalizzazione, macchine e linguaggi, p. 207-220.

DIVERS.

Les Actes du 13° Congrès international de Linguistique et Philologie romanes (Québec, 1971) ont paru aux Presses de l'Université Laval. Deux gros volumes (I, 1 209 pages; II, 1 248 pages) regroupent le texte des communications et des interventions. Un index des mots étudiés et des thèmes traités est fort utile pour ceux qui veulent se retrouver rapidement dans cette immense somme de documents et d'analyses. A la vue de ces deux gros volumes de 2 500 pages, notre gratitude s'adresse à tous les responsables de l'organisation du congrès et spécialement à ceux qui ont été chargés de l'édition des Actes.

Ont paru en 1975, à l'Institut de Linguistique et Philologie françaises de l'Université de Caen, les Actes du Colloque de Dialectologie tenu à Caen, en mars 1973, sur le thème « Les produits alimentaires à base de farine dans le nordouest du domaine gallo-roman ». Huit communications linguistiques et ethnographiques et une centaine de pages sur les galettes, les crèpes, les gâteaux et autres pâtisseries, sans oublier le pain et les pâtes dans les régions de Normandie,

Bretagne, Anjou, Maine, Ile-de-France, Picardie et au Québec. Brasseur : « Galettes et crèpes dans les départements du Calvados et de l'Eure », p. 6 ; M^{me} Simoni-Aurembou : « Paysans d'Ile-de-France : le pain, les gâteaux et les jours », p. 19 ; Deparis : « Sur quelques pâtisseries et leurs dénominations dans le nord de la France », p. 36 ; M^{me} Massicotte-Ferland : « Les produits à base de farine de l'Ile-aux-Grues (Québec) », p. 45 ; Guillaume et Chauveau : « Méteil, mélange de grains : notes d'analyse sémantique et essai de cartographie linguistique pour la Bretagne romane, le Maine et l'Anjou » (Résumé), p. 59 ; M^{me} Fondet : « La confection du pain et de quelques pâtisseries au sud-ouest de Paris », p. 64 ; Paquette : « Le lexique des pâtes et composés au Québec », p. 74 ; Lepelley : « Les produits alimentaires à base de farine : quelques structures étymologiques », p. 83.

Branko Franclic, L'influence de la langue française en Croatie, d'après les mots empruntés. Aspect socio-historique, Nouvelles éditions latines, Paris 1975, 159 pages. Depuis la présence des premiers étudiants croates venus dans les Universités françaises au XIV^e siècle, jusqu'aux accords de coopération scientifique et technique du 27 juin 1966 et de coopération économique, industrielle et technique du 15 mars 1969, l'auteur étudie les divers moments de contacts entre les deux nations. Il semble que les deux moments les plus importants pour l'influence de la culture française en Croatie soient la seconde moitié du XIX^e siècle et l'entre deux guerres.

Enrico Rosamani, Vocabolario marinaresco Giuliano-Dalmata, a cura di Mario Doria, Florence, Olschki, 1975, XXIV + 200 pages. L'auteur (1875-1965) a enquêté en Istrie, dans les régions voisines et à Zara. Une carte nous indique les points d'enquête et le pourcentage des locuteurs « italo-dalmates » à l'époque de ces enquêtes. Un dictionnaire abondamment illustré présente les données lexicales, avec autant d'entrées différentes qu'il a été relevé de formes différentes. Les articles donnent les lieux de chaque relevé, la traduction en italien et des contextes.

Un autre vocabulaire maritime, grâce à Ana Maria Șimões da Silva Lopes: O vocabulário marítimo português e o problema dos mediterraneismos, Coimbra, 1975, 383 p. (tiré à part de la Revista Portuguesa de Filologia, vol. XVI et XVII).

G. TUAILLON.

REVUE DES REVUES

Dans la recension qu'elle présente de quelques revues, la RLiR publie un bref résumé des articles qui traitent de linguistique romane et se contente de signaler les autres.

Revue Roumaine de Linguistique, tome 20, 1975. (Pour le compte rendu du tome précédent, voir RLiR 39, 1975, p. 455-460.)

W. A. Borgeaud, Isoglosses albano-celtiques, p. 3-13. — N. Forăscu, Description structurale des relations entre les synonymes, p. 15-25. L'auteur avait montré

dans un article paru dans le numéro de l'année précédente, que l'établissement du degré exact de synonymie exige une analyse serrée de la polysémie de chacun des termes associés dans l'ensemble synonymique. Il illustre ici la solution qu'il propose en l'appliquant aux groupes des verbes roumains signifiant « mourir ». — T. Olteanu, Noms de famille dans les parlers des communautés Lipovani de la Dobrogea, p. 27-36. (Article rédigé en russe.) — P. Miklos, Conditions du traitement « -(n)kt->i(n)t-» en ancien français, p. 37-41. Dans l'évolution des mots tels que factum > fait et sanctum > saint, l'auteur prouve qu'il est inutile et même erroné de poser un intermédiaire χ : $(kt > \chi t > \chi t)$. Il est plus simple et plus cohérent de penser à une palatalisation ordinaire de k en k'/ky. Les arguments, tirés: 1) du comportement des langues celtiques, 2) du traitement des mots de superstrat francique, 3) de la chronologie relative des changements et 4) des doubles résultats en occitan, sont parfaitement convaincants. — G. Săvu-LESCU, Subject and Predicate, Some Relations between Grammar and Logic, p. 43-62. — S. Vaimberg, About the definition of linguistic calque, p. 63-69. Insiste sur l'importance du procédé de création lexicale qui consiste à enrichir je vocabulaire, sans l'altérer par l'apport trop direct d'un mot étranger, tout simplement en traduisant le terme dont on sent l'emprunt utile. Les exemples sont pris aux langues romanes et à d'autres langues. — Zd. WITTOCH, La terminologie des eaux en roumain, p. 71-84. L'auteur montre l'importance particulière de l'apport lexical slave dans l'ensemble des termes désignant l'eau. Il avait mené précédemment des démonstrations semblables sur d'autres parties du lexique, les animaux aquatiques et la pêche. Ce sont des domaines voisins qui, regroupés, permettent de déterminer sur quelles activités humaines les Roumains étaient en rapport plus étroit avec les Slaves. L'étude des évolutions phonétiques permet de distinguer deux périodes séparées par le début du XIIe siècle. — E. P. HAMP, Current Tasks in Grammar and Phonology, p. 93-103. — M. MANOLIU-MANEA, Topic and Voice, (once more about the passive in Romanian), p. 105-113. A partir d'exemples roumains, l'article fait ressortir que le jeu des voix passive et réfléchie peut trouver son explication dans l'organisation sémantique que le locuteur donne à son énoncé. — L. Mourin, Les analogies dans les radicaux irréguliers des participes passés romans, p. 115-138. Faisant suite à un solide article sur les effets de l'analogie dans la conjugaison du parfait roman (cf. le c. r. dans RLiR 39, 1975, p. 457), la présente étude vise à simplifier l'histoire des participes passés, en classant les types de réfections analogiques des radicaux, selon les époques : a) latin parlé, b) après la séparation des langues romanes. Dans la première partie, l'auteur classe les créations analogiques d'après les nouveaux morphèmes de participe ajouté à un radical modifié; et, en conclusion, il ne manque pas d'indiquer sur quel autre radical du paradigme s'est construite la nouvelle forme. Dans la seconde partie, l'auteur répartit les créations analogiques d'après les autres radicaux du paradigme. Ce classement permet de voir comment s'est reclassé le participe passé dans l'ensemble de la conjugaison. L'auteur insiste sur l'importance d'une vue panromane des actions analogiques qui « favorise une plus grande objectivité dans la recherche des causes humaines des réfections ». Une synthèse langue par langue termine l'article et souligne à quel point ces réfections servent à caractériser chacune des langues et même à établir les affinités de certaines langues romanes à leur stade ancien. Cet article, très ferme et très clair, débouche sur des conclusions qui précisent, par le moyen d'une forme verbale et de sa place dans le paradigme, des idées trop souvent formulées de façon vague et impressionniste. — J. Kramer, Annotazioni linguistiche al primo dizionario del ladino dolomitico, p. 139-149. Il s'agit du premier dictionnaire ladin, le Catalogus multorum verborum quinque dialectuum de Bartolomei (1763). Cet ouvrage est conçu comme un dictionnaire latin-dialectal : après le mot latin, sont données les traductions en quatre dialectes germaniques du Trentin et en un dialecte ladin, celui du Val Badia. Dans le présent article, J. K. ne s'occupe que de cette cinquième partie ladine; il note d'abord quelles sont les approximations de la notation phonétique de ce dialecte ladin écrit en graphie italienne ; il défend ensuite, contre l'opinion d'Ascoli, la valeur du témoignage de Bartolomei qu'il faut interpréter avec prudence, d'après la connaissance des parlers modernes. Ainsi le Catalogus permet de dater un certain nombre d'évolutions phonétiques qui se sont développées en ladin, dans les deux derniers siècles de son histoire. — E. Linta, L'aspect quantitatif des traits flexionnels des langues sud-slaves, p. 151-158. — E. Deboveanu, Les termes de parenté dans les parlers des Polonais du département de Suceava, p. 159-166. — G. Bonfante, Encore it. « andare », p. 167. — A. Roceric, The Word in Quantitative Linguistics, p. 169-180. — B. Combettes, Une même structure profonde pour tous les adjectifs attributs de l'objet? p. 193-205. — L. Theban, From Creole Syntax to Universal Semantics, p. 207-224. — M. ZDRENGHEA, On the Content of the Degrees of Comparison, p. 225-231. — L. Vasilescu, Analyse distributionnelle algébrique des formes adjectives du français, p. 233-248. Application de la méthode distributionnelle algébrique aux formes adjectivales du français. Le problème est compliqué du fait que le français connaît des épithètes toujours placées devant le substantif, d'autres toujours placées après et enfin une troisième classe d'épithètes qui peuvent avoir les deux positions. — M. Oprea, Mouvement descendant et mouvement ascendant dans l'analyse d'un texte littéraire, p. 249-269. Le texte choisi est Quan vei la laudeta mover de Bernard de Ventadour. La conclusion des analyses et des calculs s'inscrit dans une courbe aux ondulations assez complexes qui traversent deux fois l'axe du désir et une fois l'axe du renoncement. -M. GAWEŁKO, Adjectifs dérivés de noms animés dans les langues allemande, française et polonaise, p. 271-283. — Bibliographie des travaux du Professeur A. Graur, Le fascicule 4, dédié au Professeur Graur, commence par cette bibliographie, p. 313-319. — A. AVRAM, L'alternance $|s| \sim |z|$ en roumain, p. 321-324. Cet article porte sur un problème d'orthographe et de phonologie du roumain : alors que l'opposition /sourde/ \sim /sonore/ est bien assurée à la finale comme à l'intervocalique, d'anciennes graphies avec s pour la sonore dans poesie, prosa compliquent l'orthographe. Il est vrai qu'il s'agit de mots d'une langue assez savante et « limités aux hautes classes sociales », comme le disait déjà Sextil Pușcariu. — R. Budagov, Écrivains et philologues roumains de la langue littéraire, p. 325-326 (article rédigé en russe). — E. Coseriu, Andreas Müller und die Latinität des Rumänischen, p. 327-332. Andreas Müller, connu par de nombreuses publications parues entre 1686 et 1694 sur les questions posées par les alphabets et les graphies, passe pour être de ceux qui ont confondu roumain et gallois. Pourtant il a parfaitement reconnu l'origine latine du roumain. A l'origine de cette erreur d'interprétation, la possibilité d'une confusion entre valachica « valaque » et walisisch «gallois». Pour montrer que A. Müller n'est pas responsable d'une telle erreur linguistique, E. Coseriu cite un texte roumain dont parle A. Müller, en le classant correctement parmi les versions romanes. — F. Dimitrescu, Un « verbum vicarium » : a realiza « réaliser », p. 333-336. L'auteur illustre d'exemples une situation roumaine identique à l'usage français qu'André Thérive décrivait ironiquement en ces termes : « Réaliser tend à remplacer accomplir, atteindre, fabriquer, exécuter, exercer, pratiquer et dix autres verbes excellents. » F. D., en linguiste scientifique plus que normatif, conclut en disant : « Le dictionnaire est obligé aujourd'hui de consigner cette polysémie même à titre documentaire, en attendant que l'évolution ultérieure de la langue détermine la séparation des sens durables des sens éphémères. » — L. DJAMO-DIACONIȚĂ, Aspects de la place de l'adjectif dans la langue des chartes slavo-roumaines de la Valachie (XIVe-XVIe s.). p. 337-340. En vieux slave, « la place de l'adjectif-épithète est normalement avant le substantif ». Les cas de post-position dans les documents étudiés montrent que l'influence du roumain commençait à s'exercer en slavon. — F. Edelstein, L' « accusativus cum infinitivo » latin à double subordination, p. 341-343. Analyse de la double subordination en latin dans des phrases du type hic, quos fuerat par resciscere, sciunt. — C. Fodor, La formation des mots et sa place dans le système de la langue, p. 345-347. (Article rédigé en russe.) — V. T. GAK, Les verbes « être » et « avoir » comme centre lexico-grammatical de la proposition, p. 349-351 (article rédigé en russe). — D. Gămulescu, Étymologies serbo-croates (nouvelle contribution à la connaissance de l'influence roumaine), p. 353-355. Établissement du sens de l'emprunt pour deux mots communs au serbo-croate et au roumain burfan « goinfre » et vrluga / en roumain : vîrlugă « sorte de poisson ». Les deux mots sont d'origine roumaine. — M. Iliescu, Thrace «-isk», ligure «-ask/-usk», p. 357-359. L'existence du suffixe-isk en thrace impose au suffixe roumain -esc une origine thrace, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une quelconque influence germanique. L'existence du suffixe -isk/-esk en thrace, en celtique, en germanique, en balto-slave, c'est-à-dire dans un assez grand nombre de langues indo-européennes d'Europe, rend douteuse l'opinion qui fait remonter au pré-indo-européen le suffixe, dit ligure, -asko/-usko. — A. Ionașcu, Sur la prononciation de quelques noms propres, p. 361-362. Sur la prononciation monosyllabique des noms propres roumains en -iu. — I. IORDAN, Aspects dialectiques en linguistique, p. 363-365. Utilisation du concept de dialectique (= « contradictoire mais non antagoniste ») à des questions de linguistique générale telles que : les premières langues rudimentaires des hommes avaient-elles des sons ou des phonèmes? possédaient-elles un système? La syntaxe s'est-elle formée avant la morphologie? — G. Istrate, L'expression atténuée dans l'œuvre de M. Sadoveanu, p. 367-369. — B. KELEMEN, Constructions déterminatives nominales dans différentes structures linguistiques, p. 371-373. —

S. Marcus, Eight Types of Translation in the Scientific Language, p. 375-376. — A. Martinet, Géminées et paires minimales, p. 377-379. « A propos des géminées... on ne saurait... décréter une fois pour toutes qu'elles sont des groupes de consonnes ou des consonnes uniques ». C'est-à-dire, pour reprendre un exemple présenté par l'auteur, dans l'exemple la dent face à là-dedans on peut se demander si l'opposition est entre |zéro| et |d| ou entre |d| et |dd|. Pour résoudre ce problème, M. Martinet propose de tenir compte de la fréquence des géminées et il conclut en ces termes : « s'il s'agit, non plus d'établir la liste des phonèmes et de leurs équivalents graphiques, mais de comprendre comment la langue fonctionne et est susceptible d'évoluer, on peut penser que des précisions statistiques seront d'un intérêt probablement supérieur ». — G. MIHĂILĂ, Addenda au « dictionnaire du roumain ancien », p. 381-384. Exemples de mots commençant par a- et bqui enrichissent, grâce à de nouvelles lectures, le Dictionnaire du roumain ancien (fin du Xe-début du XVIe siècle) que l'auteur de l'article a fait paraître l'année précédente .- M. Sl. Mladenov, Sur un type de répétition en bulgare qui a son parallèle en roumain, p. 385-388 (article en russe). — G. Mounin, L'origine sociale du langage et la communication animale, p. 389-392. — A. NICULESCU, Language loyalty — Culture loyalty, p. 393-395. A partir d'emprunts roumains à l'italien ou au français, l'auteur analyse quelques prononciations roumaines de diphtongues (coafor < fr. coiffeur; teatru, ocean). Il distingue deux attitudes: la soumission à la langue qui fournit l'emprunt ou bien une intégration plus poussée au système de la langue qui emprunte. Par là s'expliquent les oscillations dans la prononciation, dont l'interprétation socio-linguistique n'est pas sans intérêt. — I. RIZESCU, Étymologies roumaines, p. 397: Au sujet du mot roumain manga que l'on trouve dans l'expression fir în manga « fil retors » : ce mot doit venir du néo-grec. — A. Roceric, Une fonction grammaticale de l'intonation, p. 399-400. Dans toutes les langues romanes, une intonation frappant la voyelle tonique de l'adjectif peut, à elle seule, marquer le superlatif absolu, quelles que soient les autres possibilités morphologiques d'exprimer la même valeur de l'adjectif. — A. Rosetti, Pour le « neutre » en roumain, p. 401-402. L'auteur défend l'existence du neutre en roumain par deux arguments simples et forts : 1) Le « neutre » a une fonction linguistique : il ne regroupe que des inanimés ; 2) Dans le Dictionnaire de la langue roumaine moderne, les 4 366 substantifs se répartissent en 222 masculins, 2 674 féminins et 1 470 neutres. — J. Safarewicz, Note sur la prétendue communauté linguistique italique, p. 403-406. La comparaison entre latin, osque et ombrien ne permet pas d'établir une langue « pré-italique » commune à ces trois rameaux indo-européens. — N. SARAMANDU, Notes lexicologiques et lexicales aroumaines, p. 407-408. Sept termes, récemment relevés : baş « exactement », burimi « source », lémnu « arbre », murişti « ruines », sidéanca « veillée », stup « abeille » et xinúră « étrangers » qui intéressent les rapports entre le daco-roumain et les langues balkaniques. — V. Skaličkă, Lehnwörter und typologie, p. 409-412. — D. Slusanski, L'étymologie du roumain « naiba » : un dossier classé? p. 413-415. Hypothèse nouvelle expliquant le terme par un emprunt ancien à l'iranien. — Yu. S. Stepanov, Un cas de sémiotique appliquée (sémiotique et étymologie), p. 417-419. — Z. Szabó, Text-theory and stylistic Analysis, p. 421-424. — F. SERBAN, Une étymologie roumaine: « tragă », p. 425-427. Les sens dialectaux imposent comme sens fondamental l'idée de « traîner »; d'où le rapprochement avec le verbe trage « attirer » plutôt qu'avec l'allemand tragen « porter ». — L. Theban, Structures profondes mêlées, p. 429-433. — S. VAIMBERG, Calque and Borrowing, p. 435-437. — P. ZUGUN, Words with a Discontinuous Radical, p. 439-441. — Bibliographie des travaux du professeur A. Rosetti (1965-1975). Le fascicule 5, dédié au Professeur Rosetti, commence par cette bibliographie, p. 445-449. — O. AKHMANOVA, La pensée et le mot, p. 451-453. — A. AVRAM, Sur les semi-voyelles [j] et [w] dans la phonologie géné $rative\ du\ roumain$, p. 455-458. Recherche sur les conditions dans lesquelles i et u deviennent semi-voyelles, en contact avec d'autres voyelles. — A. B. HAR-TULAR, American-Romanian « Langue mixte » ou « Langue mélangée » ? p. 459-460. Le roumain parlé par les immigrés aux USA n'est pas, même dans les générations nées en Amérique, une langue mixte, mais une langue mélangée, selon les définitions données par M. Rosetti. — E. Buyssens, La classification des adverbes, p. 461-463. Pour l'auteur, la classe des adverbes se justifie pleinement par le fait qu'elle possède en propre deux particularités : 1) elle ne peut avoir qu'une fonction, celle de complément; 2) l'adverbe ne peut jamais avoir un adjectif sous sa dépendance. Ces deux caractéristiques imposent l'expulsion hors de la classe de quelques mots ordinairement considérés comme adverbes, par ex. non. A la suite d'une analyse très fine, l'auteur reconnaît que la plus grande diversité règne parmi les mots qui entrent dans cette classe. — M. Caragiu Marioțeanu, Roumain « amîna », p. 465-467. Démonstration de l'étymologie unique, latin MANE « demain », pour le daco-roumain amîna « ajourner » et l'aroumain amîn^u « ajourner » mais aussi « retarder ». — E. Coseriu, Lateinisch-Romanisch VAS « schiff », p. 469-475. Dans les articles regroupant les formes romanes représentant vas ou vascellum, les dictionnaires étymologiques enregistrent les sens « récipient, coupe, vaisseau, navire », en les trouvant naturels et en s'abstenant en tout cas de poser de problème. Pourtant les sens secondaires « navire, vaisseau » sont pan-romans, ou presque, ils vont en tout cas de la Roumanie au Portugal et ne sont pas attestés en latin ancien. Pour expliquer cette évolution de sens générale et tardive, qui affecte tout l'espace méditerranéen à partir du XIIe siècle, E. C. a recours au grec : σχάφος et σχάφιον sont, du point de vue de la forme, parallèles à vas et vascellum et, du point de vue sémantique, regroupent les mêmes sens « récipient, coque, vaisseau ». L'influence des mots grecs se manifeste d'abord en Italie, puis, à l'époque des Croisades, en France, en Angleterre et en Catalogne. L'influence sur le roumain est plus tardive. — L. DASCĂLU, What are you asking about? (On the intonation of emphasis in « yes-no » questions), p. 477-480. Les questions qui portent sur le verbe et qui demandent une réponse par « oui » ou « non » ont une intonation montante. Celles qui portent sur un autre élément contiennent une part d'information et utilisent moins cette intonation propre à l'interrogation. — F. DIMI-TRESCU, Quelques observations concernant l'enregistrement de l'ancien lexique dans le « DLR », p. 481-482. Adjonctions à ce dictionnaire général historique de la langue roumaine, après de plus amples lectures des textes du xvie siècle : trois

mots nouveaux, des acceptions, des variantes. — L. DJAMO-DIACONIȚĂ, Le terme « copil » dans la langue des chartes slavo-roumaines de la Valachie, p. 483-485. Le mot vient du substrat et il signifiait « enfant » dans les langues autochtones. Dès son apparition dans les chartes, le mot signifie « bâtard » et cet exemple illustre bien la tendance qu'ont les mots du substrat à prendre une signification péjorative. — I. Fischer, Un problème de phonologie osque : le statut de -o issu de -a, p. 487-489. — S. Golopenția-Eretescu, La lettre de Marie Vişovan, p. 491-494. Marie, jeune paysanne d'un village traditionnel roumain des Maramures, écrit à sa sœur partie pour un travail saisonnier dans une province voisine. Cette lettre d'un style très populaire et bourrée de formules sophistiquées est un véritable ethnotexte que l'auteur de l'article analyse et explique. Le texte roumain de la lettre est traduit en français : il étonnera les linguistes qui voudront bien le lire. — V. Guțu Romalo, Le bilinguisme de Panaït Istrati, p. 495-497. Panaït Istrati, Roumain de naissance, a appris le français assez tard. Mais c'est en français qu'à partir de 1921, il rédige son œuvre romanesque qu'il traduit ensuite lui-même en roumain. L'auteur de l'article prouve que l'examen linguistique de cette œuvre écrite par un bilingue met en évidence la prééminence du roumain sur le français. — E. P. Hamp, Abur, p. 499-500. Le mot roumain a un correspondant en albanais ; mais on ne peut pas expliquer ce couple de termes par un phénomène d'emprunt. On en est donc réduit à faire état d'un substrat balkanique. L'auteur propose une explication par une étymologie indo-européenne. — S. HATTORI, The analysis of the sememe into its ultimate sememic features, p. 501-504. — L. IONESCU, La cité idéale dans la vision de I. Barbu, p. 505-507. — I. IORDAN, Notes de syntaxe roumaine, p. 509-511. Sur des évolutions récentes de la langue roumaine qui tend à éliminer, pour indiquer le complément de matière dont est fait un objet, la préposition de au profit de la préposition din. De même, pour le complément d'agent, la préposition prin cède la place à de. Cela semble indiquer « que le système prépositionnel du roumain actuel est en train de se réorganiser ». — V. IVANOV, Caucasian parallels to Romanian « zimbru », Russian « zubr », Lithuanian « stűmbras » = aurochs, p. 513-514. — A. Lombard, Déterminant et déterminé, en roumain et en italien; un mini-problème, p. 515-521. Alors qu'il emploie normalement la forme de l'adjectif démonstratif antéposé et sans -a final, dans des phrases comme acel om « cet homme », acel bătrîn « ce vieillard », le roumain connaît aussi acela bătrîn, qui étonne car la forme avec -a final est utilisée normalement pour le pronom et l'adjectif post-posé. A. Lombard explique cet emploi par l'analyse suivante : acela est un pronom véritable et c'est lui qui est déterminé par l'adjectif bătrîn (« = celui-là, qui est vieux »). L'italien présente une situation parallèle avec la double possibilité quel vecchio « ce vieux, ce vieillard » et quello vecchio « celui-là qui est vieux ». — Y. Malkiel, Diachronic lexical polarization once more. The case of Spanish « primero » — Old Spanish « postrimero » — Classical Spanish « postrero », p. 523-526. — M. MANCAŞ, Valeurs de l'imparfait narratif dans la prose de Matei Caragiale, p. 527-530. La grande fréquence de ce temps s'explique par le caractère particulier, à la fois irréel et « fantaisiste », du genre littéraire cultivé par l'auteur. — M. Manoliu-Manea,

« Mă seacă la inimă ». Romanian vs. Romance: the objectivization of the experiencer, p. 531-533. Le roumain semble avoir conservé plus que les autres langues romanes des tournures qui remontent à des tours de syntaxe fréquents en latin : le datif possessif est à moi au lieu de j'ai; l'accusatif à côté d'un impersonnel; le double accusatif. — S. Marcus, The metaphors and the metonymies of the scientific (especially mathematical) language, p. 535-537. — A. Martinet, Sémantique et axiologie, p. 539-542. Proposition d'un terme nouveau pour désigner la discipline qui traite des signifiés. Le terme de signifié ne facilite pas la création lexicale ni non plus le mot valeur. A. M. propose le mot axiologie et, dans un schéma, marque la place des différentes disciplines linguistiques. — B. MIGLIORINI, A proposito di « oriflamme » e « oriflamma », p. 543-545. La première attestation du mot lorieflambe, interprétée l'orieflambe remonte à la Chanson de Roland et désigne l'étendard que le pape Léon III a offert à Charlemagne. Une étymologie — populaire? — a donné au mot le sens explicatif la «flamme d'or ». B. Migliorini rappelle et appuie une autre étymologie LAUREA FLAMMA. Le mot LAURUS est présent dans le latin labarum et rappelle les lauriers qui entouraient le monogramme du Christ sur l'étendard de Constantin. Quant au genre, le féminin est originel et majoritaire; des attestations au masculin se trouvent, en français depuis le XIVe siècle, en italien depuis le XIXe. — G. MIHĂILĂ, Addenda au « Dictionnaire du roumain ancien », p. 547-550. Suite d'une précédente contribution du même tome (voir plus haut) ; celle-ci fournit de nombreux compléments, 20, pour la seule lettre C. — R. Mihailă, Le souhait comme acte de langage, p. 551-553. — A. NICULESCU, Petru Maior-Ioan Bob, p. 555-557. Ces deux personnages de haute culture vivaient en Transylvanie, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe; on vient de publier leur correspondance. L'article étudie les emprunts que font ces deux écrivains, aux langues romanes de l'époque et au latin. Tous les deux pratiquent l'emprunt et leurs lettres portent témoignage sur le processus d'occidentalisation de la langue roumaine littéraire à cette époque. Petrus Maior marche danc cette voie avec prudence et avec le souci de préserver l'identité nationale; au contraire, l'évêque Ioan Bob est un « novateur emphatique » cherchant une intégration plus rapide de la culture roumaine à la culture européenne de son époque. — C. Otobîcu, La « disparition » des patois roumains, p. 559-560. A la suite de judicieuses observations sur la façon dont les néologismes de la langue commune pénètrent dans les patois, l'auteur termine son étude en affirmant que « nul danger ne semble menacer les patois qui gardent leur caractère régional et demeurent dans leur cadre social ». — M. Pop, The « Colinda » with the lion, p. 561-564. Étude d'un texte chanté, la « colinda », pendant les fêtes de fin d'année. — A. ROCERIC, Why should we maintain words? p. 565-566. — G. Rohlfs, Un originale sistema patronomico nella grecità d'Italia, p. 567-568. Les noms de famille formés sur un prénom à l'aide d'un suffixe signifiant « les fils et filles d'un tel » ne manquent pas dans les langues. L'italien et le roumain connaissent le suffixe -eschi/-escu; le grec présente deux suffixes, celui de Stephanakis et celui de Gregorópulos. Les parlers grees de Calabre ont le suffixe -oni, inconnu du gree et remontant au pluriel des noms en -ων : οι Πλάτωνες. Des évolutions récentes ont conduit ce suffixe vers des formes -arne, -erno, -emo. Dans un seul parler grec de Calabre, ce suffixe patronymique varie pour désigner les différents membres de la famille. — V. Rusu, A propos des parlers (zones) de transition, p. 569-570. V. Rusu dit très justement que les zones de transition assurent « un rapport dialectique entre continuité et discontinuité dans un paysage dialectal ». Pour la région roumaine de l'Olténie, que V. Rusu prend comme exemple, elle joue cette fonction de transition entre le sud du daco-roumain (Valachie et sud de l'Olténie) et le nord et l'ouest (Transylvanie, Banat, Moldavie). Les données de la dialectologie historique confirment la conclusion tirée par V. Rusu à partir de l'observation des parlers modernes: l'Olténie fait originellement partie de la région nord, elle a subi l'influence des parlers méridionaux et elle joue aujourd'hui le rôle de transition et de lien entre les deux parties de l'espace dialectal. — T. A. Sebeok, Notes on lying and prevarication, p. 571-574. — E. SEIDEL, Zur Definition des Wortes, p. 575-577. — K. Steinke et A. Vraciu, Ein phraseologischer Balkanismus, p. 579-582. — L. Theban, Actualité de la « Grammaire » de Pāņini, p. 583-587. — P. Trost, Un balkanisme syntaxique: « L'accusatif avec proposition substantive », p. 589-590. Il s'agit d'un tour connu du latin nosti Mar-CELLUM QUAM TARDUS SIT et qui n'est pas inconnu du français populaire tu as vu Marcel, comment il a mené cette affaire. Le caractère « balkanique » de la tournure ne semble donc pas très assuré. Cet « enlacement de propositions » doit être une légère rupture de construction, une anacoluthe, et se trouve plus naturellement dans le langage parlé ou relâché. — E. VASILIU, Semantic remarks on sound symbolization, p. 591-594. — L. Vântu, Sur la sémiotique de l'allusion, p. 595-596. L'étude, non publiée, porte sur de nombreux exemples roumains et permet quelques conclusions sur le caractère du message allusif qui est un acte individuel exigeant une communauté culturelle entre interlocuteurs. — M. Vulpe, Notes sur la syntaxe du relatif « care », p. 597-599. Les parlers populaires roumains ont tendance à commencer, en toutes circonstances, les relatives par le relatif invariable care. Cette commodité exige, dans certaines fonctions de complément, la reprise de l'antécédent, dans la relative, sous forme de pronom. — A. V. Des-NITSKAYA, De l'origine du formatif du pluriel -i dans la langue albanaise, p. 603-606. — V. A. ZVEGUINTSEV, Voies de recherche en linguistique, p. 607-616 (article rédigé en russe). — M. Tuțescu, Y a-t-il une transformation impersonnelle dans les langues romanes? p. 617-622. Les constructions impersonnelles (on dit parfois indéfinies ou indéterminées) ne sont pas de même nature dans toutes les langues romanes. Les tournures françaises il passe un train tous les quarts d'heure, il nous vient des Hindous, des Chinois ne sont pas de même nature que les tournures se está muy bien aquí de l'espagnol ou oggi si va a scuola alle nove di matino de l'italien. La construction impersonnelle du français a pour correspondant le nominatif des langues germaniques ; les constructions italienne et espagnole ainsi que la construction française avec *on* se rattachent à l'ergatif de ces mêmes langues. - N. Anghelescu, Sur la « réinterprétation » du genre grammatical, p. 623-625. — A. Bantaş, Introducing the sem-grammeme, p. 627-629. — G. Bonfante, Ancora la posizione del romeno, p. 631-632. Deux exemples CLAUDERE et MOLERE permettent d'associer l'italien et le roumain, face à toutes les autres langues romanes occidentales. Alors que roumain et italien ont des formes qui continuent la forme tardive CLŪDERE, les autres langues romanes conservent toutes l'héritage du classique CLAUDÉRE. Pour MOLÈRE, l'innovation est lexicale : toutes les langues romanes occidentales, même les dialectes d'Italie du Nord, notamment le piémontais, conservent l'héritage de MOLERE > moudre. Italien et roumain connaissent et connaissent seuls l'innovation lexicale macinare. — D. Chitoran, « Le mot n'est que par le contexte », Variations on a theme, p. 633-638. — C. DIMI-TRIU, On the Gender of the nouns in « Codicele Popii Bratul », p. 639-644. — E. Dragos, L'isotopie dénotative et le style individuel, p. 645-648. — C. Fodor, Sur la tendance analytique du russe contemporain (article rédigé en russe). — D. GĂMULESCU, Scr. « berbat », « berbatovo », « berbatovska » < roum. « bărbat », « bărbătesc », p. 651-652. Le mot serbo-croate berbatovka, enregistré près de Nis et désignant une « ronde dansée autrefois à Nis » ne peut être qu'un emprunt au patronyme roumain Bărbat. — A. Giurescu, La flessione verbale nell'italiano contemporaneo standard, p. 653-655. Réorganisation du classement des verbes italiens — réguliers et irréguliers — selon les similitudes absolues des désinences. On obtient ainsi onze types de paradigmes, dont l'un à un seul verbe, le type cinq, avec le verbe essere (0,011 % des verbes), tandis que le type un (verbes en -are) avec 6 832 verbes couvrent 78,982 % des verbes. — A. Gorăscu, Negazioni implicite, p. 657-671. — A. I. IONESCU, A propos de l'influence slave dans la terminologie mythologique roumaine, p. 673-676. Regroupement de mots d'origine slave et signifiant « faire des sortilèges », « fantôme », « vampire », « épidémie, malheur », « esprit impur », « sorcière ». Le rassemblement de tous ces emprunts aux langues slaves est de lui-même significatif. — G. ISTRATE, Le premier essai d'unifier le roumain littéraire : la « Cazania » de Varlaam (1643), p. 677-681. L'auteur est moldave par sa naissance et sa formation mais, pour écrire son œuvre, il a enrichi sa langue maternelle de traits valaques et transylvains, traçant ainsi «les lignes directrices du futur roumain littéraire ». — B. Kelemen, Contributions à l'anthroponymie roumaine diachronique, p. 683. — E. LINTA, How the Consonantal Group [sn] appeared in the Romanian Language? p. 685-687. Peu fréquent en roumain littéraire, ce groupe consonantique est mieux attesté en roumain ancien et dans les dialectes. Groupe spécial d'après son contexte phonétique : il n'apparaît pratiquement que devant -i. On le trouve surtout dans les emprunts aux langues slaves, mais à une place où les mots d'origine ne comportent jamais ce groupe. L'auteur étudie à quels groupes consonantiques des différentes langues slaves correspond le groupe roumain. — B. Malmberg, Signe et créativité, p. 689-691. — C. Maneca, Frequenza delle parole come criterio selettivo di un vacabolario rappresentativo, p. 693-695. L'auteur compare statistiquement les résultats de deux dictionnaires de fréquence établis sur l'italien, de façon indépendante l'un de l'autre. Les convergences dépassent les 70 % et, si l'on y ajoute la notion de fréquence des termes retenus, les convergences sont de l'ordre de 90 %. Autant dire que la méthode est solide. Les divergences s'expliquent par des différences dans l'application de la lemmatisation. Un certain nombre des termes présents dans un dictionnaire et absents dans l'autre ne constituent pas une divergence absolue, car le dictionnaire auquel

manque le terme a souvent retenu un mot de la même famille lexicale et le sens du mot absent peut se déduire. — G. Rusu, La iotacisation de la consonne [r] dans les parlers daco-roumains, p. 697-698. Dans certaines formes verbales du roumain, un -γ final passe à -i, créant ainsi dans le paradigme des alternances -v/-i. G. R. étudie ici la répartition géographique de ces alternances qui se réalisent de façons diverses ou ne se réalisent pas, dans l'espace linguistique roumain. — Z. Szabó, Stylistic Remarks on the Romanian Loan Words of the Old Hungarian, p. 699-701. L'auteur limite son étude aux emprunts au hongrois littéraire et à l'époque 1376 (1re attestation d'un emprunt au hongrois)-1850 et cherche à analyser la valeur stylistique de ces apports. Après avoir éliminé les emprunts sans valeur précise, il établit trois catégories : a) l'emprunt au hongrois coexiste avec un mot roumain et dans ce couple de synonymes l'emprunt a une valeur expressive; b) l'emprunt hongrois évoque des notions propres au pays étranger (exotisme); c) goût pour la nouveauté lexicale. — E. Toma, Notes sur les gloses roumaines des XVIIIe et XIXe siècles. Une application à la terminologie des sciences naturelles, p. 703-705. Les premiers utilisateurs d'un mot emprunté se sentent parfois tenus d'expliquer à leurs lecteurs le sens du nouveau terme. En Roumanie, au xvIIIe siècle, les écrivains scientifiques intégraient l'explication au texte (antene sau coarne in cap). L'auteur de l'article dénombre quelques types de gloses et souhaite que soit étudié systématiquement ce procédé d'explication, car cette étude éclairerait les processus d'intégration des néologismes. — I. Vîrtosu, Une curiosité étymologique : roum. « curiozitáte », p. 707-710. L'auteur a trouvé des attestations plus anciennes que celles qui sont données par les dictionnaires. Des mots apparentés se trouvent dans une traduction de Fénelon datant de 1786. Quant à l'étymologie du mot, on peut hésiter entre a) un recours au latin, b) un emprunt à des langues romanes (français ou italien), c) une formation interne à partir de curios. — S. Vultur, Quelques remarques sur l'isotopie du « signe » dans la poésie de Lucien Blaga, p. 711-713. — P. Wun-DERLI, Le développement structural du démonstratif roumain, p. 715-722. L'analyse de l'évolution du système du démonstratif depuis le latin jusqu'au roumain moderne aboutit à deux conclusions. 1) Le système ternaire du latin est remplacé par un système binaire par la disparition de la notion ± délocutaire. 2) Le système binaire repose essentiellement sur la notion ± locuteur ; elle est en outre compliquée de l'opposition ± prédicatif. — A. Lombard, Déterminant et déterminé, en roumain et en italien, p. 723-729. Ce nouveau « mini problème » fait suite à un article résumé plus haut. Il s'agit ici de véritables pronoms acela du roumain ou quello de l'italien qui sont employés sans -a pour le roumain et sous la forme quel pour l'italien, forme qui ne peut s'expliquer par l'apocope de type purement phonétique. On peut se demander si l'explication ne repose pas sur une analyse qui ferait de la proposition relative un véritable substantif; la proposition serait alors déterminée par une forme adjectivale et non précédée par un antécédent pronominal. L'affinité roumain-italien est d'autant plus intéressante qu'elle porte sur un comportement syntaxique qui n'est pas immédiatement évident et qui montre des similitudes dans l'analyse profonde des éléments de phrase. — A. Rosetti, Varia, p. 731-733. Quelques mises au point sur des détails de quelques études récentes. L'une de ces remarques a une portée plus générale, elle porte sur la diphtongaison romane et signale, non sans amertume : « valachica non leguntur », que certains romanistes établissent parfois des théories pan-romanes, sans s'informer de façon suffisante des faits roumains. — W. Mańc-ZAK, Étymologie de fr. « aller », esp. « andar », etc. et calcul des probabilités, p. 735-739. Un argument pour l'étymologie unique : « Étant donné que l'alphabet comprend 20 lettres, il n'y a pas plus d'une chance sur 20 qu'un mot remplacé par un autre commence par la même lettre. » L'hypothèse polygénétique des verbes romans, qui commencent tous par -a, devrait donc expliquer pourquoi ce verbe a bénéficié d'une chance aussi inouïe dans toutes les langues. -M. Toussaint, Étude roumaine à verser au dossier de la non-arbitrarité du signe, p. 741-746. Remise en cause d'un principe établi avec des remarques intéressantes: 1) quand pluriel et seconde personne du singulier ont la même marque, cela ne signifie pas que la marque, le signifiant, soit absolument immotivé; il y a en tout cas, entre pluriel et seconde personne, un signifié partiellement commun qui fait d'eux « des ultérieurs ». Une remarque importante pour expliquer ce que veut faire l'auteur dans cette remise en cause d'un principe essentiel : « il nous est donné d'observer l'existence d'un signe fondamentalement non arbitraire, formé d'un signifiant reproduisant les moments topologiques du signifié ». - I. Vântu, Comment définir l'allusion, p. 747-750.

G. TUAILLON.

Revue Romane, publiée par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague. Copenhague, Akademisk Forlag (Dernier compte rendu : RLiR, 39, 1975, p. 461-463.)

Tome 10, 1975. — A partir de ce numéro 10 (1975), la rédaction de la revue semble regrouper les articles littéraires en tête du fascicule, si bien que la partie linguistique commence par : P. Høybye, « Cataphractus » dans les langues romanes, p. 107-108. Du participe grec signifiant « protégé, cuirassé », le latin a tiré une famille lexicale groupée autour de CATAPHRACTUS « cotte de mailles pour hommes et pour chevaux ». Historiens et zoologues connaissent des mots savants empruntés à cette famille latine. Parmi les emprunts populaires, le plus sûr semble le turc çaprak qui a, par la suite, donné des termes à l'allemand, au danois, au français : chabraque et au roumain : ceapraz. Reste le problème des mots français : caparaçon, espagnols : caparazón et carapacho, portugais : carapaça et français : carapace qui apparaissent à partir du xve siècle. M. H. propose une hypothèse à partir d'un *caparaz dont la base étymologique latine serait CATA-PHRACTUS. — L. LINDVALL, Remarques sur l'usage des trois adverbes italiens « immantinente », « tantosto » et « incontinente », p. 109-124. D'après un dépouillement de textes allant du XIIIe au XVIe siècle, l'auteur établit les fréquences relatives de chacun de ces trois synonymes de subito. Pour immantinente, l'auteur ne croit pas à une explication par un emprunt au français maintenant : polymorphisme et diversité d'emplois à date ancienne s'opposent à cette hypothèse, presque autant que le fait que l'italien est plus proche du latin in manu tenente que le français. Immantinente connaît une fréquence de 125 (pour 1 million de mots) au XIIIe; mais ce nombre baisse à 49, au XIVe et à 35, au XVIe. Tantosto a toujours été rare. Incontinente est le plus courant des trois synonymes, avec une fréquence de 475 au XIIIe siècle. L'article indique aussi les usages propres à certains auteurs de cette époque. — O. Mørdrup, Présuppositions, implications et verbes français, p. 125-157. Après Kiparsky et Karttunen, l'auteur distingue deux catégories de verbes : les verbes-trou et les verbes bouchon, d'après leur valeur sémantique. Les verbes-trou laissent passer la présupposition de vérité qui porte sur le complément. Ils se subdivisent eux-mêmes en deux catégories : les factifs qui laissent passer la présupposition de vérité, qu'ils soient, ou non, accompagnés d'une négation. La vérité du départ est aussi bien affirmée implicitement dans Pierre regrette que Paul soit parti que dans Pierre ne regrette pas que Paul soit parti. La deuxième sous-catégorie de verbes-trou est celle des verbes implicatifs qui ont pour caractéristique d'avoir un complément vrai s'ils sont positifs et un complément faux ou nié, s'ils sont négatifs : Pierre a commencé à parler. Quant aux verbes-bouchon, ils n'imposent aucune idée de vérité à leur complément : Pierre dit (ou pense) que Paul est parti, c'est-à-dire qu'ils ne laissent pas passer sur le complément la présupposition de vérité. L'article étudie le bien-fondé de ces catégories, analyse les cas incertains, dresse des listes pour chaque catégorie et examine les effets de telle ou telle appartenance sur la construction du verbe. — F. Sørensen, A propos de la « Formation d'objet », p. 158-172. Étude de syntaxe générative portant sur les deux constructions : je croyais que la solution était introuvable et je croyais la solution introuvable. Par la règle de Formation d'objet, l'auteur soutient qu'en syntaxe française la construction avec l'attribut de l'objet est dérivée de la phrase avec proposition complétive. — GROUPE λ-1, Car, parce que, puisque, p. 248-280. Ces trois mots ont en commun d'être des conjonctions et d'introduire une explication. Malgré le classement grammatical, qui fait de car un coordonnant et des deux autres des conjonctions de subordination, une étude syntaxique poussée rapproche puisque et car et isole parce que. Une seule restriction d'emploi isole car (car doit suivre la proposition dont il introduit l'explication), mais de nombreuses restrictions d'emploi unissent car et puisque : impossibilité de répondre à un pourquoi, impossibilité d'être utilisés avec c'est ou est-ce que, impossibilité d'être modifiés par un adverbe; de plus des contextes négatifs ou interrogatifs, des implications dans une construction subordonnée ou simplement un quantificateur en début de phrase interdisent l'emploi de car et de puisque. L'analyse sémantique retrouve et justifie les ressemblances que la syntaxe d'emploi a mises en évidence. On utilise parce que, si l'on énonce deux « contenus » distincts l'un de l'autre entre lesquels l'auteur établit un lien de causalité incontestable. Car et puisque ne jouent pas ce rôle d'« opérateurs » entre deux contenus, mais de « marqueurs d'actes de paroles », l'acte de parole commençant par la conjonction étant présenté comme la justification et non la cause logique, de l'autre. — P. Skårup et R. Arveiller, Le mot français « narval », p. 281-292. Description minutieuse, et sans doute définitive, de cet emprunt aux langues scandinaves : étymologie, attestations anciennes sous leurs différentes graphies, synonymes concurrents qu'on retrouve encore dans Littré: narval, licorne de mer, monocéros, unicorne. - F. CARRASCO, Remarques sur le comportement des clitiques neutres dans le système attribut de l'espagnol et du français, p. 293-305. Pour expliquer l'impossibilité de reprendre un attribut pluriel par los (espagnol) ou par les (français), l'auteur propose de considérer que la seule forme possible lo/le représente non seulement le mot attribut, mais le groupe prédicatif verbe + attribut et justifie son point de vue en ces termes « seules les formes verbales vides, simples véhicules des traits verbaux, autorisent le pronom neutre prédicat ». — I. R. TARALDSEN, Un'analisi delle costruzioni participiali assolute nella « Vita » del Cellini, p. 306-327. Établissement du corpus des constructions comportant un participe dont le sujet ne joue aucun rôle dans la phrase et présentation des cas sous quatre rubriques. Les règles d'accord du participe avec son sujet obéissent à quatre règles dont deux définissent les conditions d'une concordance constante, la troisième celles d'une invariabilité constante, et la dernière signale le cas d'un usage variable, contexte avec un substantif sujet post-posé au participe. L'auteur explique ces règles selon le caractère sémantiquement actif ou passif du participe. — J. KJAER, Présentation d'un texte inédit du XIVe siècle : « Li Plais de l'Evesque et de Droit », p. 328-342. Introduction à une édition critique, qui paraîtra dans un prochain fascicule de la Revue Romane, d'un poème allégorique de 1 016 octosyllabes, contenu dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale présente une autre version du manuscrit. L'auteur étudie les problèmes d'attribution de l'œuvre à Jean Le Court dit Brisebare et analyse les additions et amplifications du manuscrit de Paris, par rapport au texte du manuscrit de Copenhague. M. GERLACH-NIELSEN, « Le Misanthrope » et l'anthropologie classique, p. 343-366. — F. C. AMELINCKX, Image et structure dans « Atala », p. 367-372. — E. Kro-MANN, Evoluzione del capitolo ternario, p. 373-388.

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. Besançon. (Cf. Compte rendu précédent dans RLiR 40, 1976, p. 205-207).

Tome 27, 1975, 2. — Ce cahier comporte par rapport aux précédents une innovation; désormais chaque article est précédé d'un résumé en anglais ou en français selon qu'il est écrit en français ou en anglais (ou, sans doute, si le cas se produit, en une autre langue étrangère). Ch. Muller (Strasbourg), Peuton estimer l'étendue d'un lexique? (p. 3-29). Si l'on peut aisément recenser et dénombrer les éléments du vocabulaire mis en œuvre dans un texte, est-il possible d'« obtenir une évaluation quantitative acceptable du lexique « en jeu » ou, ce qui revient au même de la partie virtuelle, mais non actualisée du lexique? » Ce problème ne comporte pas de solution définitive mais l'auteur construit une hypothèse dont la vraisemblance ne peut être mise en doute. Il fait appel

à des développements mathématiques qui, pour être simplifiés, n'en restent pas moins ardus pour un non-initié. Il utilise le modèle proposé par M. B. Dolphin, qui corrige heureusement la «loi» de Waring-Hardan. — E. Coseriu (Tübingen), Vers une typologie des champs lexicaux (p. 30-51). Un champ lexical étant défini comme «une structure paradigmatique primaire du lexique», cet essai se présente comme une tentative pour déterminer d'une façon systématique la diversité de structuration des champs lexicaux et en établir les types ou classes. D'abord une typologie des champs doit se fonder sur un classement des oppositions lexématiques. A ce critère fondamental l'auteur en ajoute quatre: 1) le nombre de « dimensions » manifesté par les oppositions d'un champ; 2) la façon dont les « dimensions » (s'il y en a plus d'une) se combinent entre elles à l'intérieur du champ; 3) le type « ontique » des oppositions lexématiques; 4) le type du rapport entre le contenu et l'expression des lexèmes (et de leurs oppositions). D'où un premier classement des champs lexicaux : a) selon leur configuration (champs unidimensionnels/champs pluridimensionnels; b) selon leur sens objectif (champs substantifs/champs relationnels); c) selon leur expression (champs réguliers/champs irréguliers, champs continus ou homogènes/champs récursifs ou homologues). Tout ce développement est illustré par des exemples pris dans les différentes langues romanes. — H. Thun (Tübingen), Quelques relations systématiques entre groupements de mots figés (p. 52-71). L'auteur s'assigne un triple but : « Nous nous proposons, écrit-il, sur la base d'exemples français : a) de démontrer qu'il existe des GMF [c'est-à-dire groupements de mots figés par opposition aux groupements de mots libres, GML] de forme matérielle analogue qui sont liés entre eux par des relations sémantiques oppositionnelles. b) d'essayer une classification des GMF entre lesquels il y a opposition. c) de réexaminer sur la base des faits constatés la caractérisation des GMF donnée à l'intérieur du structuralisme fonctionnel. » On remarquera l'abondance et la diversité du matériel utilisé et la clarté de la définition des relations oppositionnelles (en particulier, relations d'homonymie et d'antonymie, ainsi que les oppositions réalisées par les traits «ingressif »/« essif » ou « essif »/ « transgressif ».) La conclusion montre que lorsqu'il y a possibilité d'opposition entre GMF il s'agit toujours d'une possibilité fortement restreinte. — G. MOUNIN (Aix-en-Provence), Linguistique et Orthographe (p. 72-80). Après avoir indiqué ce qui, dans le domaine de l'orthographe, relève uniquement des pédagogues et des psychologues, G. Mounin se demande ce que le linguiste peut apporter à l'enseignant sur cette question. Il rappelle brièvement la position des linguistes à l'égard de l'orthographe : ceux qui la tiennent pour « irrationnelle » et « anarchique » et ceux qui, se réclamant du structuralisme, s'attachent à montrer qu'il n'y a pas anarchie orthographique mais système (Cl. Blanche-Benveniste, N. Catach surtout). A partir de là se présentent à l'examen quatre problèmes assez différents :1. L'orthographe française est-elle finalement inconséquente, désordonnée anarchique ? G. Mounin reconnaît que les travaux structuralistes sur l'orthographe ont corrigé « les excès polémiques, les outrances de joutes oratoires formulées dans la période 1900-1950 », mais il ajoute qu'ils « n'ont pas anéanti ces critiques » et qu'« il faut bien admettre qu'il reste de larges zones

d'inconséquence, de désordre et d'anarchie. » 2) L'orthographe française est-elle irrationnelle? L'histoire suffit-elle pour donner une explication rationnelle des anomalies graphiques? Peut-on justifier les résidus par le recours au jeu de l'analogie phonétique? L'auteur ne le croit pas et tient pour impossible la solution, tirée des réponses à ces questions, des problèmes qui se posent au niveau de l'enseignement. « Quand Saussure dit qu'une orthographe est irrationnelle, il entend par là que la graphie est irrationnelle par rapport à la phonie. L'accusation subsiste, même après plaidoyer. » 3) L'orthographe française est-elle enseignable ? Réponse de Normand : oui dans la mesure où une codification et une organisation des règles traditionnelles est possible, non dans la mesure où l'on se trouve en face de l'obligation d'acquérir une masse de connaissances par ailleurs inorganisées, relativement au moins. On a l'impression d'une crise de l'orthographe, d'où vient-elle ? comment y faire face ? G. Mounin répond avec pertinence en se référant à l'ouvrage de Ters (Orthographe et Vérité) et en soulignant la convergence de vues d'un linguiste, Martinet, et d'un pédagogue, Piaget. « L'orthographe est une activité beaucoup moins intellectuelle qu'on ne le pense », et « ne vaut-il pas mieux laisser les usagers acquérir lentement les automatismes sans encombrer leur mémoire de règles truffées d'exceptions? » Pour ma part je répondrais par l'affirmative, 4) L'orthographe française est-elle réformable ? Depuis combien de temps se pose-t-on cette question ? On connaît la proposition radicale de Cl. Blanche-Benveniste et André Chervel ainsi que les remarques formulées par A. Martinet dans Le Français sans fard. Il semble que ce qu'écrit ce dernier soit la réponse la plus claire, la plus réaliste à ce problème sans cesse débattu. G. Mounin, disciple de Martinet, nous invite à lire ces pages et également « à réfléchir et à travailler en bas, sur le tas. » — R. L. Wagner (École pratique des hautes études), Réflexions naïves à propos des dictionnaires (p. 81-106). Cet article tente de répondre à une question que l'auteur a été amené à se poser au cours de ses recherches en lexicologie, à savoir : « Pour qui ? pourquoi prendre des notes de lecture, dresser une fiche par mot... accumuler ces fiches? » Que faire, en somme, de tout le matériel lexical que les chercheurs découvrent à chaque instant dans des sources encore inexplorées? Le problème se pose surtout pour les fiches concernant ce qu'on appelle le français moderne (en gros 1715-1976). Le grand Robert est achevé, le Grand Larousse de la Langue Française est presque parvenu à son terme. Le Trésor de la Langue Française sera-t-il accueillant? Ce n'est pas sûr. M. Wagner en appelle à son expérience de directeur d'un laboratoire dont la tâche est d'étudier la composition et les structures d'un sous-ensemble du vocabulaire dit politique entre la fin du XVIIIe siècle et l'époque contemporaine. Le sort des fiches qui ne concernent pas spécifiquement la politique et ne seraient pas retenues par le T. L. F. l'amène à remettre en cause, une fois de plus, les « grands dictionnaires. » Il examine le G. L. L.F et le T. L. F, en montre les qualités irrécusables et les faiblesses inévitables, soulignant en particulier le risque de vieillissement. La métaphore du « dictionnaire-musée » dont il use, paraît une excellente manière de caractériser la formule. Cet examen est conduit avec la lucidité, l'érudition, l'élégance qui sont la marque des travaux de

M. Wagner. Étant donné sa densité, ce développement se prête mal à un résumé. A partir des conclusions auxquelles l'amène cette confrontation, l'auteur propose de mettre en chantier des dictionnaires partiels d'un type nouveau, dont la formule lui est suggérée par le tome VI de l'H. L. F. de F. Brunot, « Une histoire (au sens plein du terme) du lexique français ne me paraît possible que si on envisage un par un les états de synchronie : en se rappelant que ceux qui y participent conservent du passé une mémoire qui s'efface peu à peu et ne savent rien du lexique, de la langue, des structures de l'état qui succèdera au leur. Ces bilans partiels n'annuleront ni les mérites ni l'utilité des grands dictionnaires. Ils en ventileront le contenu et dégageront quantité de faits qui ne peuvent matériellement pas être mentionnés, éclairés dans un vaste répertoire ». Tous les termes de cette proposition sont développés, discutés, illustrés. Pour M. Wagner cette formule semble « celle qui devrait séduire désormais les lexicographes et diriger leurs efforts. » — T. R. Wooldrige (Toronto), Les équations sémantiques du dictionnaire françoislatin de R. Estienne (p. 107-116). Robert Estienne cruciverbiste. L'auteur étudie les diverses manières dont les dictionnaires présentent leurs définitions : expansion, condensation, symétrie. Voici la conclusion qu'il propose : « Le degré de synonymie des termes français réunis soit dans le DLG (dictionnaire latinogallicum) soit dans le DFL est forcément variable et difficile à déterminer, surtout dans le cas des équations isométriques. Dans le DLG les équivalents français peuvent ou être synonymiques ou représenter différentes acceptions du mot latin : le statut de la paraphrase peut être ambigu — analyse du français ou du latin ? L'intérêt de la réunion de la dénomination et de la définition est pourtant indéniable. » — A. Negreanu (Bucarest), Idiomaties françaises et roumaines (p. 117-128). Après une définition très précise de ce qu'il entend par ce terme d'« idiomaties » A. Negreanu établit les limites du problème abordé : « comparaison bilingue, par la superposition de deux chaînes parlées ou écrites et par la recherche d'équivalence entre les différentes séquences de ces chaînes. L'étude des idiomaties à séquences égales (ou presque) une fois achevée, établira si, à ce niveau-là, il pourrait être question de calques entre deux langues d'origine latine, telles le français et le roumain. » L'analyse d'un abondant corpus conduit à répondre à cette question par la négative, « en dépit de la transposition de terme à terme. »

Tome 28, 1976, I. — A. Rey (Paris), Néologisme, un pseudo-concept? (p. 3-17). Après avoir rappelé quelques-unes des définitions que les linguistes donnent du néologisme, Alain Rey propose celle-ci : « Une unité nouvelle, de nature lexicale, dans un code linguistique défini. » Chaque élément de cette définition, claire et brève, soulève une question : « de quelle unité s'agit-il? Puis de quelle nouveauté? Enfin quelle définition du code (ou système) est la plus pertinente? » Avant de cerner ces problèmes, l'auteur en illustre la complexité par quelques repères historiques. L'analyse montre le caractère relatif du concept. « Il n'y a évidemment pas de néologisme en soi, mais par rapport à un ensemble d'usages arbitrairement définis... On pourra considérer qu'il s'agit d'un concept pragmatique, méthodologique, sans doute trivial, mais non pas un pseudo-concept. » — B. Lamizet (Paris), Pour une approche

formelle de la synonymie lexicographique (p. 18-42). Dans la première partie de son article (26, 1975, I, p. 15-46), B. Lamizet avait envisagé « les perspectives théoriques dans lesquelles s'inscrit... l'institution du concept de sémème ». Il avait ainsi montré la possibilité de proposer un modèle logique du sémème et terminait en donnant la représentation topologique du sémème masquer. Dans cette seconde partie, il va « chercher comment formaliser les sémèmes dégagés par [la] théorie » précédemment exposée. Dans l'esprit de l'auteur, « l'un des buts de ces recherches est la production d'un dictionnaire de sémèmes», en conséquence « nous sommes conduits à nous interroger sur la manière de constituer les réseaux de lexèmes synonymes. » Sont étudiées successivement : 1) La hiérarchie des sèmes, 2) La hiérarchie des sémèmes, 3) Une conception dite « ensembliste » du sémème. Il faut noter l'importance du concept d'intersémème et la définition du sémème comme un « ensemble ouvert ». Cette analyse est assez complexe. Un article important et, sur certains points, décisif. — P. LERAT (Paris XIII), Lexicographie et référence (p. 43-50). Cet article remet en cause la théorie saussurienne du signe. A la suite de Benvéniste, P. Lerat montre que le Sé n'est pas un donné mais un résultat. Il fait appel à la notion de référence (désignée par r) et propose les deux formules équivalentes $\frac{r}{Sa} \rightarrow Sé$ et $\frac{Sa}{r} \rightarrow Sé$. Dans cette perspective il présente : 1. La référence désignative, 2) La référence notionnelle, 3) La référence socio-culturelle. — J. LÜDTKE (Tübingen), Sur les niveaux d'analyse des nominalisations prédicatives (p. 51-59). La nominalisation est «le procédé grammatical qui engendre des noms construits, dérivés ou composés, en tant qu'unités lexicales, à partir d'une fonction syntaxique d'une proposition sous-jacente abstraite. » Ici cette fonction « est le prédicat qui peut être un verbe (admirer -> admiration), un verbe et un adjectif (être beau → beauté), un verbe et un substantif (être recteur → rectorat) et un verbe et un adverbe, fonction peu attestée en français mais assez fréquente en anglais (p. ex. : to be together → togetherness). Après une étude du mécanisme de la nominalisation, l'auteur introduit la notion de « catégorie dérivative », empruntée à M. Gaweko : « ... les nominalisations prédicatives déverbale, déadjective, desubstantive et déadverbiale — sont des catégories dérivatives distinctes. » Chaque type est étudié dans cet ordre même qui correspond à sa fréquence. Ensuite est abordée la question de la différenciation des suffixes et enfin le dernier niveau de l'analyse concerne la « productivité », en particulier au moyen des suffixes. — J. Albrecht (Tübingen), Les équivalents de l'allemand EIGENTLICH dans les dictionnaires bilingues et dans la réalité de l'usage (p. 60-73). Cette étude entend apporter une contribution à la lexicologie contrastive. Le mot en cause est considéré comme « typiquement allemand » donc intraduisible. En fait, et ce point de vue est clairement développé, « on ne traduit pas des mots mais des textes ». L'auteur procède à « un examen systématique des mots et des diverses tournures susceptibles de rendre l'allemand eigentlich en français et en italien. » Il propose un schéma sous forme d'arbre. Ce schéma représente graphiquement « la stratégie que peut suivre le traducteur qui se trouve en face d'un emploi de eigentlich dans un texte. » Les

nœuds de cet arbre « représentent des alternatives binaires ». Chacune des possibilités ainsi offerte et mise en lumière donne lieu à un commentaire clair et précis. « D'un point de vue pratique, conclut l'auteur, nous espérons avoir montré comment, à l'aide d'un choix systématique des occurrences d'une particule de ce genre dans des contextes représentatifs, il est possible de rendre nos dictionnaires plus utiles pour ceux qui s'en servent tous les jours : les traducteurs. » — U. Bäcklund (Umea-Suède), Frozen Adjective-noun collocations in English (p. 74-88). Les termes qui composent certaines collocations bien établies n'ont souvent de signification qu'au sein même de la combinaison. Ce phénomène peut donner naissance à des entrées lexicales erronées ou à la création de sens secondaires des constituants de ces collocations. C'est la surabondance sémantique « semantic overflow » (ex. good riddance, sémantiquement redondant mais grammaticalement nécessaire). La fusion sémantique se traduit aussi par une semblable pétrification au niveau syntaxique. La fossilisation sémantique et syntactique peut s'étendre aussi aux phrases (ex. walk out in high dudgeon). La surabondance sémantique peut être directionnelle (ex. brazen hussy). Il existe une redondance sémantique dans dismal failure (dismal; mauvaise interprétation de abysmal). Les collocations discutées ici sont plus ou moins lexicalisées car elles fonctionnent dans la langue comme une unité sémantique et syntactique. Les études de collocations joueront certainement un très grand rôle dans la lexicographie future (ex. analyse du nom task). Des éléments que l'on croit synonymes peuvent entrer en composition avec différents noms. (Résumé en français de l'article). — О. Ducháčeк (Brno), Sur le problème de la structure du lexique et de son évolution (p. 89-98), M. Ducháček a publié, en 1960, une étude sur le « Champ conceptuel de la beauté en français moderne». Il reprend dans cet article les principes qui l'avaient alors guidé. La conclusion de ce qu'il appelle modestement un « petit exposé », et qui est en fait une analyse rigoureuse, ramasse parfaitement une démonstration trop serrée pour être condensée en quelques lignes. « Constatons, écrit-il, que les champs conceptuels participent à l'évolution du lexique global de la langue. Dans leur cadre, on peut observer des modifications de l'étendue, ainsi que du contenu de leurs aires et sous-aires et, à l'intérieur de celles-ci, le changement du degré de la synonymie approximative ou du caractère oppositif de leurs membres..... Les champs conceptuels reflètent de la manière la plus nette l'affinité notionnelle à laquelle revient le rôle déterminant dans la structuration du lexique. Leur analyse nous offre le maximum de chances de connaître l'interdépendance et l'interaction de ses membres, c'est-à-dire des lexèmes sémantiquement apparentés et facilite ainsi la découverte des facteurs principaux de l'instabilité de la structure lexicale. Dans la structure des champs conceptuels, il y a, bien entendu, des différences considérables. La nature de la structure du champ dépend de ce que représente le concept central... Il faut prêter une attention particulière au contexte et aux circonstances dans lesquelles un sème spécificateur peut devenir dominant. Il faut mettre en évidence les rapports qui prévalent entre les constituants des champs [synonymiques, en gradation, en coordination ou subordination]. La nature du champ détermine

la manière dont il faut l'explorer. [Exemple du champ de la beauté dans lequel on peut remarquer un perpétuel remaniement dû à de nombreux facteurs]. La structure du lexique, ainsi que celle de n'importe laquelle de ses parties à une époque donnée, n'est donc qu'un stade passager d'une évolution qui consiste dans des modifications incessantes aboutissant enfin à une transformation plus ou moins considérable. L'étude diachronique du lexique pose de nombreux problèmes épineux que l'exploration des champs conceptuels aide en grande partie à résoudre en offrant la possibilité de l'analyse historique d'une structure systématiquement hiérarchisée de lexèmes, structure dans le cadre de laquelle les changements et leurs causes, ainsi que certaines tendances générales, sont plus faciles à saisir et comprendre. » — A. Goldis (Bucarest), « Calque linguistique dans le cadre du contact entre deux langues apparentées : le français et le roumain (p. 99-119). C'est un autre aspect de l'influence qu'a exercée le français sur le roumain que A. Goldis étudie dans cet article. (Cf. 23. 1973, II p. 63-81). Les calques ne sont pas « autre chose que des constructions françaises habillées de mots roumains ». Le calque linguistique « parce qu'il imite partiellement ou intégralement un modèle » prend place entre les emprunts et la formation des mots nouveaux par dérivation, composition, etc. L'auteur propose la classification suivante: — 1. Calques lexicaux: a) calques de structure (dérivés à l'aide des préfixes-dérivés à l'aide des suffixes); b) calques sémantiques : « C'est un emprunt de sens... On attribue un sens nouveau à un mot ou à un syntagme déjà existant dans une langue. » — 2. Calques phraséologiques (« l'emploi synchronique de deux ou plusieurs termes. Ce sont des combinaisons inchangeables de mots ») : a) Structures nominales (subst + subst; subts + prép. + subst; subst + adj; adj + subst); b) Structures adjectivales (adj + adj); c) Structures verbales (verbe + un ou plusieurs éléments); d) Autres types de structure (prép + un ou plusieurs éléments; expressions impersonnelles). « On peut conclure que l'influence du français a une très grande importance dans le développement de la langue roumaine littéraire... Cependant on ne peut pas prévoir le sort de certains calques ou de certains néologismes lancés par leur créateur. S'imposeront-ils ? resteront ils dans la langue ou non ? « Il n'y a qu'un maître des langues qui en est le roi, c'est l'usage », disait Vaugelas ». — K. Gebhardt (Heidelberg), Mots d'emprunt et datation de mots (p. 120-122). Cette note « se propose de présenter un modeste complément méthodologique à l'ensemble des attestations premières de mots français, à savoir une source négligée pour déterminer leur chronologie... Un terme français peut apparaître plus tôt dans les langues des pays voisins qu'en français même. » L'emprunt atteste la vitalité de ce mot à l'époque où il a été emprunté, d'où l'intérêt qu'il y a à prendre en considération des textes étrangers pour fixer la première attestation d'un mot. L'auteur appuie sa thèse sur trois exemples : Cabane, Guide, Martingalebarcasse.

Jean Bourguignon.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Akten des 10. Linguistischen Kolloquiums (Tübingen, 1975). I. Sprachtheorie und Pragmatik, hgg. v. H. Weber und H. Weydt, VIII-400 p. II. Grammatik, hgg. v. K. Braunmüller und W. Kürschner, VIII-406 p.; Tübingen, Niemeyer, 1976 (Linguistische Arbeiten, 31, 32).

Ces deux volumes rassemblent, sous forme dactylographiée, les 68 communications présentées, en septembre 1975 au 10° « Linguistischen Kolloquium » qui s'est tenu à Tübingen : ces colloques, qui réunissent annuellement les linguistes allemands de la jeune génération auxquels se joignent quelques germanistes étrangers, reflètent fort bien l'activité considérable qui se déploie, en matière de linguistique, en RFA.

Bien évidemment, comme dans tout colloque qui se rapproche du congrès par le nombre des participants, la qualité des communications est inégale. On pouvait craindre ici une plus grande disparate qu'ailleurs, les organisateurs s'étant délibérément refusé, par conviction démocratique, à toute espèce de sélection (parle qui pense avoir quelque chose à dire, I, II...). Mais il faut convenir que chacun de ces exposés apporte, à sa façon, des idées souvent originales et toujours défendues avec conviction.

A défaut de pouvoir rendre compte de toutes les interventions, on voudrait donner au moins une idée des thèmes abordés et signaler les quelques exposés consacrés à la linguistique romane. Le premier volume répartit ainsi la matière : épistémologie linguistique (avec, en particulier, de bonnes réflexions, p. 27-38, sur l' « objectivité » des théories linguistiques), changements linguistiques (bonnes réflexions aussi, p. 99-112, sur la « Casilla pre-ocupada », une notion pré-structuraliste chez Isidore de Séville!), description des actes de langage (ensemble de communications digne d'attention sur la logique de l'interrogation et la grammaire de la phrase interrogative, p. 123-152), description des actes de communication, stylistique et rhétorique, linguistique textuelle, pragmatique (un des points forts, comme on sait, de la linguistique allemande). Le second volume regroupe les communications sur la phonologie (allemande et anglaise), la morphologie lexicale (avec un exposé tout à fait remarquable de H. Geckeler sur la dérivation adjectivale en français, p. 103-115), la syntaxe et la sémantique (bonne présentation par H. Thun de que en français populaire, p. 265-276; à relever aussi, p. 199-208, d'intéressantes remarques sur la grammaire des cas), la grammaire de Montague, l'informatique linguistique, l'enseignement de la langue.

Deux volumes, en somme, d'une grande diversité et dont il faut féliciter les éditeurs d'avoir réussi la publication dans des délais aussi rapprochés.

Robert Martin.

Maurice Gross, Méthodes en syntaxe, Régime des Constructions complétives, Paris, Hermann, 1975, 415 p.

Ce livre est certainement d'une très grande portée. On sait que Maurice Gross est un des initiateurs, en France, de la grammaire d'inspiration harrissienne et qu'il dirige une des équipes les plus importantes du CNRS en matière de recherche linguistique, le LADL (« Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique »). Ce volume est l'aboutissement de plusieurs années de recherche; il marque une étape, peut-être décisive, et l'auteur y fait preuve d'une remarquable clairvoyance.

L'occasion de sa réflexion théorique et critique est une recherche sur le «régime des constructions complétives », plus précisément sur les verbes qui ont en commun d'accepter, en construction directe ou indirecte, une complétive ou une infinitive. Il s'agit donc d'examiner un ensemble de quelque 3 000 verbes au moyen d'une centaine de critères (p. ex. : ces verbes acceptent ou non un sujet de l'animé, de l'inanimé, une complétive sujet; ils entrent ou non en tournure impersonnelle; ils appellent en subordonnée le subjonctif ou l'indicatif, etc.). Les tables obtenues définissent ainsi des classes syntaxiques extensionnelles, et c'est assurément une nouveauté. Or, un des résultats les plus remarquables est le nombre très élevé de classes différentes ainsi définies : environ 2 000 ! « Une classe contenant en moyenne 1,5 verbe, on peut affirmer qu'en général il n'existe pas deux verbes qui ont les mêmes propriétés syntaxiques » (p. 214). Au demeurant, il suffirait d'augmenter le nombre de critères pour accentuer encore cette fragmentation (voir la démonstration qui est faite p. 215). A la limite, chaque verbe aurait sa syntaxe propre. Lorsqu'elles se fondent sur des critères suffisamment diversifiés, les « classes syntaxiques » révèlent donc un éparpillement difficile à dominer.

Ce n'est nullement un constat d'échec. De tels classements sont tout à fait indispensables dans toute approche qui vise le traitement automatique des langues. Les tables syntaxiques ouvrent la voie à un nombre considérable d'applications et de recherches nouvelles. Et ce livre est l'amorce d'un « analyseur syntaxique automatique » qui pourrait s'apparenter aux « grammaires dites de dépendance » (p. 221).

La nécessité d'études extensionnelles et exhaustives, affirmée avec force, éloigne M. Gross de la technique des « génératifs », insuffisante à son gré, parce qu'on se contente trop souvent d'observations ponctuelles à partir desquelles on généralise hâtivement. Reproche dont il faut bien accepter le bien-fondé. Au demeurant, fidèle à l'approche harrissienne, l'auteur se livre à une critique détaillée de la grammaire de Chomsky. Certes, la linguistique générative a le mérite de mettre en évidence un nombre prodigieux de faits ignorés (p. 9); la preuve est faite que la recherche systématique des impossibilités grammaticales est plus éclairante que l'étude exclusive de ce qui est attesté (p. 26); et l'examen des « transformations » a renouvelé complètement la connaissance des langues. Mais il est faux, par exemple, estime M. Gross, que la notion de créativité soit fondamentalement liée à la récurrence (p. 17-18); une notion comme celle de

syntagme est fort mal définie (p. 34 et suiv.); l'arsenal descriptif que se donne la grammaire générative (arbres de surface, arbres profonds, symboles auxiliaires, traits syntaxiques, ordre des règles) « se révèle... extrêmement redondant. Étant donné un phénomène linguistique, le nombre des solutions formelles qu'il est possible d'envisager a priori pour sa description... est toujours élevé... Il est pratiquement impossible d'opérer un choix non arbitraire parmi les solutions disponibles » (p. 45). Enfin la formalisation n'est souvent rien d'autre qu'un codage, et cette « programmation » ne fait alors que « retranscrire des données sans jamais fournir aucune explication des phénomènes décrits » (p. 46).

La critique de M. Gross conduit aussi à une révision de la notion de transformation. Celle-ci, dit l'auteur, ne peut avoir, dans l'état actuel des connaissances, qu'un « statut purement expérimental »; elle n'est rien d'autre qu'un « dispositif expérimental qui permet de découvrir et de localiser les contraintes syntaxiques (et sémantiques) qui lient les éléments des phrases » (p. 9). Sur ce point, même si l'on accepte volontiers de donner provisoirement à une notion difficile à cerner un rôle purement heuristique, il faut convenir cependant qu'une définition (ou description) précise de la transformation en tant qu'instrument est tout à fait indispensable ; or, et c'est à mon sens une lacune, on la chercherait en vain dans ce volume. Certes on sait que les transformations s'opposent aux procédures purement distributionnelles (p. 47) ; elles s'opposent aussi à des propriétés « non transformationnelles » (p. ex. la « dérivation » au moyen de « verbes opérateurs » : il craint de... il a la crainte de...) ; mais alors les limites ne sont pas claires du tout.

Tout compte fait, au plan théorique, l'attitude de M. Gross est surtout critique. A l'égard des autres, sans doute, mais aussi à l'égard de lui-même; sa recherche expérimentale le conduit à des hypothèses dont il dit sans ambages qu'elles sont, à l'heure actuelle, impossibles à formuler avec rigueur. Ainsi l'éparpillement des classes syntaxiques fait imaginer (comment, autrement, l'apprentissage de la langue serait-il possible?) une structure sous-jacente de nature sémantique à fonction unificatrice (p. 215); on postule l'existence de « marques sémantiques » profondes, de « représentations abstraites »; mais on concède aussitôt qu'elles ne peuvent être « formulées de manière précise » et qu'elles posent un « problème pour lequel il n'existe aucune approche méthodique » (p. 130). De même l'hypothèse, originale, que les transformations ne varient ni temporellement ni géographiquement et que seules varient les « conditions lexicales » sur les transformations est aussi difficile à falsifier qu'à vérifier, et l'auteur reconnaît volontiers qu'un « système de conditions lexicales... reste entièrement à élaborer » (p. 231).

Bref, l'approche est pour l'instant toute pragmatique. Mais visiblement l'auteur s'achemine vers une forme de linguistique assez différente des modèles classiques de la grammaire distributionnelle ou transformationnelle; il esquisse des perspectives entièrement nouvelles, où la sémantique tient une place prépondérante. Son livre abonde en observations judicieuses. La lecture en est extraordinairement suggestive. A chaque page on se trouve confronté à des faits

inattendus, auxquels aucune théorie actuelle ne résiste. Et cette vertu stimulante et innovatrice fait l'attrait véritable de ce volume.

Robert Martin.

Robert Martin, *Theories of Language and methods in Syntax*. Études publiées par le Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz. Recherches Linguistiques I. En dépôt à la librairie Klincksieck, Paris.

Il y a seulement vingt-cinq ans un étudiant en « Grammaire et Philologie » pouvait à la rigueur se contenter d'apprendre son Bourciez d'une part, et son Brunot-Bruneau d'autre part. Plus curieux il lisait le Langage de Vendryès, la Linguistique générale et linguistique française de Bally, la Linguistique générale et linguistique historique de Meillet, La Pensée et la Langue de Brunot, ou enfin les ouvrages de vulgarisation de Dauzat. Depuis quelques années le travail de l'étudiant s'est considérablement compliqué, il risque de se perdre au milieu d'un véritable maquis de théories linguistiques nouvelles. Le livre de R. Martin se présente comme un guide salutaire. Comme le titre l'indique, il comprend deux chapitres : Les théories du langage et les méthodes en syntaxe.

Le premier chapitre se divise très clairement en trois parties :

r. — Le développement en France de théories « importées » du langage. En premier lieu « l'école sociologique française » dont le maître est Antoine Meillet. Son œuvre la plus importante Linguistique générale et linguistique française est caractérisée par la recherche de lois générales, lois d'évolution historique dont l'existence « conduit à rechercher un plan explicateur d'où ces lois tirent leur origine », et par l'importance de la notion centrale de système. En ce qui concerne les rapports entre Meillet et Saussure on doit constater que « l'essentiel de la pensée saussurienne ne laisse pas ici de traces bien profondes. »

Ensuite vient le « Fonctionalisme français », influencé fortement par le fonctionalisme pragois. On trouve ici les noms de G. Gougenheim et surtout de A. Martinet, dont les travaux sont bien connus. Parmi les principes généraux de la méthodologie fonctionaliste deux sont particulièrement importants : premier principe : « la langue a pour fonction première d'assurer la communication » ; second principe, qui découle du premier : la pertinence (qui fait du fonctionalisme une linguistique réaliste). Deux points sont développés : la manière dont sont décrits dans cette théorie les éléments et leurs mécanismes combinatoires (avec une présentation de la notion de double articulation) et la généralité du principe fonctionaliste capable « de fournir un plan explicateur aussi bien en synchronie qu'en diachronie ».

C'est le tour enfin du structuralisme américain et de son influence. Il est représenté par le distributionalisme, auquel les critiques n'ont pas manqué, que J. Dubois et M. Gross ont cependant adapté au français, et par les modèles génératifs. Il est certain que les grammaires génératives suscitent un engouement assez vif : traductions de Chomsky, ouvrages de N. Ruwet, de J. Dubois,

de Françoise Dubois-Charlier, numéros de la Revue Langages, utilisation même dans l'enseignement primaire par E. Genouvier et Cl. Gruwez.

2. — Deux « modèles » d'inspiration française. — Il s'agit de Lucien Tesnière et de Gustave Guillaume : deux théoriciens qui ont travaillé en solitaires et dont l'influence reste au-dessous de la valeur de leurs travaux.

Tesnière est l'auteur des Éléments de syntaxe structurale. Cette œuvre développe toute une théorie du langage, exemplifiée par les langues les plus diverses et qui peut servir de type aux grammaires dites « de dépendance ». R. Martin étudie les deux notions fondamentales que comporte la théorie : celle de connexion et celle de translation. Il institue ensuite une comparaison avec l'analyse en constituants immédiats.

L'examen de la linguistique de Guillaume est conduite par notre auteur avec beaucoup de sympathie — il se déclare d'ailleurs son disciple. Ceux qui ont été les auditeurs de G. Guillaume (comme moi-même) le retrouvent parfaitement dans le portrait qui est esquissé. La synthèse de cette théorie est remarquable. R. Martin montre qu'« elle postule l'unité du signifié en langue, sa nature cinétique et l'ordination des signifiés selon des lois qui sont les lois mêmes de la 'pensée commune'».

- 3. Quelques voies nouvelles. Parmi les théoriciens qui s'engagent sur des chemins encore inexplorés « les uns combinent en des synthèses originales des éléments empruntés de divers côtés... d'autres cherchent dans la logique le renouveau de leur pensée et font porter leur effort sur la formalisation des théories intuitives. Sont ici successivement présentés :
 - a) La grammaire des connexions de J. Fourquet.
- b) La linguistique de B. Pottier depuis sa thèse Systématique des éléments de relation jusqu'à la récente Linguistique générale. « La théorie de B. Pottier, originale en dépit de son caractère syncrétique, est un modèle optionnel parce qu'il considère, à chaque niveau, que le locuteur (ou le récepteur) se trouve placé devant des choix. C'est en ce sens qu'il y a de fortes affinités avec le fonctionalisme. Mais les réminiscences guillaumiennes, les ressources trouvées dans l'analyse sémantico-logique, permettent, jusqu'à un certain point, de dépasser le stade d'une simple taxinomie, sans concession à la linguistique générative que B. Pottier a sévèrement critiquée.
 - c) Des Essais nouveaux d'interprétation sémantique du langage.

Ce qui intéresse au premier chef E. Benvéniste « c'est la fonction organisatrice du langage... » « L'apport le plus déterminant de Benvéniste à une linguistique d'inspiration « sémanticienne » consiste en une remarquable théorie de l'énonciation. » Cette opposition entre faits qui intéressent l'énoncé et faits qui intéressent l'énonciation est largement exploitée par la sémiotique actuelle.

Oswald Ducrot construit une théorie du langage, proche de la sémantique générative, sur la distinction formulée par Benvéniste et utilise deux concepts opératoires, essentiels pour lui : le sous-entendu et le présupposé (Cf. Dire et ne pas dire).

Pour J. Gagnepain le terme de sémiologie n'a pas le même sens que pour R. Barthes ou A. J. Greimas. La sémiologie, chez lui, est à la sémantique ce que

la phonologie est à la phonétique. Le développement de ce parallèle met bien en lumière l'originalité de la théorie, mais aussi dévoile les limites auxquelles elle se heurte.

d) Des Essais nouveaux de formalisation.

La traduction et la documentation mécaniques ont contraint les linguistes français à une formalisation à l'aide de modèles mathématiques « qui permettent de mieux cerner les concepts théoriques, de les développer en eux-mêmes et de mesurer ainsi leur cohérence en même temps que, par la confrontation au discours on peut en apprécier l'adéquation... Le besoin de plus en plus ressenti de la formalisation marque très certainement une étape importante dans l'évolution des théories du langage. Du stade intuitif on accède à celui du calcul où les notions, aux contours nettement définis, deviennent utilisables par ces opérateurs « neutres » que sont les automates. La réflexion théorique s'en trouve stimulée parce qu'elle est contrainte à une extrême rigueur. » Ce besoin est à l'origine de la publication d'un certain nombre d'ouvrages dans la collection Monographies de linguistique mathématique (chez Dunod). La lecture de ces ouvrages est difficile, c'est pourquoi Michel Hughes nous a donné une Initiation mathématique aux grammaires formelles (chez Larousse) et P. Goujon Mathématiques de base pour les linguistes (chez Hermann).

Dans le second chapitre trois parties également que voici : 1. La réaction contre la *Grammaire générale*. 2) La place de la syntaxe dans les théories nouvelles. 3) Le renouvellement pragmatique des méthodes et l'impulsion de la réflexion théorique.

Les recherches françaises en syntaxe sont nombreuses et diverses, on ne peut qu'en fournir quelques éléments. Cette constatation amène l'auteur à se borner à « la méthodologie, aux options que les linguistes français ont pu prendre au plan théorique ». La difficulté de donner une esquisse de la syntaxe tient au fait que chez les auteurs cette notion a un contenu qui manque de netteté et une place assez mal située.

Pour expliquer la réaction contre la Grammaire générale telle qu'elle se maintenait encore dans l'enseignement vers les années 20, R. Martin rappelle les conceptions de Port-Royal dont il précise l'apport : c'est la naissance de la Syntaxe que les Encyclopédistes opposeront à la Construction. Les critiques, favorisées par une véritable trahison des idées port-royalistes dans la grammaire scolaire pendant deux siècles sont nombreuses. Elles ouvrent la voie à la grammaire « onomasiologique » de F. Brunot (avec La Pensée et la Langue) et à la grammaire « psychologique » de Damourette et Pichon (avec leur monumental Essai de grammaire de la langue française).

Nous assistons ensuite à une véritable redécouverte de la notion de syntaxe avec, en France, le développement de la notion de dépendance (L. Tesnière et G. Galichet). S'y rattache la syntaxe fonctionaliste, du moins dans le système de Martinet. La syntaxe de Gougenheim, fonctionaliste elle aussi, est très différente. D'autre part, la «syntaxe» guillaumienne, par la notion d'incidence ouvre des perspectives tout à fait nouvelles. Lorsqu'il parle de la syntaxe guillaumienne, l'auteur met le mot entre guillemets car, dit-il « Dans le modèle de

Guillaume elle est tributaire de la sémantique grammaticale dont elle n'est, à tout prendre, que la conséquence obligée : l'essentiel de la théorie consiste à rendre compte de la signification des catégories grammaticales. » (A titre d'exemple un résumé de l'analyse de l'Article est proposée). Les rapports de la sémantique guillaumienne avec la syntaxe ne sont pas encore nettement établis.

Et c'est entre 1930 et 1960 que nous voyons se développer en France les études de syntaxe. D'abord elles se renouvellent sur le plan pragmatique avec l'essor de la syntaxe historique et un certain nombre de travaux concernant soit le français (L. Foulet, G. et R. Le Bidois) soit des langues étrangères (latin avec Juret, grec avec Humbert, allemand avec Fourquet, etc.) Ensuite elles s'établissent avec le développement des études guillaumiennes (G. Moignet, J. Stéfanini, A. Molho et leurs élèves A. Joly, R. Martin). C'est par le biais du mécanisme d'incidence que les guillaumiens s'orientent vers les questions proprement syntaxiques.

Enfin « la linguistique américaine, distributionaliste ou générative, donne à la recherche syntaxique une impulsion très importante » (N. Ruwet, J. Dubois, F. Dubois-Charlier).

« Au total, conclut R. Martin, deux tendances principales se partagent, à l'heure actuelle, le domaine des recherches syntaxiques en France : la tendance guillaumienne et la tendance générative. Il s'y ajoute les prolongements importants de la grammaire de dépendance à la Tesnière. Mais ni le fonctionalisme, ni l'analyse brondalienne, ni le distributionalisme harrissien, exception faite de recherches proches du transformationalisme, n'ont eu en France de véritable développement. Si l'on considère que la grammaire comporte un aspect sémantique et un aspect proprement syntaxique, le premier est l'apanage des guillaumiens, le second celui des génératifs. Les guillaumiens ont à fonder une syntaxe proprement dite. Les génératifs ont à définir les symboles qu'ils utilisent et donc à préciser l'articulation de leur modèle avec la composante sémantique. »

On admirera la maîtrise avec laquelle R. Martin présente ce panorama, à peu près complet, des travaux réalisés ou des recherches entreprises par les linguistes français depuis Antoine Meillet jusqu'à nos jours. L'auteur domine un ensemble aussi complexe et diversifié grâce à sa connaissance profonde des œuvres et des leurs auteurs. Non seulement les théories du langage et les méthodes en syntaxe sont décrites avec exactitude mais elles sont également soumises à une critique lucide qui fait la part des apports positifs et celle des insuffisances autant que des limites. L'ordre adopté dans l'exposé est l'ordre chronologique, comme on a pu s'en rendre compte, le lecteur peut ainsi suivre l'évolution des positions prises par les linguistes et se rendre compte des influences qu'ils ont subies comme des réactions qu'ils ont suscitées. Cette clarté de l'agencement général se trouve reflétée dans la construction de chacun des paragraphes : c'est semblet-il, la grande qualité que l'on reconnaîtra à ce livre à la fois utile et séduisant.

Le Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz a publié un second volume : *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*. Ce sont les Actes d'un colloque organisé par le Centre (7-9 novembre 1974), publiés par Jean David et Robert Martin. Il en sera rendu compte dans les prochains numéros de la Revue.

Jean Bourguignon.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES

Marcel Juneau, La Jument qui crotte de l'argent, Coll. Langue française au Québec, 2^e section, : éditions commentées de textes, nº 2. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 143 pages.

L'édition et l'étude linguistique de ce conte populaire enregistré aux Grandes Bergeronnes (Québec) intéresseront à plus d'un titre les linguistes qui récoltent des ethnotextes et ceux qui — ce sont souvent les mêmes — étudient les variétés du français régional. Ce conte populaire intéresse aussi les spécialistes de littérature populaire, de folklore et d'ethnologie. Nous ne parlerons ici que de la présentation linguistique du texte. Elle est excellente. Elle transcrit un enregistrement et suit fidèlement la parole enregistrée dont elle donne deux images graphiques, présentées côte à côte sur deux pages.

La transcription phonétique est minutieuse, comme il se doit; on a l'impression, à lire certaines précisions, que l'enregistrement magnétique a été entendu et ré-entendu des dizaines de fois par les chercheurs et étudiants du séminaire qui avait pris ce texte enregistré comme objet d'étude. La plus grande précision est ainsi apportée à la transcription définitive. La segmentation par mot peut faire difficulté lors de la première lecture : séten, en un seul mot, doit être interprété s éte n= « c'était une », la voyelle initiale de l'article indéfini pouvant s'amuir dans un pareil contexte phonétique. Quelques romanistes auront sans doute du mal à analyser hennare comme étant le groupe verbal j'en aurai. Pourtant les difficultés proprement phonétiques n'ont rien d'extraordinaire : aspiration de la chuintante pour l'initiale, puis dénasalisation de en en liaison, enfin nasonnement sur àré à cause de la liaison fortement marquée. Je me demande si h enn ärë, en trois mots, n'aurait pas été plus facile à analyser. Sans doute, mais je crois aussi que Marcel Juneau a eu raison d'écrire ce groupe verbal en un seul mot, car cette présentation, plus proche de la réalisation phonétique et de la syllabation vraie, permet de mieux entendre la prononciation québécoise. Quant aux difficultés d'analyse, il suffit pour les résoudre de se reporter à la ligne correspondante et numérotée de la page d'en face où l'on trouve le sens et la solution de l'énigme : moi j'en aurai soin des vaches.

La « transcription en orthographe habituelle » ne trahit aucune des particularités de cet acte de parole, frappé d'hésitations, de reprises, de redondances, de ruptures de construction. Rien n'est traduit en « bon français », Dieu merci! Voici ce que cela donne:

« — Ah, il dit, oui, il dit, mon jeune homme, il dit, j'ai clairé le mien, il dit, à matin. Il dit... il faisait pas mon affaire, il dit... je m'en vais t'engager. Il dit, ce que c'est... ce que... ce que tu sais faire?

Revue de linguistique romane.

— Ah, il dit, je sais faire toutes sortes de choses, il dit, je suis un garçon de sus = [de chez]... de sus un habitant, puis, il dit, je sais labourer, je sais herser, je sais... je sais faire toutes les ouvrages des habitants. »

Voilà comment tel conteur rapporte un dialogue, au Québec, aux Grandes Bergeronnes. Cet échantillon de discours est plus intéressant qu'un texte ré-écrit correctement en français standard et décoloré. La lecture en est aisée pourtant. De plus, ce texte écrit comme on parle, et comme on parle en québécois, transmet au lecteur linguiste les manies et les défauts d'un locuteur et lui apprend par là-même que le message linguistique peut parfaitement passer à travers toutes ces approximations de la parole individuelle. Ce texte écrit en pur québécois non corrigé, c'est-à-dire non altéré, fournit un échantillon que M. J. commente abondamment.

Le commentaire de prononciation occupe 40 pages (40 à 80). Le choix des faits commentés repose sur une comparaison entre le français standard et la prononciation du texte. Cette comparaison et ce choix sont les seules choses qui relèvent d'une attitude synchronique; tout le reste du commentaire se développe de façon diachronique, c'est-à-dire génétique. Cette présentation a l'avantage de fournir, avec le relevé des faits, leur explication historique. Les différences de prononciations découlent parfois d'un conservatisme (mér au lieu de mèr « mère »; mwé au lieu de mwa « moi »); d'un fait de prononciation populaire, c'est-à-dire dialectale en pays d'oïl, transportée au Québec et non corrigée (timbres vocaliques plus fermés é pour es, est; ó dans sór pour « sort »); dialectalismes bien localisés et adoptés au Québec, du moins dans certaines régions et dans le parler du conteur (aspiration des chuintantes comme en Charente-Poitou); innovations québécoises (palatalisation de t et d devant i et u; certaines réductions syllabiques). Le répertoire bien organisé permet, grâce à une table des matières détaillée, de retrouver facilement les faits. Deux remarques de détail : 1) la prononciation tu thue « tu te couches » ne mérite pas d'être relevée, car c'est la prononciation ordinaire et normale ; même observation pour kriva « crieras ». 2) « Le pronom relatif sujet qui prononcé kè ». Les faits de français vulgaire le couteau que je me sers semblent montrer qu'il ne s'agit pas ici de phonétique, mais de morpho-syntaxe, comme le suggère d'ailleurs Marcel Juneau lui-même dans son commentaire. Le transfert de ce point dans les chapitres de morphologie ou de syntaxe s'impose à mon avis (voir sur cette question V. Visan, «Le pronom relatif invariable en roumain et en français », dans le Bulletin de la Société roumaine de linguistique romane, tome 10, 1974, p. 54-73 et c. r. RLiR 1976, p. 202). Une question générale se pose pour cette partie du commentaire : faudra-t-il, pour chaque texte parlé que l'on édite, expliquer toutes les prononciations divergentes par rapport au français standard, avec, chaque fois, toutes les références bibliographiques traitant du fait phonétique relevé? Les éditions d'ethnotextes s'alourdiraient de quelques redites. On pourrait aider le lecteur linguiste par un relevé rapide des seuls faits qui peuvent le dérouter, chaque catégorie pouvant renvoyer à un ouvrage général, comme par exemple, pour le québécois à Marcel Juneau, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec ou à ce premier commentaire.

Le commentaire de morphologie (p. 81-88) et celui de syntaxe (p. 88-108) relèvent des faits intéressants dont l'interprétation peut avoir des répercussions sur la présentation du texte. Le conteur a dit i vyèn, ce qui, morphologiquement, devrait se transcrire ils viennent, mais ils désignent les vaches. On sait que le québécois a une forme unique de pronom sujet à la 6e personne. Ce ils doit-il devenir elles, transposition adoptée par M. J., dans la « transcription en orthographe habituelle »? S'agit-il d'une question d'orthographe? J'aurais préféré dans ce cas une présentation plus québécoise du texte, avec une explication entre crochets, comme le fait dans d'autres cas l'éditeur, ils [= les vaches] viennent. Cette insertion de la morphologie véritable dans la présentation française mettra toujours l'éditeur dans l'embarras : ou il est fidèle à la grammaire du texte et présente alors un texte incompréhensible, ou il transpose en grammaire française et s'éloigne ainsi du québécois. Un argument appuie ce dernier choix : de toute façon le texte est transcrit phonétiquement sur la page d'en face. Certes, mais ce nivellement grammatical risque de tromper un lecteur pressé. On peut discuter ce problème à perte de vue ; les solutions ne peuvent pas reposer sur un principe unique. Voici par exemple un autre cas où certainement je n'aurais pas agi comme M. J.: j'aurais écrit je vas et non transposé en je vais. Je me serais demandé longtemps s'il ne faudrait pas écrire aussi vous faisez, comme en phonétique au lieu de vous faites, Mais évidemment on compliquerait trop la lecture en risquant des formes comme a =« elle », cetelle-là = « celle-là », li = «lui», alle = «aille», faisse = «fasse» prende-la = «prends-la», s'assit = « s'assied », etc. La bonne solution est une solution moyenne entre la fidélité au texte et une langue suffisamment ordinaire et connue pour ne pas égarer le lecteur. Cette solution moyenne, M. J. l'a trouvée, en la plaçant parfois un peu plus loin du québécois, en morphologie du moins, car, en syntaxe, l'éditeur suit celle du texte et a la sage audace d'écrire « tu veux-tu, il dit, que je m'en vais te donner un œuf?»

Je me demande également si, pour permettre des éditions plus nombreuses d'ethnotextes, ce commentaire grammatical ne devrait pas être allégé. Faut-il relever on au lieu de nous ? (ce qui de toute façon est plutôt de la syntaxe que de la morphologie). Faut-il relever la reprise par un pronom d'un nom placé près du verbe : « Cette jument-là, elle crotte de l'argent » ? et par anticipation : « c'est lui qui l'a gardée, ta jument » ? l'absence de ne ? avec sa conséquence normale sur la place des pronoms personnels à l'impératif ? Tout cela est trop banal en français parlé, pour qu'on dresse des listes exhaustives dans chaque édition de texte. De même, je me demande s'il faudra, chaque fois qu'on publie un texte parlé, apporter, pour chacun des régionalismes signalés, tout un apparat bibliographique, qui montre justement que le fait est connu et qu'on n'aurait pas besoin d'insister autant.

Le lexique regroupe une quarantaine de mots ou d'expressions. Chaque article donne de nombreuses attestations prises en dehors du texte et montre ainsi le caractère des régionalismes relevés. Là encore se pose la question : ne faudra-t-il pas alléger dans les prochaines éditions ? On peut aussi se demander si certains régionalismes ne seraient pas plus faciles à retrouver dans un lexique alpha-

bétique que dans un paragraphe de syntaxe : c'est le cas de la préposition sus au sens de « sur » et surtout de « chez » ; de dangereux dans le tour « il n'y a pas dangereux » ; de toujours et toujours que au sens de « tout façon », « quoi qu'il en soit » ; de bien croire au sens de « naturellement ». Une autre remarque sur le lexique : le québécois a tiré de l'anglais « gang » un substantif féminin (parce que terminé phonétiquement par une consonne) et prononcé gan : ne faudrait-il pas l'écrire une gagne et non gang ? D'autant plus que le français standard gang n'a qu'un sens péjoratif et ne sert que pour les gangsters et leurs associés sémantiques, alors que le québécois signifie « troupe, troupeau, rassemblement » et qu'on peut dire, comme dans le texte, « les grandes gagnes de vaches ».

Voilà beaucoup de questions autour d'une excellente édition d'un texte de littérature orale. Ce ne sont pas des critiques formulées de façon interrogative, ce sont des interrogations vraies et honnêtes : nous pouvons en effet très souvent hésiter entre plusieurs solutions, puisque nous n'avons pas encore de règles précises pour l'édition des textes en français régional. Aussi devons-nous savoir gré à Marcel Juneau de nous avoir fourni un exemple et proposé sa manière de voir dans ces questions délicates posées par l'édition et l'analyse linguistique des textes oraux.

G. TUAILLON.

Jörn Albrecht (Hrsg.), Pierre-Nicolas Bonamy, Vier Abhandlungen zum Vulgärlatein und zur Frühgeschichte des Französischen, Tübingen: Tübinger Beiträge zur Linguistik, 1975, 48 + [115] p. (Lingua et Traditio, 1).

Après une période où l'histoire a été relativement peu appréciée, les linguistes y reviennent depuis peu : les travaux qui s'en occupent augmentent fortement en nombre. M. Eugenio Coseriu, dont on connaît les nombreux travaux consacrés à l'histoire de la discipline, ne l'avait jamais perdue de vue. Par conséquent nous ne sommes guère surpris de le voir lancer avec M. Hans Helmut Christmann une nouvelle série « Lingua et Traditio », chez l'éditeur déjà bien connu des « Tübinger Beiträge zur Linguistik », qui essayera avant tout d'éclairer la préhistoire de la linguistique en tant que discipline scientifique. Ces travaux de « reconquête » de l'histoire contribueront à assigner leur place véritable aux développements récents de la linguistique (cf. la préface d'E. Coseriu, p. 1).

Dans cette optique, les textes de Bonamy (1694-1770) que présente M. Jörn Albrecht ont une importance considérable. Car les quatre textes de Bonamy qui ont comme sujet l'introduction du latin en Gaule, le latin vulgaire, la disparition de la langue franque en France et finalement une explication des Serments de Strasbourg, tous datés de 1751, mais parus entre 1756 et 1759 dans les Memoires de Littérature tirez des Régistres [de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres], montrent souvent une étonnante modernité de vues, De plus, on voit que Bonamy se trouve dans une tradition, certes illustrée par un petit nombre de savants, mais néanmoins bien affirmée. Les commentaires très sobres

DOMAINE GALLO-ROMAN

et précis de M. Albrecht, qui occupent les pages 5-48, renforcent cette impression. Outre une esquisse biographique, une bibliographie importante et quelques pages qui montrent l'accueil des thèses de Bonamy par quelques grands romanisants (surtout Gröber, Ettmayer et Brunot), M. Albrecht met en évidence les points saillants des textes de Bonamy.

L'importance donnée au latin parlé quotidiennement dans les provinces de l'Empire pour la naissance du français (et des autres langues romanes), l'aspect de ce latin et sa coexistence avec le latin classique des grands auteurs littéraires, la stratification sociale et géographique de la langue, tout cela sont des concepts que Bonamy utilisait déjà. Il combattit énergiquement la thèse celtisante de son contemporain Lévesque de la Ravalière. Il entrevit que le latin « classique » était l'apanage d'une couche assez mince de la population de l'Empire et que le « vulgaire » avait dans la vie quotidienne beaucoup plus de poids. Même ses idées sur l'influence des peuples germaniques, essentiellement des Francs, pour la formation du français sont encore intéressantes.

C'est nécessairement dans les détails précis et dans les questions méthodologiques qu'on voit l'âge des écrits de Bonamy. Les considérations phonétiques (p. 58 sqq.), certaines étymologies (p. 45 sq.), quelques propositions morphologiques (la formation du futur roman, p. 33) reposent sur des erreurs. D'autre part, ce que Bonamy a écrit sur le verbe « être » (p. 50) est toujours d'actualité. Il serait vain de vouloir lui reprocher telle ou telle erreur — il convient au contraire d'admirer qu'avec les moyens modestes dont il disposait, Bonamy ait réussi à avoir une vue aussi claire des problèmes. Sa connaissance approfondie des auteurs latins, bas-latins et français médiévaux l'a aidé; d'autre part, il connaît aussi un nombre considérable de textes occitans (béarnais et langue-dociens surtout) et semble percevoir la situation linguistique de la France. Il se peut que cela soit dû à l'influence de son ami La Curne de Sainte Palaye, grand collectionneur de pièces troubadouresques.

Nous pensons que ces remarques mettent en relief l'importance des écrits de Bonamy et l'intérêt de cette réédition. Peut-être M. Albrecht aurait-il pu essayer de resituer Bonamy un peu plus dans son contexte historique en insistant davantage sur les débats scientifiques de l'époque et en montrant certaines des constantes de ces discussions. Il est vrai qu'une telle entreprise aurait facilement dépassé le cadre d'une édition commentée.

Quelques remarques de détail pour finir : p. 5, l. 13, l'année de naissance de Bonamy manque (1694) ; p. 12, la ligne 13 manque entièrement ; p. 33-39 il vaut mieux appeler des auteurs du 1^{er}, VII^e, X^e ou XIII^e siècle non pas « Historiker » mais « Geschichtsschreiber » ; les pages entre les différentes parties du livre ne sont pas numérotées (au grand désespoir des bibliothécaires).

Cette édition reste une contribution importante pour la préhistoire de notre discipline.

Georg Kremnitz

LEXICOGRAPHIE.

Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle publ. sous la dir. de Paul Imbs, t. IV (badinage-cage), Paris (CNRS), 1975, XXVI-1167 p.

L'impression dominante que laisse ce volume, comparativement aux trois premiers, est celle d'équilibre et de maturité. Là où l'on pouvait déplorer une certaine disparité dans l'importance des articles, on trouve maintenant les proportions harmonieuses d'une œuvre où chaque mot tient exactement la place qui lui revient. Là où l'on pouvait s'inquiéter d'un gigantisme incontrôlé, on admire au contraire la concision d'un texte habilement ramené à l'essentiel. Ce n'est pas, sans doute, qu'on ne se prenne de temps en temps à regretter l'extraordinaire richesse des volumes précédents : ces longues listes d'exemples avaient leur charme, avouons-le, par les nuances qu'elles illustraient, par les rapprochements qu'elles faisaient naître et les passages subtils d'un sens à l'autre qu'elles permettaient de retrouver. Mais il était bien difficile de laisser plus longtemps à la rédaction « la bride sur le cou » (p. VII) ; c'est dommage en un sens ; mais c'est plus raisonnable.

La nomenclature s'est élaguée, allégée en particulier des vieilleries qui l'encombraient; du coup, la documentation paraît rajeunie, et il faut louer ici l'utilisation judicieuse d'un nombre croissant de dictionnaires techniques, à la fois diversifiés et modernes (et gérés par l'ordinateur, soit dit en passant). Par ailleurs, bon nombre de dérivés, plus ou moins occasionnels, sont groupés sous le mot de base, ce qui supprime ceux des articles où l'on évitait difficilement les redites. Un index des mots cités et qui ne figurent pas à la nomenclature clôt ce volume et contient déjà plus de 600 vocables; innovation heureuse qui demande à être étendue (cette liste ne comporte pas en effet tous les mots utilisés: p. ex. sous barrer II, p. 208, apparaît le mot argotique balanstiquer, absent de la nomenclature et de l'index: mais on sait que les volumes sont perforés au fur et à mesure de leur publication, ce qui permettra, après traitement par l'ordinateur, de compléter systématiquement cet inventaire).

Les exemples se sont raccourcis et certaines des citations le cèdent à des « syntagmes » : on ne peut que s'en féliciter. Néanmoins, à mon sens, il est dommage que les exemples courts soient maintenant enchaînés avec la définition; pour un gain de place minime, on encombre singulièrement le texte (p. ex. sous blaser A 2, on ne voit pas pourquoi l'exemple de Sartre est sur le même plan que la définition, ni sous blasé II A, celui de Balzac; que bondir comme un torrent du haut d'un roc ou bondir comme un tigre demandent une référence, cela se comprend; mais pourquoi ne pas les citer avec les syntagmes de la page 666? Ailleurs la technique est bonne, p. ex. sous l'article bâtir ou sous l'article bœuf).

Une rédaction sobre et précise, une présentation parfaitement claire, des définitions nettes, abondamment illustrées : ce sont là des qualités de tout premier ordre que les critiques ont unanimement soulignées pour les précédents volumes. Ici, elles se sont encore affirmées. Tout au plus pourrait-on regretter l'absence

totale d'un système de renvois qui permettrait de récupérer les exemples précédemment utilisés. La gestion par l'ordinateur devrait pourtant rendre un tel système à la fois commode et efficace.

L'abondance de la matière me fait choisir un point de détail : il concerne la technique lexicographique de la définition verbale. Tout d'abord, on constate à mainte reprise que la définition reprend à tort l'objet direct ou indirect du verbe défini. Ainsi, barrer I B I a, c'est « fermer un passage (en plaçant un obstacle en travers) » : « deux pièces de canon... barraient la porte » ; la mention un passage doit figurer entre parenthèses ou entre crochets, car elle représente l'objet du verbe barrer et n'appartient pas à la définition en tant que telle. Briguer B, c'est « chercher à obtenir une charge, un emploi en faisant acte de candidature » ; même remarque : une charge, un emploi ne sont que le rappel de l'objet verbal (« briguer quelque charge ecclésiastique »). Voyez également baigner III, ballaster, baptiser A I, baratter, bassiner A, B, bercer I A I, brasser A, B, brouiller B I, brouter A, câbler B, etc. Il y a là un défaut auquel il est facile de remédier.

Quelquefois aussi il est impossible de remettre en bonne place les compléments du verbe défini. Ainsi sous barbariser en emploi transitif (barbariser sa langue, une langue barbarisée) on lit : « faire des barbarismes, utiliser des mots impropres » : ce n'est pas là une définition acceptable pour un verbe transitif; le complément du verbe ne peut pas s'en accommoder. De même pour barioler B (barioler sa conversation, son style; il bariolait sa conversation d'une foule de mots dont il ignorait la signification) : « assembler des idées bizarres, des expressions étranges, sans ordre ni goût »; cette définition ne serait bonne que pour un verbe intransitif. Fréquemment d'ailleurs les rapports entre les compléments du défini et ceux du définissant sont maladroitement signifiés : p. ex. pour blâmer qqn (A) « ... faire de sérieux reproches »; mieux vaudrait dire : « faire de sérieux reproches à », pour marquer mieux, par la préposition à, la place vide où pourrait s'inscrire le complément de blâmer.

Les mentions « emploi intrans. » et « emploi absolu » ne paraissent pas toujours utilisées à bon escient. P. ex. blaguer sans complément est déclaré en « emploi absolu »; mais il ne semble pas résulter d'un « effacement »; blaguer, ce n'est pas nécessairement blaguer qqn. Au contraire, briguer, c'est obligatoirement briguer qqc; en l'absence d'objet, on préférera donc « emploi absolu » pour ce verbe (briguer C). Battre des cils, des mains, des ailes ne sont pas des « emplois absolus » : on ne voit pas quel complément serait effacé (battre² A 2).

Je critiquerais également l'usage qui est fait de la mention emploi factitif: on la réserve d'ordinaire au type cuire la viande (= « la faire cuire »). Ici elle est appliquée à la périphrase factitive (faire briller, faire bouillir...). Affaire de terminologie, dira-t-on. Soit. Mais quand de telles périphrases sont classées sous l'emploi transitif, il s'agit manifestement d'une erreur (p. ex. faire baraquer un chameau, faire basculer qqc.; ou encore, en dehors de faire: envoyer balader qqn = « envoyer se balader »).

S'agissant de verbes, les rapports polysémiques sont d'un maniement délicat, car les extensions ou restrictions de sens, les métonymies ou les métaphores

concernent tantôt le contenu du verbe lui-même, tantôt le sujet ou les compléments. Distinctions subtiles que peu de lexicographes dominent. Du moins faudrait-il distinguer les passages métaphoriques de locutions (verbe + complément: p. ex., sous boire: boire du petit lait, boire la sueur de qqn, boire un bouillon, etc.) des emplois métaphoriques du verbe lui-même (boire la honte, la défaite...): dans le second cas, le verbe accepte des compléments exclus du sens propre. Trop souvent les mentions de polysémie sont omises (p. ex. entre besogner A et B; il faudrait p. restr.; boire une somme d'argent est un emploi métonymique de type « objectif »: métonymie sur l'objet, etc.); elles sont quelquefois erronées (boucler¹ I B est lié à I A p. restr., non p. ext.: dans I A, il s'agit de n'importe quel orifice ou ouverture, dans I B d'une ouverture aménagée dans un bâtiment; briguer la main de qqn, au sens de « briguer la faveur de sa main » me paraît de nature métonymique, de même baguer une jeune fille au sens de « s'engager à l'épouser, l'épouser »).

Voilà des imperfections bien minimes. On est sensible beaucoup plus, examinant les verbes, à la clarté et à la diversité des découpages opérés. Pas de moule imposé coûte que coûte : tantôt c'est la grammaire qui structure les articles, tantôt c'est l'analyse sémique qui l'emporte (p. ex. pour boucler ou pour battre). Presque toujours le plan s'impose avec la force de l'évidence : rares sont les dictionnaires qui méritent ce compliment.

Robert Martin.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français publiés par B. Quemada, 2º série, fasc. 7, Datations et Documents lexicologiques réunis par J. Suchy, Didier éd., Paris 1975; in-8°, xxx + 246 p.

Cette septième livraison tranche sur les précédentes. En effet, elle ne groupe pas des fiches de différents chercheurs, travaillant de première main ou d'après les revues spécialisées, mais présente l'ensemble des nouvelles datations relevées par notre collègue J. Suchy au cours de ses lectures ou relectures. Celles-ci vont de l'Alexis aux publications les plus récentes. Ce sont les ouvrages modernes, cette fois encore, qui sont le mieux représentés: Moyen Age, 6 titres; XVIe s., 19 titres; xvIIe s., 28 titres; xvIIIe s., 63 titres; xIXe s., 86 titres; xXe s., 226 titres. L'ancien français apparaît peu. Pour le xvie s., D. Sauvage, traducteur en 1551 d'une Philosophie d'Amour, apporte toute une série de termes, surtout savants, dont plusieurs ont fait leur chemin : idéal (adj.), mistible, mollasse (adj.), odorat, véhicule et bien d'autres. Le XVIIe s. représenté ici est peu solennel. L'Histoire macaronique de Merlin Coccaie, 1606 (hin han et hinhen ' hi-han', nèfle 'coup', thomiste), y voisine avec l'Ovide bouffon de L. Richer, 1649-1652 (paumer la gueule, presto, venette). La Muse historique de J. Loret, 1638-1665, est souvent mise à contribution, elle aussi (chuchoterie, préluder, au figuré, qu'en-dira-t-on, écrit « Qu'en dira-t'on »). Pas d'ouvrage qui se détache, dans le siècle des lumières. A l'époque la plus récente, presque tous les niveaux

de langue sont présents, car l'on va du journal quotidien à Saint-John Perse. Mais J. S. a une prédilection pour les histoires et les essais littéraires, philosophiques ou politiques. L'argot occupe une place réduite, Si l'on examine l'ensemble du lexique relevé, on trouve un grand nombre de mots rares, non recueillis par les dictionnaires, appartenant souvent à la langue littéraire. Ainsi les trois premiers termes retenus sont abécédique 1950, aberrance 1950, abêtisseur 1871. Ceux qui nous apprennent le plus sont plus courants : romance 'chanson sentimentale' 1719, succursale 1818, lapsus 1833, muflerie 1843. Comme on pouvait s'y attendre après lecture des ouvrages dépouillés, deux catégories sémantiques paraissent favorisées, celle des mots qui témoignent des mœurs (daindy 'dandy '1813-14, sans-façon 1817, auto-discipline et débrouillardise 1919, hold-up 1925), celle des mots qui se rapportent à la politique contemporaine (possédant 1900, léniniste 1917, trotskyste 1926, politisation 1929, totalitarisme 1940). On trouve aussi quelques termes de voyages, concernant surtout les pays arabes (diebel 1787, slougui et souk 1848) et relativement peu de termes techniques. L'architecture présente toutefois retube 1546, l'histoire des religions fétichisme 1757 et lamisme 'lamaïsme '1829, la linguistique vocalisme 1864, lexicalisation et lexicalisé 1927, la cuisine carbure 'garbure 'ca. 1655 et risotto 1818. En conclusion, recueil abondant et intéressant, précieux en particulier par les lumières qu'il apporte sur le vocabulaire social et politique des XIX^e-XX^e siècles. La présentation est, comme toujours, très soignée.

Voici quelques remarques et adjonctions. Les abréviations sont en principe celles du FEW. AZÉMA. Sens? — BEAGLE, angl. : race de chiens; var. bigle, Ménage, 1650. Déjà signalé, comme le remarque l'article même, par FEW XVIII, 20 b. Le mot « beagles », plur., n'est dans Ménage que le terme anglais étymon, Origines..., 116. — BIBLISTE, au XVIIIe s., 1762. Aussi dans Enc 1751 (II, 241 a) et Trév 1752. — BORD J, var. bourdj, 1820. Cette forme ne se lit pas dans le texte cité. — CHOLE 'alcool', E 1884, 1775. Dans le dictionnaire allégué, 161 a, chôle, forme de 1884, signifie 'chopine', non 'alcool'. Chole, dans les lignes de 1775, est glosé par « un verre de liqueur », ce qui paraît une troisième acception. — CRISTE-MARINE, 1546. Var. 1535 : « Latinis crista marina, batis, siue baticula dicitur : vulgus nostrum appellat, de la bacille, de la creste marine », Ch. Estienne, De re hortensi libellus, Parisiis, 65. Var. 1544: «Batis siue crethmos, crethe marine», L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus Epitome, Parisiis, 15. — DATTIER. Le mot « bon » devant « datier » a sauté dans la citation. — DIFFA, av. 1854. 1845 : « on apporta comme difa chaque jour des dattes et 40 plats de couscous », G. Marey-Monge, Expédition de Laghouat, Alger, 8 b. 1846 : « ils avaient été traités on ne peut mieux, et avaient même reçu tous les jours une copieuse diffa (1) de moutons »; en note : « (1) Repas offert aux hôtes », Ch. Richard, Étude sur l'insurrection du Dhara, (1845-1846), Alger, 76. 1848 : « Ne refusez point la diffa de celui qui vous l'offre », E. Daumas et A. de Chancel, Le grand Désert, Paris, 47; « cette diffa », 59. — DON QUICHOTTE 'homme généreux et chimérique'. Cette définition vaut pour le texte de 1755, mais il semble que dans la citation de 1631 « un Dom-Quichot » signifie ' le personnage bien connu de Don Quichotte '. Exemple de

1727: « notre Dom Quichote Italien ne pouvoit cacher sa passion pour elle », Voyages du Sr de la Motraye, en Europe, Asie & Afrique, La Haye, I, 284. — ÉCORER (S' —). Sens? — FARDE ' balle de café', 1787. Exemple de 1775 in Z. f. r. Ph. XC, 1974, 462. — HALLALI, var. hahalis, 1762. C'est là un « monstre» dû à la distraction d'un lexicographe. N. de Malézieu avait écrit dans une épître badine, en 1705 : « Enfin oüyant les Halalis, Nous nous approchons des Palis », Epître à Mademoiselle d'Anguyen, recueillie dans Les divertissemens de Seaux, Trévoux-Paris 1712, 202. Le passage fut mal recopié, « Halalis » devenant « Hahalis », par un rédacteur de Trév 1721, et cité dans ce dictionnaire sous Hahalis. — HARDO. Dans la définition, corriger « soudart » en « soudard ». — HAREM, var. haram, dans le composé « Haram-chane », 1656. On lit haram seul, utilisé comme un mot français, vers 1660 : l'eunuque « entre avec le Roy, sans danger, dans son haram », le P. Raphaël du Mans, Estat de la Perse en 1660, éd. Ch. Schefer, Paris 1890, 20. — HARPAGON, s. m., 1719. 1696 : « Enfin dans la rapine il savoit des secrets Que tous les Harpagons, même les plus habiles Ne pourront découvrir jamais », Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon, L'Avare puny, in Œuvres meslées, Paris, 139. — HEIDUQUE 'soldat', 1605, var. heïduc, 1664. 1565 : « quelque nombre de Honssars & Haiduc [sic], c'est à dire, gens de cheual & de pied Hongrois », J. de Malmidy, Discours veritable de la grand' guerre, qui est au païs de Hongrie, Paris, A iiij ro. 1595 : les Accanges turcs « en temps de guerre sont leuez d'entre les villageois, comme sont les Ayduchs en Hongrie », M. Fumée, Histoire des troubles de Hongrie, Paris, 47 vº; « plus y auoit cinq cens soldats Hongres appellez Aiduchs », 100 ro. 1598 : « les Hussars & Hyduques du Baron de Palphy », P. V. Palma Cayet, Sommaire description de la guerre de Hongrie, Paris, 19-20; « Heyduques », 48. 1605 : « heiduques », « heiduc », Palma Cayet, in Mélanges Dauzat, Paris s. d., 26. Ca. 1605 : « quatre mil Haidoucques », « vn Haydoucque », « le haidouc », Husson, Discours veritable des choses qui se sont passées aux armées de Hongrie, Angers, 10. 1607 : « heydouc », Margeret, in Mélanges Dauzat, 26. 1624 : « ces voleurs sont Aiduques », L. Deshayes de Courmenin, Voiage de Levant, Paris, 68. 1664 : « couverte de testes de Hayducs », Les voyages de M. Quiclet à Constantinople par terre... Par le Sieur P[romé]. M[archand]. L[ibraire]., Paris, 126; « un chef d'Haiducs », 139. — 1670: « Les Heidouts ou Heiduques, comme les appelle le petit peuple », P. Briot, trad. de l'anglais de P. Rycaut, Histoire de l'Etat present de l'Empire Ottoman, Paris, 375. 1732: «deux Heyducs», P. Lambert de Saumery, Memoires et avantures secrètes et curieuses d'un voyage du Levant, Liège, III, 34. - HETMAN ' chef des cosaques ', 1725, var. atman, 1757. Var. 1677 : « quelques petits lieux d'Ucraïne, d'ou le rebelle Dorosinko Hatteman ou General dudit pays se retira », La Magdeleine, La Marche de Sultan Mahomet Contre la Pologne & en Ucraine, Basle. 30. — HODER 'épuiser, fatiguer qqn ', encore 1761. Dans Trév 1771. Le participe passé est dans Besch 1845-1871, comme ancien et régional (Picardie, Champagne). Il est encore relevé par Guérin 1892, avec citation d'A. Theuriet. — HUSSARD, 1605, var. houssar, 1624, housart, 1660. Var. 1532: « houssari », plur., anonyme, in Mélanges Dauzat, 26; 1555: « Usarons », D. Sauvage, ibid. 1565: « Honssars » et 1598: « Hussars », supra s. HEIDUQUE. — HYDRO-

GRAPHIE, 1548, Rabelais. Noter que le sens en est « charte marine », selon la « Briefve Declaration », éd. P. Jourda, Paris, 1962, II, 251. — INDIVIDUEL, 1551. Signalé en 1490 par BlWb⁵. — JANSÉNISTE 'homme austère', manque t. lexiques, 1775. 1690 : « On le dit aussi de ceux qui affectent une grande severité dans leur maniere de vivre, & une grande austerité dans leurs mœurs & leur doctrine », Fur s. Janséniste. — KIEF, t. turc, 'repos', 1844. Nasser (1) signale « quief » en 1829, 556, et le donne pour un mot arabe emprunté « par le canal du turc ». Citation, 1681: « Les Turcs ne boivent le vin que pour s'enyvrer, & se mettre dans une humeur qui leur fasse oublier les ennuis & tous les sujets de melancolie, ce qu'ils appellent Kéif », M. Febvre, Théâtre de la Turquie, Paris, 190. 1779 : « Comme dans les villes les Arabes du commun aiment aussi avoir Keif, c'est-à-dire, de la joie », trad. de l'allemand de C. Niebuhr, Description de l'Arabie, nouvelle édition, Paris, I, 82. 1789 : près de Scutari, « grand nombre de personnes viennent y faire leur Kief à l'ombre de quelques arbres », I.-C. Pingeron, trad. de l'italien des Lettres de Monsieur l'abbé Dominique Sestini écrites à ses amis de Toscane, Paris, III, 251; « leur kief », III, 321. — LEUCOMA, 1762. Exemple de 1701 in RLiR XXXVII, 1973, 496. — MÊME ACABIT (DE —) renvoie à l'article ACABIT (DE MÊME —) que nous ne trouvons pas à sa place, pages 2-3. — MERDICUS, arg., ' médecin'. Plutôt qu'argot, plaisanterie par contamination de deux vocables, faciles à retrouver. — MOLLAH, var. molla, 1656. L'ouvrage cité porte même un achevé d'imprimer de 1655. « Wickefort » est ici orthographié autrement que sous HAREM. — NARGUILÉ, var. nerguil, 1787. Mot arabe cité en 1773 : « Les Arabes fument d'une pipe fort longue à la Turque [...]. Ils nomment la Persane Kiddra, Buri, Nardsjil... », trad. de l'allemand de C. Niebuhr, Description de l'Arabie, Copenhague, 51. Forme de ce type encore en 1835 : « Les gens riches étalent souvent dans l'appartement où ils se tiennent, une rangée entière de très beaux narghils », J. B. Eyriès, trad. de l'anglais de J. Burckhardt, Voyages en Arabie, Paris, I, 57. — NIX ' non, point du tout', 1817. Exemple de 1808 in Mélanges Gamillscheg, Verba et Vocabula, München, 1968, 30. — PALANQUE. Lire « Courmenin », non « Courmelin » ; de même sous HUSSARD et SANTON. V., en dernier lieu, Roman d'Amat et R. Limouzin-Lamothe, Dictionnaire de Biographie française, X, Paris 1965, 1379 b. — PERGOLA, 1839. Texte précieux, mais mot italien cité, sous forme italienne. — PICON, manque t. lexiques. La citation présente « piquon ». — PISTACHE, s. f., forme moderne, 1546. Très intéressant document, mais noter que le mot y est masculin, à en juger par l'accord de pilez, broiez. Autres formes du xvie s. 1548 : « Pistacie fruict sêmblant pinons vient de Sirie », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, VIII, 192. 1553 : le Ben « est un fruict quasi du tout semblable au Pistacia », M. Mathée, Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere Medicinale, Lyon, 303 b. 1565: « l'huile de pistaques, dittes en Latin, pistaciorum », Vallamb 276. 1583: « Pistacques », dans la liste des « ephatiques », E. Le Lièvre, Officine et jardin de chirurgie militaire, Paris, O vo. La forme la plus ancienne, pistace (FEW VIII, 596 $b:x_{111}^e$ s.-1611), se lit encore en 1625: « Pistaces recentes, la liu. 16. sols », Ph. Guybert, Les prix et la valeur des medicamens..., Paris, 11. — PIVOINE

forme moderne, « piuoyne », 1546. 1539 : « Paeonia, piuoine », Duchesne, op. cit., éd. de Paris 1539, a vij v°. Pour la var. peonie (FEW VII, 464 b : 1565), 1548: « Vulgayre. Peonie, Piuoene », Fayard, op. cit. VI, 73. — POLENTA, cuis. ital., 1807, var. polinta, 1800. Exemple de Polenta en 1583 in FrMod XLII, 1974, 277. - QUAKERISME, 1692: kouakerisme, sic. C'est, semble-t-il, une orthographe de l'époque; aussi en 1695 : « le Kouakerisme », in F. Catrou, Histoire des Anabaptistes, Paris, 166. — QUILLER (SE —) 'se tenir immobile', 1762. 1752: « On a dit autrefois, se quiller, pour dire, se planter, se tenir debout comme une quille », Trév, ajout de l'édition. — RADIOTER, fam., 'participer à des émissions radiophoniques'. Sans doute: formation plaisante, à valeur péjorative, du même type que supra MERDICUS: radio × radoter. — REBAB, ar., 1850. L'afr. a déjà, entre autres formes, rebebe et rubebe, Gdf VI, 636 c-637 a, TL VIII, 370 b-371 a. — RECENSER, 1230, Roman de la Rose. Il vaudrait la peine de préciser le sens du mot dans le passage, soit 'exposer, raconter'; v. éd. F. Lecoy, Paris 1968-1970, III, 259 a. — ROQUEFORT. Le passage de Saint-Amant a déjà été cité, daté de 1643, dans les Mélanges Gamillscheg, 32. — RUMPSTEAK. Pourquoi cette forme rare en adresse? — SANTON, relig. musulmane, 1624. 1617: « Ie vy là tous ces Marabouts Santons qui dansoient deuant », J. Mocquet, ovages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, Paris, 386. - SUS-PENSE, s. m., angl., 'élément dramatique'. Le texte cité présente « suspens ». — TORNADE, 1656. Même 1655, v. supra MOLLAH. — TURNE, arg., 'chambre d'étudiant', 1854. Dans le texte cité, le mot paraît s'appliquer à la demeure de M^{me} Sabatier, en pleine prospérité à l'époque. — TUTU, fam., 'tuberculeux', 1952. Nous l'avons souvent entendu à Lyon en 1937-1939. — VERBIAGEUR, s. m. Pourquoi relever l'attestation de 1766, puisqu'on nous indique, d'après le FEW, qu'on lit déjà le mot dans Ac 1740?

Comme d'habitude, nous proposerons quelques éléments (lettre g-), utilisables dans un prochain fascicule. GALIOTE, BlWb5, PR: 1358. 1267-1275: « Et monsignor li bailli de Nigrepont arma .iij. galies et une galiote », Martin da Canal, Les Estoires de Venise, éd. A. Limentani, Firenze 1972, 208; « une galie et une galiote de Nigrepont », 240. — GLORIEUSE ' espèce de liliacée', FEW IV, 165 b: 1829. 1821: « Gloriosa (Bot.); Methonica, Juss. [...] vulgairement la Glorieuse ou la Superbe du Malabar », DSN XIX, 59-60. — GLUTI-NEUX 'gluten', FEW IV, 170 b: 1829. 1821: « Gluten et Glutineux (Chim.), noms que l'on a donnés au principe immédiat de la farine de froment », DSN XIX 88. — GOËLON ' goéland ', manque FEW XX, 10 b. 1753 : « Vers la mer on prend des aiglons, des goëlons, goëlettes, poules-d'eau », J.-B. Le Mascrier, Memoires historiques sur la Louisiane, Paris, I, 89. Le DSN relève « GOËLON » et pense que le terme signifie vraisemblablement 'goéland', XIX, 1821, 153. — GOMBAUT, var. gombeau 'Hibiscus esculentus L.', FEW XX, 87 b: 1836. 1801 : « la ketmie ou bamie, connue aux Antilles sous le nom de gombeau », G. A. Olivier, Voyage dans l'empire othoman, l'Egypte et la Perse, Paris, II, 349. — GOMMART 'bursère des Antilles', FEW IV, 324 b: 1845. Var. 1786: « GOMART, Bursera; genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des Balsamiers », EncMBot II, 767 a. — GORENFLOT ' entremets sucré', FEW

IV, 195 a: 1907. 1887: « Gorenflot. Savarin aux amandes et au marasquin », G. Garlin, Le Cuisinier moderne, Paris, II, 309 a. — GOUROU ' sterculie acuminée ', FEW XX, 87 a : 1858. 1821.: « Gourou (Bot.) Dans l'herbier du Sénégal d'Adanson [mort en 1806], on trouve sous ce nom le pontederia ovata de Beauvois », DSN XIX, 249. — GOUSSETTE ' petite gousse', manque FEW XXI, 130 ab. 1548: « candides fleurs ayans cinq feulhes, aux quelles tumbans succede ronde gooucete plene de menue semance », Fayard, op. cit. VI, 3. 1550 : « ayant sa semence menue enclose en petites goussettes », [G. Guéroult], L'Histoire des Plantes..., Lyon, 2 b. — GOUTRE 'goître', manque FEW IV, 353 a. 1548: « Ammoniac [...] digere goutre », Fayard, op. cit. VI, 29. — GOUTTAGE ' maladie de la goutte', FEW IV, 350 b: Brantôme. 1548: « feulhes d'ortie auec vieux grais salé mesmemant d'ours appliquees profitent contre goutage », Fayard, op. cit. VI, 9; «goutages », plur., VI, 90, VII, 25. — GOUTTE BLEUE ' volute hispidule', FEW IV, 345 b: 1845. 1775: « Goutte bleue. [...] Coquille univalve du genre des rouleaux », Ch. Favart d'Herbigny, Dictionnaire d'Histoire naturelle, Paris, II, 92. — GOUTTE D'EAU 'coquille du genre bulle ', FEW IV, 345 b: 1829. 1821: « Goutte d'eau (Conchyl.), nom marchand d'une coquille du genre Bullée, bulla ampulla, Linn. », DSN XIX, 250. — GOUTTE DE SANG 'Adonis autumnalis L.', FEW IV, 354 b: 1845. 1815: on cultive cet adonis « dans les parterres, et on préfère la variété d'un rouge foncé, qui est connue sous le nom de goutte de sang », J.-B. de Lamarck et A. de Candolle, Flore française, Paris, IV, 2, 887. — GOUTTEUSE 'strombe scorpion', coquille, FEW IV, 344 b: 1845. 1821: « Goutteuse. (Conchyl.) On donne quelquefois ce nom au strombe scorpion », DSN XIX, 250. - GOYAVIER (PETIT) 'sorte de gobemouche', manque FEW XX, 67 a. 1776: « On appelle à Manille la cinquieme espece de Gobe-mouches, la dernière dont il me reste à parler, le petit Goyavier », P. Sonnerat, Voyage à la Nouvelle Guinée, Paris, 59. Recueilli par le NDHN X, 1803, 21. — GRAILLON ' petite chevêche ', FEW IV, 203 b: 1866. 1767: on appelle la chouette, Noctua parva, « a Saint Laurent des Eaux, près Baugency, Graillon », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'ornithologie, Paris, 56. Enregistré comme « un des noms vulgaires de la petite chevêche, strix passerina, Gmel. », DSN XIX, 1821, 257. — GRAIN D'AVOINE ' petite coquille, Puppa avena Draparnaud', FEW IV, 228 a: 1845. 1757: « Le second Buccin au chiffre 16 s'appelle le grain d'Avoine », Argenv 1757, 339; le nom manque dans Argenv 1742. — GRAIN D'ORGE ' petite coquille, Bulimus obscurus Draparnaud', FEW IV, 228 a: 1845. 1757: « Le premier Buccin marqué 15, aussi petit que la moitié d'un grain d'Orge dont il a pris le nom, est de forme cylindrique », Argenv 1757, 339; le nom manque dans Argenv 1742. — GRAINE D'AMOUR ' grémil ' FEW IV, 228 b: 1872. 1821: « Graine d'amour ou Blé d'amour (Bot.); noms vulgaires du grémil officinal », DSN XIX, 273. — GRAINE DE PERRUCHE ' micocoulier à petites fleurs', FEW IV, 228 b: 1872. Var. 1821: « Graine perruche. (Bot.) C'est le celtis micranthus, qui est ainsi nommé à Cayenne, suivant M. Richard », DSN XIX, 275. — GRAINE DES CANARIS ' alpiste', FEW IV, 228 b: 1872. Var. 1783: « ALPISTE de Canarie, Phalaris Canariensis. Lin. [...] Vulgairement Graine de

Canarie », EncMBot I, 92 a. Var. 1821 : « Graine de Canarie ou de Canaris », DSN XIX, 274. — GRAINEUX ' grenu ', FEW IV, 230 b: xvie s. 1549: «La Rose poinct enclose premierement dedans vne escorce graineuse», Fousch 255 B. Traduit un latin granoso (cortice). — GRAME 'chiendent', FEW IV, 215 a: ' herbe à gazon', 1611. 1548 : 'Gramen. Agrostis. Vulgayre. Grame. Dênt de chien », « Racine de grame est modestement froede », Fayard, op. cit. VI, 3. — GRAMEN, FEW IV, 215 a: 'herbe à gazon', 1542. xves.: «De gramine. Gramen ou graminee. C'est une herbe assés commune et a telle feulle comme l'herbe commune des champs », GHerbier 72. Identification par l'éditeur G. Camus: « qualche graminacea con radici stolonifere, come Cynodon Dactylon Pers., o Agropyrum repens PB. », ibid. — GRAMINÉE, FEW IV, 215 a: manque comme nom de plante. V. GRAMEN. — GRANITELLE, FEW IV, 238 b: 'esp. de marbre qui ressemble au granit', 1826. Au sens de 'sorte de granit', var. 1776: « lorsque toutes ces parties [de quartz, spath et mica] sont en petits grains, on en nomme l'assemblage granitello », « Il n'y en a que des molécules dans le granitello », Ph. de Dietrich, trad. de l'allemand de J. Ferber, Lettres sur la minéralogie et sur divers autres objets de l'histoire naturelle de l'Italie, Strasbourg, 344. 1785 : « Composés des especes Siliceuses & des especes Argilleuses. I. Variété. Quartz & Mica: Stellsten des Suédois. Granitello », J. Gibelin, trad. de l'anglais de R. Kirwan, Elemens de Minéralogie, Paris, 150. Forme actuelle : 1788: «Pierres mélangées. De deux genres. [...] Quartz & Schorl... Granitelle », L. Daubenton, Tableau méthodique des minéraux, Paris, 14. 1803 : « Race 4. Quelques granitelles, voyez Kirwan, t. I, p. 344 », H. J. Jansen, trad. de l'anglais de J. Pinkerton, Esquisse d'une nouvelle classification de minéralogie, Paris, 5 a. — GRANITIN ' roche à base de feldspath luminaire et de quartz', FEW IV, 238 b: 1811. 1788: «Quartz & Spath étincelant... Granitin ». Daubenton, op. cit. 14. Création probable. — GRANITINE, FEW ibid. 'id. ': 1866. Au sens de 'roche voisine du granit', 1803 : «Kirwan donne le nom de granitine à des agrégats de trois substances, qui ne forment pas strictement le granit », « Je préférerois [...] d'employer celui [= le nom] de granitine pour des composés de plus de trois substances, tel que le granit avec schorl », Jansen, op. cit. 41. A « Granitine », 4 b, renvoi aux Elements of Mineralogy de Kirwan, I, 341-342. Le mot est inconnu de la 1^{re} éd., en un tome, traduite par Gibelin, citée supra. — GRANITONE ' roche à cristaux d'un noir verdâtre ', FEW IV, 238 b: 1826. 1776 : « Granitone est une sorte de pierre composée de mica argenté verdâtre & de spath dur blanc », «le granitone », Dietrich, op. cit. 118-119. — GRANIVORE, s. m., FEW IV, 238 b: 1826. 1821: « Granivores. (Ornith.) Ce terme, dans son acception la plus générale, désigne les animaux qui vivent de graines », DSN XIX, 312. — GRAPPE CRESPE 'groseillier à maquereaux', manque FEW II, 1348 b et XVI, 359 b-360 a. 1549 : «Or l'ont ilz [= les herboristes] appellé Vua crispa, cest a dire Grappe crespe », Fousch 68 A; « ceste Grappe crespe », 68 C. 1550: « Or hont ilz nommé cest Arbrisseau en latin vua crispa, c'est à dire Grappe crespe », Guéroult, op. cit. 133 b; «la grappe crespe », 134 a. — GRAP-PELLE, FEW XVI, 358 a: 'grateron', 1611. Précisément 'Lampourde vulgaire, Xanthium strumarium L. ', 1561': « Xanthium, Lappa minor, siue Lappa

inuersa [...]. François, Petit Glouteron, Petite Bardane, ou Grappelles », A. du Pinet, Les Commentaires de M. Pierre André Matthioli..., Lyon, 382 b. 1572: « Le petit Glouteron, vulgairement nommé Lappa minor, [...] en François, Glouteron, & Grapelles », J. des Moulins, Commentaires de M. Pierre André Matthiole..., Lyon, 633-634. — GRAS DE GALLE, FEW II, 1278 b: 'espèce d'acacia', 1803. 1763: « ECHITES (corymbosa) racemis corymbosis [...]. Incolis nuncupatur Gras de galle sive Pinguedo scabiei, cujus nominis rationem ignoro » [les habitants sont ceux de Saint-Domingue], N. J. von Jacquin, Selectarum Stirpium Americanarum Historia, Vindobonae, 34-35, 1776 : « Gras-de-galle, espèce d'Acacia. — Syn. Acacia arborescent », le P. Nicolson, Essai sur l'histoire naturelle de l'Isle de Saint-Domingue, Paris, 241. — GRASSETTE 'sarcelle d'été', FEW II, 1279 b: 1866. 1821 : « Grassette [...]. C'est, dans Belon, le nom de la sarcelle commune, anas querquedula, Linn. », DSN XIX, 332. En fait, P. Belon écrit de la sarcelle : « toutesfois il y à [sic] des contrees ou les habitans la nomment vne Garsote, les autres vn Halebran », L'Histoire de la nature des Oyseaux, Paris 1555, 175. — GRATE ' claie ', FEW II, 1294 a : ca. 1300. 1282 : « seize maniples establiz pour faire argaz et grates 2 et porter baiarz », note de l'éditeur : « 2. Claies », Documents en français des Archives angevines de Naples (Règne de Charles Ier), éd. A. de Boüard, Paris 1933-1935, II, 222. — GRA-TERON I. 'Lampourde vulgaire, Xanthium strumarium L.', FEW XVI, 331 a: manque ce sens. 1550: Du petit Glouteron, ou Gratteron tenant aux robbes [...]. Les herbiers de nostre temps l'appellent, Lappa minor, ou Lappa inuersa », Guéroult, op. cit. 380 b. 2. 'Gaillet croisette, Galium cruciata L., Valantia cruciata L. ', FEW, ibid., manque ce sens. 1803: « Grateron, nom donné vulgairement [...] à la Valance de ce nom, et à l'Asperule odorante », NDHN X, 92. 3. 'Aspérule odorante, Asperula odorata L.', FEW ibid.: manque ce sens. 1803: v. sous 2. — GRAVEDINE 'rhume de cerveau', manque FEW IV, 262 b. 1548: « Parfum de vernix reprime grauedine, & stillations », Fayard, op. cit. VI, 41. — GRAVELET, 'grimpereau', FEW XVI, 381 a: Poit. saint., dans les dict. depuis Besch 1845. 1767 : « en Poitou un Gravelet », Salerne, op. cit. 119. — GRAVELOTTE ' pluvier à collier', FEW IV, 256 b : 1872. 1821 : « Gravière. (Ornith.) Ce nom, et celui de gravelotte, se donnent vulgairement au petit pluvier à collier, charadinus hyaticula, Linn. », DSN XIX, 339. — GRA-VEUX 'graveleux', manque FEW IV, 255-256. 1548 : « Fleur de Sainct Iaques [...] nayst ez bords dez champs, ruisseaux & lieux graueux », Fayard, op. cit. VIII, 166. — GRAVIÈRE ' pluvier à collier', FEW IV, 256 b: 1834. 1803 : « Gravière. Le pluvier à collier s'appelle ainsi dans quelques cantons de la France », NDHN X, 95. — GRAVISSET 'grimpereau', FEW XVI, 381 a : 1834. 1767 : on l'appelle « ailleurs Gravison, ou Gravisson, Gravisseur ou Gravisset, petit Gravaudeur », Salerne, op. cit. 119. — GRAVISSEUR 'id.', FEW ibid.: 1866. 1767, v. art. précédent. — GRAVISSON 'id.', FEW ibid.: Centr., Charost, Villiers-St-Benoît, nfr. 1866. 1767, v. sous GRAVISSET. Tous ces noms du grimpereau, de gravelet à gravisson, sont repris par Buffon, Hist. nat. des oiseaux, V, 1778, 482, note, d'où ils ont pu facilement passer dans les dictionnaires. — GRECQUEMENT 'en langue grecque', manque FEW IV,

211 b. Var. 1548: « Fusce ên sez paradoxes dit celle gomme de Ieneurier n'estre vernix grequemant dict Sandarac, ou Eritacen », Fayard, op. cit. VI, 41; même forme, VIII, 186. — GREFFE, s. m., BlWb⁵, PR, DDM²: 1320. 1278: « a ses améz et feaus chamballens Martin de Dordan et Jehan Troussevache, establiz seur le greffe de son Hostel », documents angevins cités, I, 76; var. 1280: « seur le graiffe de son Hostel », II, 19; « l'office du greiffe », II, 125.

Raymond ARVEILLER.

Walther von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch, Materialien unbekannten oder unsicheren Ursprungs, Basel, Band 21 (1965-1969), Band 23 (1967-1970).

Le but de ces remarques est de rechercher d'un côté l'étymologie de certains mots d'origine obscure rangés dans les tomes 21 et 23 du FEW, et de l'autre côté, de signaler la ressemblance entre certains mots obscurs des patois modernes et certains mots de l'ancien ou du moyen français, suivant le procédé employé par M. Juneau dans son article de la RLiR 38, 1974, 302-311.

- 1. Mfr. guabet « girouette » (21, 13 b), peut-être d'origine germanique, cp. l'anc. islandais vafa « se balancer, vibrer, pendre »; pour le sens, cp. girouette, altération de l'anc. normand wirewite (de l'anc. scandinave veŏrviti par croisement avec girer).
- 2. Mfr. goton m. « petite grotte » (21, 17 b) à rattacher à l'afr. croton m. « grotte, cachot » et au fr. grotte; pour la perte du r cp. l'afr. gru, gruotte, gruin, gruis, guyer « gruau », et aussi fr. canneberge de l'angl. cranberry (REW³ 2295).
- 3. Agn. crusesce f. « gouffre » (21, 20 a) à rattacher à l'afr. creuseté f. « creux, cavité », creusiere f. « creux, trou » avec changement de suffixe, de creuser, dér. de creux, adj.
- 4. Bayeux verhaule f. « cours d'eau, partie de la rivière la plus rapide » (21, 23 b), peut-être à rattacher à un mot germanique de la famille de l'anc. norrois ver « mer ».
- 5. Guern. nouef « crue d'eau » (21, 25 a) à rattacher à l'afr. noerie « crue, abondance d'eau ». G. Métivier, Dictionnaire franco-normand du patois de Guernesey, Londres 1870 a vu une ressemblance avec l'afr. noerie mais n'explique pas la terminaison -ef. Puisque l'i francais n'existe pas en guernesiais, mais seulement i moyen ou mi-fermé, reculé (entre l'i de l'angl. fish et l'i esp. de virgen) et i ouvert qui ressemble à l'i inaccentué de l'angl. become, goodness d'après A. Sjögren, Les parlers bas-normands de l'île de Guernesey, Paris 1964, p. xxx1 et xxx11, le suffixe -ef pourrait correspondre à la prononciation autochtone du suffixe -if; cp. l'afr. apent, apentif « appentis », abortif « avortement », clamif, clamoison « réclamation », donatif, donance « donation », interrogatif « interrogatoire » mais interrogance « interrogation », plaintif, plaintie « plainte », et responsif, responsion « réponse »; cp. aussi Jers. chelle « quille » pour le changement de i en e.

- 6. Ang. mâcre f. « flaque d'eau » (21, 28 a) probabl. à rattacher à l'afr. marchas, marchais, marcaz, marcais « marais, marécage, flaque ». Ang. mâcre serait le résultat de métathèse et de changement de suffixe.
- 7. Afr. rausable adj. « envahissant (de l'eau d'une rivière qui déborde) » (21, 25 a) à rattacher à l'afr. ravace f. « inondation » ; pour le traitement du [v], cp. l'afr. ivel, ial, uwel, ewal « égal ».
- 8. Mfr. lorge f. « bord d'un ruisseau » (21, 25 b) probabl. à rattacher à l'afr. or « bord » de $\overline{O}RA$ avec agglutination de l'article et avec un suffixe comme dans tosc. órice, log. oridzu « bord »; cp. aussi ancon. orvio, urb. arvio « lisière » (REW³ 6080) et l'afr. oré, orée, oraille, oriere « bord »; quant à la consonne palatalisée dans lorge et son absence dans or, cp. l'afr. faie, fage « hêtre » et aé, eage « âge ».
- 9. PCal. raf m. « érable » (21, 66 a), une forme dialectale du fr. érable qui aurait évolué par aphérèse avec confusion de l'article et par dévoisement de la consonne finale; cp. PCal. taf « table » (ALF, Carte 1273, Points 275, 276, 285, 286, 287) pour un développement analogue.
- 10. Fr. aournier m. « alisier » (21, 69 b) à rattacher à l'afr. alborne, aubourne f. « viorne, petit alisier » (Gdf) ; la perte du b à une époque comparablement récente est surprenante ; cp. taon < bas lat. TABŌ, TABONIS (lat. class. TABĀNUS).
 - II. Mfr. melle f. « pomme d'api » (21, 77 b) à rattacher à l'ital. mela « pomme ».
- 12. Ruff. kalětå « jeter des morceaux de bois contre l'arbre pour faire tomber les fruits » (21, 88 b) à rattacher au mfr. challer « gauler » employé par Rabelais (Gdf).
- 13. Saun. Nebing, Bensdorf žənat f. « noisette », saun. zənati m. « noisetter » (21, 88 b) et Aost. dzemotta f. « terre-noix » (21, 139 b) à rattacher au normand gênotte f. « terrenoix » de l'anc. norrois *jarð -hnot (3, 236 a).
- 14. Mfr. fistique « pistache » (21, 90 b) à rattacher au roum. fistic, prov. et cat. festuc, port. fistico, sic. fastuka, pistuka, de l'arabe fostaq (REW 6535); cp. aussi l'afr. pistique « pistache ».
- 15. Metz, Nied., Paysh., Isle *verbəlü* m. « fusain (épine-vinette) » (21, 104 b) peut-être à rattacher au mfr. *berbere*, *berberis* f. « broussailles ».
- 16. Wallon *vérvinche* f. « chèvrefeuille » (21, 108 a) probabl. à rattacher au mfr. *vincibosse* f. « chèvrefeuille », *vincebois*, m.
- 17. HVienne bweyra f., St-Ybard boueiro « méteil » (21, 120 a) probabl. à rattacher au mfr. vairet « méteil » attesté de 1309 à 1537 (Gdf).
- 18. Thaon feryolē « haricots communs et nains » (21, 131 b) peut-être à rattacher au mfr. faverolle f. « haricot ».
- 19. Orne lanop f. « anis » (21, 139 a) probabl. une forme locale du fr. anis avec agglutination de l'article et changement de suffixe, peut-être dû à la contamination d'un mot comme hysope; pour le changement de suffixe cp. l'afr. aneie f. « anis » et pour la confusion de l'article cp. rhod. liseto, pr. nisetto « anis »; le mot hysope est très répandu dans les patois et apparaît sous des formes avec agglutination de l'article et avec changement de suffixe : lǐz̄tp, l'ijōt, l'izōt, etc. (ALF, Supplément, p. 107).
- 20. Alençon jarousse « lathyrus sativus » (21, 140 b) à rattacher au mfr. jar-roce f. « gesse cultivée ».

- 21. Mfr. sars m. « gesse » (21, 140 b), Ard. cirot m. « oignon de la gesse tubéreuse » (21, 141 b) à rattacher à l'afr. ceire, çoire, cire, cerre f. « gesse, pois chiche » du lat. cĭcer.
- 22. Ang. chamaran m., chaminetée f. « camomille » (21, 177 b), cp. mfr. chermiere f. « camomille ».
- 23. Argr. purèbèle f. « camomille puante » (21, 177 b) à rattacher à l'afr. poiret m. « camomille ».
- 24. HAlpes tchabouruéyo f., Freissinières tsabrilo « lavande » (21, 178 a) à rattacher à l'afr. estorberos m. « lavande », un mot qui figure dans le Commencement de Sapience 38 b (TL).
- 25. Doubs merde au chat « valériane » (21, 182 a) à rattacher au mfr. chatfuil m. « valériane » chez H. de Mondeville pour une dénomination imagée analogue.
- 26. MaineL. fouchèrde f. « aristoloche » (21, 191 a) probabl. à rattacher au mfr. foterle f. « aristoloche ronde ».
- 27. HMarne blé fouérou, bio foirou « mercuriale » (21, 192 b) à rattacher au mfr. foirolle f. « la mercuriale annuelle ».
- 28. PCal. fokēw m. pl. « prêle » (21, 197 b) semble contenir comme deuxième élément le mot queue, à en juger par l'afr. chevauqueue f. « prêle des bois » (Gdf Lexique).
- 29. Fr. jart « espèce de martre de Laponie » (21, 215 b) à rattacher au suédois järv, id.
- 30. Lescun, Aspe henár m. « renard » (21, 216 a) à rattacher au fr. renard; pour le développement [r] > [h] cp. Béarnais hourbi, roubî « fourbir », hourmàdje, roumàdje « fromage », hourmén, roumén « froment », hourmic, arroumic « fourmi », S. Paley, Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes, Paris 1961.
- 31. Apr. isime « singe » (21, 218 a) à rattacher au lat. sīmius; pour la voyelle initiale, cp. apr. isarop, eisarop, isirop « sirop », eisermen « sarment », et eisardina « sardine » (pour les formes, voir E. Levy, Petit dictionnaire provençal-français, 3e éd., Heidelberg 1961).
- 32. Cum. *pîboute* m. « huppe » (21, 223 b) à rattacher au mfr. *puput* m. « nom vulgaire de la huppe ».
- 33. Bayeux quienquien, bess. quinquin, bourbonn. quen, cuin, St-Pierre quinquinà « cri du pinson » (21, 226 b) à rattacher au mfr. quinson « pinson ».
- 34. Centr. terlot m., berr. torlot, trelot m. « proyer » (21, 227 b) à rattacher au mfr. teriz m. « proyer » avec changement de suffixe.
 - 35. SeudreS. bior m. « butor » (21, 243 b) à rattacher au mfr. buort « butor ».
- 36. Nfr. goualette f. « mouette tachetée » (21, 243 b) à rattacher au fr. goéland, du breton gwelan.
 - 37. Vendée pileo s. « anguille » à rattacher à l'afr. palen « anguille ».
- 38. Manche houlin, Jers. huelin « maïa » (21, 269 a), normand houblin, houvet, houvelin, houvlin, de l'anc. norrois hóf-r « sabot (de cheval) » et, par extension « pince », d'après P. Barbier, Miscellanea Lexicographica, Proceedings of the Leeds Philosophical Society 25, 1944, p. 59.
 - 39. Norm. guimoisson, guimoisseron m. « saumon à son premier âge » (21,

- 248 a) vient peut-être de l'anc. norrois vima « tournoiement, vertige » d'après P. Barbier, Revue de Philologie Française 32, 1918, p. 153.
- 40. St-Benin câquaud m. « escargot » (21, 264 a) à rattacher au mfr. caquerole f. « escargot » que l'on trouve chez Rabelais.
- 41. ChâtillonA. wiyerma f. « limaçon » (21, 264 b) peut-être à rattacher au mfr. willox m. que Godefroy rattache au flamand wallok.
- 42. Fr. mussale s. « coquillage bivalve », mussale m. (21, 265 a) à rattacher à l'angl. mussel « coquillage bivalve », anc. angl. muscle du latin tardif Mŭscula, forme altérée de Mŭsculus (Oxford English Dictionary); cp. le fr. moule du lat. Mŭsculus « petite souris ».
- 43. LotG. bulaubet m. « coccinelle » (21, 271 b) peut-être un changement par métathèse de l'afr. barbelote f. « coccinelle » (Gdf Lexique).
- 44. Rouchi crénon m. « grillon domestique » (21, 275 b) à rattacher à l'afr. crignon, crisnon, crinchonnet m. « grillon ».
- 45. Vendée melon m., Elle melèn m., Fontenay melon m. « taon » (21, 278 b), à rattacher à l'afr. malot « taon ».
- 46. Toulouse cantilho f. « chenille » (21, 279 a) à rattacher au lat. CANĪCULA (cp. afr. chenine, fr. chenille); cp. Béarn. canilhe f. « chenille »; en ce qui concerne le t dans cantilho et son absence dans canilhe cp. Béarn. canlat, cantilàt m. « chanlatte », et Gers cant-lhèbe, canlèuo, calléuo f. « balancier ».
- 47. Norm. cronique f. « moustache » (21, 297 a) probal. à rattacher à l'afr. grenon « moustache. favoris » avec changement de suffixe et dévoisement du [g], cp. Norm. gade, grade « groseille » qui apparaît aussi sous la forme kadr (ALF, Carte 670, Point 368); on a relevé des formes comme vacabond « vagabond » et vacabonder « vagabonder » (H. Moisy, Dictionnaire du patois normand, Caen 1887), Thaon rok « rogue » (FEW 16, 247 b), Thaon kerwezel, gerwezel « groseilles », C. Guerlin de Guer, Le Parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados), École pratique des Hautes Études, Fasc. 136, Paris 1901; cp. aussi les toponymes normands Heuqueville, Helgavilla dans un document de 1035; Herquetot attesté comme Herguetot en 1232; Heuqueville connu sous la forme Heuguevilla en 1198; Acqueville attesté comme Agevilla et Aguevilla en 1164; cp. J. Adigard des Gautries, Les Noms de personnes scandinaves en Normandie de 911 à 1066, Nomina Germanica XI, Lund 1954; cp. aussi mfr. caros « action de boire et de provoquer à boire dans une réunion » < all. garaus (16, 13 a).
- 48. Igé beurion m., Louh. beurillon m. « nombril » à rattacher à l'afr. burellion m. « nombril ».
- 49. Aun. bouzil m. « nombril » (21, 305 b) à rattacher à l'afr. boudine f. « nombril », bode f. « nombril », bodie « ventre ».
- 50. Apr. lap « giron » (21, 305 b) à rattacher à l'angl. lap « giron » ; puisque le mot est un hapax qui figure dans un glossaire latin, il n'est pas exclu qu'un mot anglais se soit glissé dans la liste par mégarde.
- 51. Liégeois (XVIII^e s.) jon « giron » 21, 305 b) à rattacher au fr. joint comme le suggère Grandgagnage; cp. ponde « poindre », ponson « poinçon », pont « point », lons « loin », mon « moins »; cp. Ch. Grandgagnage, Dictionnaire étymologique de la langue wallonne, Liège-Bruxelles 1845-1880 pour tous ces mots.

- 52. Verv. hanser, Ard. hanser, Nam. ensler « haleter » (21, 313 b) à rattacher au mfr. hasler « haleter ».
- 53. Saint. aquevailler « accompagner » (21, 346 b) peut-être à rattacher à l'afr. aconvoier « accompagner » avec un changement de suffixe (cp. afr. fossailler, fr. fossoyer); pour la perte de la nasale, cp. fr. couvent < afr. convent < convent Tum, cousin < convoires et aussi ravitailler, mfr. renvitailler.
- 54. Hag. évādáĕ v. a. « chasser, mettre en fuite pour se débarrasser » (21, 367 b) peut-être à rattacher à l'afr. esvuidier « chasser » pour le sens ; un croisement avec le fr. évader ne serait pas exclu pour la forme du mot.
- 55. Norm. barer, argot de Val Soana borar, argot de Loc. burar « donner » (21, 369 a) peut-être à rattacher à l'afr. baudre « donner ».
- 56. Jfr. eigier v. a. « fouiller (la terre pour y chercher de l'eau) » (21, 374 b) à rattacher à l'afr. aigue « eau », aigiuer « arroser, mêler d'eau »; cp. jfr. eigue « eau ».
- 57. Fauc. câchi « pencher, incliner » (21, 375 b) à rattacher à l'esp. agacharse « s'accroupir, se baisser », d'origine inconnue.
- 58. Nivelles rèper v. a. « arracher d'un geste sec, brusque... » (21, 378 a) à rattacher au flamand reppen « mit schnellem Ruck nachziehen ».
- 59. Afr. farree f. « coup » (21, 303 a) à rattacher à l'afr. ferrée « coup » déverbal de ferrer, probl. croisé avec férir.
- 60. Afr. ague f. « sorte de maladie ; fièvre intermittente » (21, 412 b) du lat. ACUTA, d'après l'Oxford English Dictionary, Ocford 1961 ; l'ang. ague est attesté depuis 1377 et vient du mot français.
- 61. Mfr. gulucion f. « vertige » (21, 414 a) à rattacher à l'afr. convolution « vertige »; le développement de [v] en [g] aurait été dû à l'influence de la prononciation germanique; cp. gaine < VAGINA, gascon < VASCO où il n'y avait pas de croisement avec un mot germanique, comme c'était le cas pour guêpe < VESPA croisé avec un mot de la famille de l'anc. haut allem. wefsa; pour des formes sans le préfixe con- en ancien français, cp. damner « condamner », duitor, conduitor « conducteur », fiance « confiance », sacrer « consacrer », sanguinité « consanguinité », sent « consentement », server « conserver », solider « consolider », et trister « contrister ».
- 62. Agn. gutefestre m. « fistule, ulcère » (21, 423 a) de GUTTA et FISTULA; cp. afr. goute grampe, gote migraigne, et gote châive (TL) pour des constructions analogues.
- 63. Norm. crìoche, mfr. écrioches « béquilles » (21, 440 b), probabl. à rattacher à l'angl. crutch « béquille ».
- 64. Aflandr. vemoison f. « poison » (21, 445 a) à rattacher à l'aflandr. envenimoison, peut-être le résultat d'haplologie; cp. l'afr. venim « venin » du lat. VENENUM et l'afr. venimer « envenimer ».
- 65. Mfr. sou m. « saindoux » (21, 470 a) peut-être à rattacher à l'esp. suero, port. soro, log. soru, maced. sar, ital. siero; d'après Corominas les formes espagnole et portugaise viennent d'une forme hispanique apparentée au lat. SERUM.
- 66. Jers. gēles f. « bretelle », Guern. gēles, Aurigny geles (21, 516 b) à rattacher à l'angl. dialectal gallowses, gallus, gallows, gallases, gallos, gallace « bre-

telles », formes enregistrées dans J. Wright, The English Dialect Dictionary, Oxford 1900; Frank Le Maistre, Dictionnaire jersiais-français, Jersey 1966 s. v. guélesses s. f. pl. remarque la ressemblance du mot jersiais au mot anglais, qui a beaucoup d'extension ayant été introduit en Amérique du Nord, où il est senti comme provincial; cp. A Dictionary of American English on Historical Principles, éd. William A. Craigie et James R. Hulbert, Chicago 1940.

- 67. Blois aveneau m. « tablier grossier » (21, 525 b), peut-être le même mot que haveneau « filet pour pêcher la crevette », Blois aveneau « petit filet en forme de poche » (16, 112 a), comme havenet d'origine scandinave (REW³ 3983; voir aussi R. de Gorog, The Scandinavian Element in French and Norman, New York, 1958, p. 87); pour la forme de Blois aveneau cp. Anjou, Berry, et Blaisois aveneau, et Poitou avagneau sans h-; on est porté à se demander si le sens a été modifié par contamination avec un mot de la famille de l'afr. devantail, norm. devantée, prov. davantau « tablier », un radical qui est très répandu dans les patois, ou par contamination avec l'afr. ventrail, ventrin « tablier qui couvre le ventre »; cp. aussi le port. avantal, avental « tablier », Alava lavantal « tablier ».
- 68. Fr. sarapé, sérapé m. «châle de couleur porté par les Espagnols au Mexique » (21, 526 b) chez Daudet 1874, vient de l'espagnol du Mexique sarape (la forme sérape pourrait dénoncer la transmission par l'anglais où le mot est attesté déjà en 1847, la voyelle atone étant prononcée comme voyelle neutre, d'où sarape > sérape; les dictionnaires anglais tendent à préférer la forme serape); on n'a pas résolu le problème de quelle langue indienne provient le mot; le phonème /r/ n'existe pas en nahuatl; Marcos E. Becerra, Rectificaciones i Adiciones al Diccionario de la Real Academia Española, Mexico 1954, propose comme étymon un mot tarasque tsarakua « estera con que se amparan del agua », mais Francisco J. Santamaría, Diccionario de Mejicanismos, Mexico 1959 fait de sérieuses réserves sur cette étymologie; Corominas ne traite pas le mot.
- 69. Afr. esquivelans m. pl. « sorte de chaussures, bottes (?) » (21, 532 b) à rattacher à l'afr. estival, estivel, prov. estibal, ital. stivale « botte »; pour la terminaison -an, cp. l'afr. caresmel, caresmelan « carême », laigne, laignan « bois », marmotan « marmotte », sestiere, sesteran « mesure pour les grains », sourt, sourdan « source », sésame, suseman « sésame » dans lesquels le suffixe ne semble rien ajouter au sens des mots en question; la forme esquembaux « bottes » m. pl. sans le suffixe -an est aussi attestée; quant au remplacement de [t] par [k] dans esquivalens, le phénomène n'est pas inconnu en ancien français et dans les patois: cp. mfr. quietin « Théatin », PCal., Sarthe, MLoire brôeìk « bronchite » (ALF, Supplément, p. 30), Jersey kōtyō « jeune coq » (p. 51), Guernesey bêkyā « bétail » p. 22); MLoire fǎkyìk « fatigue » (p. 82), Gironde mūku « muette » (p. 150), MLoire pōkyìn f. « grand pot » (p. 181), et krābūeō « trébucher » (p. 224).
- 70. Herve godome s. « grosse bottine de travail » (21, 533 a) peut-être à rattacher à godillot et godasse avec changement de suffixe; cp. les variantes de clochard : clodot, clodillot, et clodom en argot.
- 71. Mfr. tryncle s. « sorte de joyau » (21, 541 b), probabl. la source de l'angl. trinket « petit objet de parure, breloque, bibelot », attesté depuis 1533.
 - 72. Béarn jolhe f. « joyau, bijou » (21, 541 b) à rattacher à l'apr. joie, Béarn

- joie, afr. joel « joyau »; en ce qui concerne Béarn jolhe et joie cp. Béarn Julh et Ju « Juin », oélh et oéy « œil », galhère « époque où les femelles sont en rut » et gayère « réjouissance, joie ».
- 73. Jersey cliu m. « petit morceau d'étoffe » (21, 545 b) à rattacher à l'afr. clut « morceau » de l'anc. norrois klút-r, gén. klúts, m. « mouchoir de tête, fanchon » (2, 801 b); pour la palatalisation du groupe initial kl, voir C. Guerlin de Guer, De la palatalisation des groupes initiaux kl, gl, fl, bl, dans les parlers du Calvados, Bibliothèque de l'école pratique des Hautes études, fasc. 123, Paris 1899; la palatalisation de ces groupes est attestée aussi dans les îles Anglo-Normandes.
- 74. Anorm. escruel m. « bande d'étoffe » (21, 545 b) peut-être à rattacher à l'anc. norrois $skru\delta$ n. « appareil, ornement, étoffe coûteuse » ou bien l'anc. norrois $skru\delta$ i m. « ornement, vêtements, appareil », avec un suffixe roman; la consonne interdentale s'est perdue; cp. l'afr. feit > fei > foi.
- 75. Plancher tscharcot m. « briquet » (23, 44 b) peut-être à rattacher à l'angl. charcoal « charbon de bois » ; pourtant Ardw. tchaqué « battre le briquet » fait difficulté puisque l'on serait surpris de voir un verbe dérivé d'un mot peut-être d'emprunt si récent.
- 76. NO aerter v. « arrêter un cheval par le frein » (23, 61 a) peut-être un développement par métathèse du fr. arrêter.
- 77. MFr. laive s. « sorte de bateau » (23, 90 a) à rattacher au finnois laiva « bateau », letton laïva, lituanien laïvas.
- 78. Anorm. estren m. « gros cordage, étai », afr. estrenc (23, 95 b) de l'anc. norrois streng-r m. « corde, cordage » ; cf. A. Thomas, Romania 29, 1900, p. 174; K. Nyrop, Wörter und Sachen 7, 1921, p. 97; REW³ 8297, H. Falk, Altnordisches Seewesen, Wörter und Sachen 4, 1912, p. 80; W. Frahm, Das Meer und die Seefahrt in der altfranzösischen Literatur, Göttingen 1914, p. 68, et le FEW 17, 252 a.
- 79. Anorm. betas m. « cordage pour hisser une voile, une vergue, drisse » (23, 95 b) de l'anc. norrois beiti-áss m. « vergue, drisse », cp. l'anc. suéd. betas ; voir H. Falk, p. 61 et K. Nyrop, p. 97.
- 80. Anorm. feste f. « amarre, cordage » (23, 95 b) à rattacher à l'anc. norrois fest-r f. « corde, cordage » comme le dit le FEW 3, 485 a, plutôt qu'à l'anglosaxon faestan « affermir, attacher »; l'origine scandinave est acceptée par le REW³ 3267 a, A. Sjögren, Romania 54, 1928, p. 404, et Nyrop, Wörter und Sachen 7, 1921, p. 97.
- 81. Afr. beitrer v. n. « se diriger (quelque part) avec son bateau » (23, 98 b) peut-être à rattacher à l'anc. norrois beita, pp. beitr v. « naviguer au vent, croiser ».
- 82. Apr. liban m. « amarre », libant « corde de puits », fr. liban « cordage dont on se sert sur les galères » (23, 104 b) à rattacher à l'anc. norrois lik-band n. « leech-band, winding-sheet » selon P. Barbier, Miscellanea Lexicographica 23, 1942, 309 ss., qui croit que le premier élément se trouve aussi dans l'anorm. lisprot, lispreu « extérieur des voiles » chez Wace.
 - 83. Abourg. atene s. «hymne» (23, 142 b) à rattacher à l'afr. antiene «antienne»;

du lat. eccl. Antiphona (1, 102 a), avec dissimilation de la première consonne nasale.

- 84. Mfr. fenoches « farceurs italiens » (123, 139 a) chez Charles d'Orléans à rattacher à l'ital. finocchio, anc. ital. fenòcchio, fenòchio « fenouil » mais aussi « pederasta, sodomita, invertito »; ce dernier sens est déjà attesté chez Meo de' Tolomei (mort vers 1310); cp. S. Battaglia, Grande Dizionario della lingua italiana, Torino, s. d.
- 85. Norm. honer v. n. « chanter entre ses dents », Alençon honner « chantonner » (23, 142 a) à rattacher à l'angl. hum « chantonner »; pour le remplacement de [m] par [n], cp. godoner < angl. God damn; il n'est pas exclu que les formes normandes et anglaise soient des créations indépendantes d'origine onomatopéique.
- 86. Abearn. digmenge caver m. « premier dimanche de carême » (23, 162 a) à rattacher au béarn. moderne diménje cabè « le dimanche précédant le mercredi des Cendres, celui qui termine la période dite de carnaval »; selon S. Palay, cabè est un adjectif qui signifie « qui termine, qui est au bout » (cp. cap « bout » du lat. CAPUT; cp. l'esp. cabo); voir Simin Palay, Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes, Paris 1961, s. v. cabè.
- 87. Bayeux *la semaine cahin* « semaine sainte » (23, 162 a) semble contenir le nom *Caïn* au sens de « traître » ; ainsi la *semaine cahin* désignerait « la semaine de la trahison avant la crucifixion » ; cp. le *REW*³ 4658 pour le nom *Caïn* au sens de « traître » en provençal, espagnol, catalan et dans les dialectes italiens.

Athens, Géorgie (USA)

Ralph DE Gorog.

ÉTUDES.

Klaus Hunnius, Der Modusgebrauch nach den Verben der Gemütsbewegung im Französischen, C. Winter-Universitätsverlag, 1976, 164 p. (Sammlung romanischer Elementar-und Handbücher. V. Untersuchungen und Texte. 11.)

On sait qu'en ancien français l'indicatif l'emporte sur le subjonctif dans les complétives en que après les verbes dits de « sentiment » : Mut s'esteit sovent repentiz | Que de lui esteit partiz (Marie de Fr., Eliduc 557, cité p. 34). Le but que se propose l'auteur est de replacer ce fait dans l'évolution du système modal depuis le latin classique jusqu'en français moderne.

Les explications proposées relèvent donc de la filiation historique. Mais, comparatiste averti, K. H. accorde aussi une place de choix aux faits italiens et espagnols, lorsqu'ils sont de nature à éclairer l'emploi des modes en français. Il connaît fort bien l'immense littérature qui traite de la question controversée des modes, et les quelques pages liminaires qu'il consacre à l'histoire de la grammaire ne manquent pas de perspicacité, en dépit de leur concision simplificatrice. Il excelle aussi à retrouver chez les prédécesseurs (en particulier dans les dissertations allemandes du début du siècle) des idées que l'on pourrait croire modernes, effort de probité auquel il faut rendre hommage.

Sa thèse peut, grossièrement, se résumer ainsi : l'emploi du mode dans le type considéré n'est pas un phénomène isolé. Il est à rapprocher de tous les autres cas d'alternance possible de l'indicatif et du subjonctif. Il convient aussi de replacer la structure verbe de sentiment + que parmi les structures concurrentes (verbe + de ce que, parataxe, proposition hypothétique, interrogation indirecte, etc.). Tous ces types de phrase et les variations modales dont ils sont le lieu se trouvent attestés dès le latin et le sont encore aujourd'hui : l'histoire de la langue a consisté sans plus à privilégier selon les époques tel ou tel d'entre eux. En particulier, au xve et surtout au xvie siècle, la prédominance nouvelle de la complétive en que a entraîné, par recul du tour hypothétique (Et s'il plora, ne m'an mervoil, Cligès 4475, p. 44) et de l'interrogative indirecte (Vostre sires se merveille mult por quoi nostre seigneur et nostre baron sont entré en son regne ne en sa terre, Vill. § 144, p. 43), une reviviscence du mode subjonctif, naturel-lement lié aux phrases en que.

Cette explication n'est pas inintéressante, encore qu'il n'y ait pas, évidemment, de lien nécessaire entre que et le subjonctif. L'auteur combine habilement ce critère avec d'autres : l'appartenance du verbe à telle ou telle sous-classe parmi les « verbes de sentiment », ou bien le temps grammatical auquel ce verbe est employé, ou encore sa tournure personnelle ou impersonnelle. Tout cela est fort judicieusement observé. On regrette seulement que tous ces phénomènes soient évoqués de manière aussi impressionniste : le travail aurait gagné en vigueur et en force de conviction si des comptages systématiques et l'application de tests de corrélation permettaient d'évaluer avec précision l'importance relative, à diverses dates, de chacun des facteurs. Certes, on trouve de-ci de-là quelques chiffres ; mais obtenus sur des œuvres isolées, ils sont beaucoup trop faibles pour qu'on puisse en tirer aucune conclusion solide. Il en résulte une impression d'à-peu-près, un sentiment d'inachevé, et tout compte fait, une insécurité d'autant plus regrettables que ce travail, assurément très sérieux, repose sur une vaste documentation.

Autre critique de fond, que l'auteur s'est d'ailleurs employé à prévenir : il est pratiquement impossible de dire avec rigueur ce qu'est un « verbe de sentiment ». La réponse apportée est bien vague, et je défie le lecteur de déterminer avec certitude, dans l'un quelconque des textes dépouillés, les exemples pertinents que l'auteur lui-même a pu retenir. En fait la seule solution était de dresser, à l'intérieur du corpus, l'inventaire exhaustif de ces verbes : cette liste aurait certes été critiquable, quelle qu'elle fût, mais on aurait eu la garantie d'un objet d'étude parfaitement délimité.

Il reste que ce livre apporte une riche documentation, interprétée avec beaucoup de prudence, et qu'il foisonne en remarques pertinentes. Cela suffit amplement pour en faire une contribution importante à l'étude historique des modes dans les langues romanes.

Robert Martin.

Catherine A. Maley, The Pronouns of Address in modern Standard French. University Mississippi: Romance Monographs, Inc., 1975, 123 pages. Series Number 10.

C'est une enquête très intéressante qu'a réalisée C. A. Maley sur le tutoiement et le vouvoiement dans l'usage actuel du français. Mais avant d'en venir à cet objet précis de son étude, l'auteur a jugé fort justement qu'un regard sur le passé n'était pas inutile. Aussi la première partie de cette monographie nous conduit des théoriciens latins jusqu'à la Syntaxe de G. et R. Le Bidois. Ce survol est nécessairement rapide, mais précis, en particulier pour l'usage au xviie siècle. Entre les deux hypothèses qui tentent d'expliquer l'apparition du « pronom » pluriel quand le locuteur s'adresse à une seule personne — à savoir le « pluriel de majesté » et le « pluriel d'association » — l'auteur choisit la seconde et donne de son choix des raisons convaincantes. L'enquête apparaît à la fois traditionnelle dans sa forme et originale dans son esprit. Elle a été faite en France, dans seize écoles ou lycées, au moyen d'un questionnaire très précis exigeant soixante-dix réponses. Ce questionnaire comprend deux parties : les « témoins » sont mis en situation soit d'allocutaire soit de locuteur. Les nuances sont parfois assez subtiles, ainsi les distinctions introduites dans les relations de parenté : grand-père (ou grand-mère) paternel(le) ou maternel(le). Et naturellement, l'orientation sociologique, sans laquelle cette étude linguistique n'aurait ni sens ni fondement, tient une grande place. Les élèves avaient à répondre à cette question : « Quelle est (ou était) l'occupation de votre père ? Donnez quelques détails. » Cela permet à l'auteur d'établir une liste des professions selon la hiérarchie : classe supérieure, classe moyenne, basse classe. (Ce dernier terme est contestable, car il est marqué, en France, d'une note péjorative). Il est évident qu'on ne parle pas de la même façon dans la famille d'un magistrat que dans celle d'un concierge. Enfin, les élèves les plus âgés ne se comportent pas comme les plus jeunes et les garçons ne se comportent pas comme les filles. Les résultats de l'enquête sont présentés sous forme de tableaux établis en fonction de ces distinctions. La conclusion, très intéressante, montre l'évolution de l'usage. Celui-ci apparaît stable jusqu'au xviiie siècle; les changements commencent avec la Révolution et semblent s'accélérer jusqu'à l'époque moderne où le Tu l'emporte nettement sur le Vous dans l'usage. Mais il faut minutieusement examiner dans quels milieux, entre quels interlocuteurs s'opère la distinction entre les deux « pronoms ». Cette enquête, menée avec beaucoup de finesse et de soin, fournit de précieuses indications sur l'usage actuel des parents (ou des maîtres) à l'égard des enfants (ou des élèves) et inversement des enfants (ou des élèves) à l'égard de leurs parents (ou de leurs maîtres).

Jean Bourguignon.

Morris Salkoff, Une grammaire en chaîne du français, Analyse distributionnelle, Paris, Dunod, 1973, xvI-199 p. (Monographies de linguistique mathématique).

Morris Salkoff a soutenu tout récemment, en mars 1976, sa thèse de Doctorat d'État, une thèse brillante, qui marque incontestablement une date dans l'histoire de la linguistique française. L'ouvrage dont on rend compte ici, paru dès 1973, n'est qu'une partie de l'importante étude menée par ce physicien américain, converti sur le tard à la linguistique mathématique. Le dessein est clair et, s'agissant de linguistique française, d'une grande nouveauté : M. S. — qui prend une part importante aux travaux du « Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique » dirigé au CNRS par Maurice Gross — s'est donné pour tâche de construire un analyseur syntaxique automatique du français. Considérons une phrase quelconque p appartenant à un corpus écrit, indéfiniment extensible, de textes scientifiques : on assigne pour fonction à l'ordinateur de déterminer la syntaxe de p, c'est-à-dire d'attribuer à p le schème catégoriel qui la sous-tend.

La grammaire choisie est d'inspiration harrissienne : M. S. a suivi, aux États-Unis, l'enseignement de Z. S. Harris et il n'ignore aucune des ressources de ce type de linguistique. Les caractéristiques de la grammaire qu'il développe sont d'être formelle, d'être formalisée, d'être une grammaire de reconnaissance et d'être une grammaire « en chaîne ». Elle est formelle en ce sens que l'analyse des phrases s'opère au plan du signifiant, à partir de l'examen des distributions. Elle est formalisée parce que — et c'est une obligation dès lors qu'on utilise un ordinateur — le programme d'analyse, une fois élaboré, ne fait appel dans l'application à aucune part d'intuition, fondé qu'il est sur des procédures absolument univoques et entièrement réalisables par l'automate.

La grammaire de « reconnaissance » écrite par M. S. est une grammaire « faible »; une grammaire trop forte se borne à faire « reconnaître » à l'automate, dans les phrases réalisées, les catégories représentables par un ensemble fini de symboles; elle est d'autant plus forte qu'elle admet des catégories complémentaires (par exemple : « parmi les catégories fondamentales, ce qui n'est ni substantif, ni verbe, ni adjectif est adverbe; parmi les déterminants du substantif, ce qui n'est ni article, ni démonstratif, ni possessif, ni interrogatif est « indéfini », etc. »). Rien de tel chez M. S. : les catégories sont toutes définies au moyen de critères positifs, les ambiguïtés syntaxiques se résolvent par des tests formalisables et surtout l'automate a pour charge de vérifier que les schèmes catégoriels obtenus correspondent bien à des schèmes possibles et non à des combinaisons purement factices et agrammaticales.

Pour « reconnaître » la syntaxe d'une phrase, l'ordinateur doit disposer (p. 131) — en plus d'un « lexique » ou « dictionnaire » où sont enregistrés l'ensemble des éléments (des mots) avec leur appartenance, unique ou multiple, aux diverses catégories prévues — d'une grammaire, qui n'est rien d'autre que la prévision des différentes chaînes acceptables, et d'un programme d'analyse, qui examine la phrase mot à mot, de gauche à droite, et qui doit lever les ambiguïtés syn-

taxiques. Une telle approche oblige à des définitions rigoureuses ; l'ordinateur n'accepte aucun flottement.

Certes, le théoricien est conduit de-ci de-là à des décisions plus ou moins arbitraires. On n'en voudra pour preuve que la façon dont est traitée, dans cet ouvrage, la phrase interrogative et la phrase à sujet inversé; la «chaîne centrale» de la phrase interrogative (C 2) a une configuration fort éloignée de la chaîne centrale assertive (C 1, cf. p. 18, 2. 1. 23. et p. 22, 2. 2. 1.); bizarrement, la chaîne à sujet inversé (C 14, p. 28) est dérivée syntaxiquement de C 2 et non de C 1:

```
\begin{array}{lll} & C \text{ 14} &=& [D_i \ / \ PN] \ C \text{ 2} \\ \text{où } & D_i &=& aussi \ / \ ainsi \ / \ peut-être \ / \ toujours \ / \ encore... \\ \text{et} & PN &=& \ a \ peine \ / \ sans \ doute... \end{array}
```

Il y a là, il faut en convenir, quelque arbitraire pour qui chercherait à orienter sa grammaire vers l'interprétation sémantique. Et l'on pourrait multiplier les exemples : ainsi l'apparition simultanée dans C I, de part et d'autre du verbe, d'un symbole « objet » et d'un symbole « objet pronominal » dissimule totalement cette réalité évidente que le second dérive du premier. En fait le souci de la formalisation, disons même la hantise d'une formalisation aussi élégante que possible (le critère de « commodité » l'emporte souvent sur tout autre : cf. p. 69, p. 75...), cette recherche systématique de la simplicité de programmation conduisent plus d'une fois à des solutions surprenantes.

Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui paraît révolutionnaire dans le travail de M. S., c'est l'emploi systématique de l'ordinateur, non plus comme simple instrument de gestion documentaire, mais comme instrument de recherche. Il est vrai que les équipes de traduction automatique travaillent depuis longtemps dans cet esprit; mais M. S. a le mérite d'avoir construit un analyseur exhaustif à l'intérieur d'une certaine forme de grammaire. Le traitement effectif de phrases aboutit bien souvent à des interprétations par l'automate que le chercheur doit remettre en doute (sans parler des phrases que l'automate rejette, faute de pouvoir les prendre déjà en compte): il s'instaure de ce fait un véritable dialogue homme-machine. C'est là la nouveauté de ce type de recherche: elle est dans l'équilibre réalisé entre une linguistique fortement théorisante et une authentique linguistique expérimentale, dans cette constante mise à l'épreuve des hypothèses, dans le va-et-vient incessant entre la théorie et l'expérimentation.

Le livre est riche en rapprochements ingénieux et en solutions inattendues. La lecture, sans doute, n'en est pas facile : une certaine prolixité dans l'usage de symboles arbitraires (les « objets », par exemple, sont numérotés, selon le type, de Ω_0 à Ω_{36} !), une indexation des chaînes qui diffère selon qu'il s'agit de la grammaire ou du programme d'analyse (ex. p. 44 : $\Omega_0 = \emptyset$; A 60...), la sécheresse d'une présentation qu'imposent les nécessités d'une formalisation intégrale : tout cela contraint le lecteur à un effort inhabituel. Mais assurément à un effort payant : les découvertes abondent, les idées s'imposent sans dogmatisme et partout s'ouvrent des voies nouvelles. Il est à souhaiter que la seconde partie de cette Thèse d'État puisse paraître dans les meilleurs délais. M. S. y traite de la

coordination, il y décrit son lexique et il y trace de façon magistrale un parallèle entre sa grammaire en chaîne et la version standard de la grammaire générative.

Robert Martin.

J.-Cl. DINGUIRARD, Ethnolinguistique de la Haute vallée du Ger, thèse présentée devant l'Université de Toulouse-le-Mirail le 10 mars 1975. (Service de reproduction des thèses. Université de Lille III. 1976.)

C'est un plaisir rare de lire une thèse en gardant le sourire : rendons-en grâce, de prime abord, au style comme au sujet.

Dans l'introduction, un bref historique de l'apparition et du terme « ethnolinguistique » précède la définition de ce domaine selon l'auteur : l'ethnolinguistique « ne saurait jamais préjuger de la pertinence potentielle d'un fait » et « nous considérons l'ethnolinguistique comme explicative par définition ; il faudra donc tenir compte de la diachronie pour rendre compte de la synchronie... Bref, tout ce que l'on peut appeler de façon un peu vague l'arrière-plan culturel constitue aussi pour l'ethnolinguiste une préoccupation primordiale » : on reconnaît là le disciple de Séguy.

Suit un exposé des buts et des méthodes (p. 22-27).

La première partie « Le contact » comporte un chapitre de géographie (p. 35-64) avec 20 cartes, des photos, des croquis et des compléments parémiologiques, dans lesquels nous retrouvons le vieux sens de l'observation paysan (la croissance des jours, le chant du coucou, l'abondance de foin). Le graphique de l'évolution de la population depuis un siècle aidera bien des historiens contemporainistes et les recettes de médecine populaire (p. 55-57) permettront de constater, une fois de plus, la large diffusion des « remèdes de bonne femme », que nous redécouvrons avec ravissement. Le chapitre consacré à l'histoire (p. 67-104), suivi d'un lexique cadastral au xviie s. devrait servir de modèle à des « maîtrises » d'histoire moderne, tant il est vrai qu'on ne peut séparer l'ethnolinguistique de l'histoire.

La deuxième partie étudie « Les divergences », à travers la démarcation externe : alter est un visiteur, alter appartient à l'une des communautés d'origine ; quel qu'il soit, « alter » est suspect de niaiserie : des historiettes le prouvent, qu'on retrouve d'ailleurs en francoprovençal, telle l'historiette de la jeune fille implorant la Vierge pour qu'elle lui envoie un fiancé. La Vierge, tête baissée, a l'air de dire « oui ». L'Enfant, de sa main droite, a l'air de dire « non ». La fille conseille donc à ce morveux de se ranger à l'avis de sa mère qui en sait plus long que lui. Mais le particularisme de cette région est bien expliqué historiquement (p. 157). La conclusion (p. 163) est aussi fort nette : « l'importance subjective des communautés avoisinantes est... bien moins fonction du fait qu'elles existent... que du fait qu'on entretient des rapports avec leurs indigènes : la géographie subjective est intégralement tributaire de la sociologie ».

Au chap. 4 (p. 167-205) est étudiée la démarcation interne entre Coulédoux et le Ger du point de vue lexical; au chapitre 5 (p. 209-247), la démarcation par les noms de baptême au XVIII^e s., avec un appendice — fort amusant — sur l'intérêt particulier de certains prénoms; au chapitre 6, la démarcation interne par les croyances, surtout aux sorcières. L'appendice, vision locale de la femme, fait ressortir que celle-ci est à la fois méprisée et crainte, car malfaisante et inquiétante.

Avec le chap. 7, « Unification ethnographique » (p. 303-341) commence la 3^e partie : « Convergences ». L'unification linguistique par le gascon (p. 342-392) constitue le chap. 8, l'unification linguistique par l'envahissant français constituant le chap. 9.

Outre le plaisir constant qu'on prend à lire ces pages qui font découvrir un pays très typé, l'adhésion de l'esprit est totale devant la méthode. Il s'agit d'une monographie totale, au meilleur sens du mot, Et les monographies sont indispensables pour connaître et pour comprendre « la linguistique ». C'était une idée chère à la fois à Séguy et à Gardette que la linguistique n'est pas « une fin en soi ». Elle n'est qu'un témoin, mais le plus vivant et le plus indiscutable pour saisir la mentalité des hommes dans l'espace et dans le temps. M. Dinguirard en a fait une éclatante démonstration.

M. Gonon.

André de Mandach, Naissance et développement de la chanson de geste en Europe: III, Chanson d'Aspremont, manuscrit Venise VI et textes anglo-normands inédits, British Museum, additional 35289 et Cheltenham 26119, A, Les cours d'Agoland et de Charlemagne. Genève, Droz, 1975. Publications romanes et françaises, CXXXIV. 172 pages.

André de Mandach s'est intéressé de longue date aux problèmes des chansons de geste en général et à ceux que soulève la Chanson d'Aspremont en particulier: dès 1961, il partait « A la découverte d'un nouvel Aspremont de la bibliothèque des Gonzague de Mantoue », dans Cultura Neolatina, XXI, p. 116-122; puis en 1965, il publiait une étude de la laisse 324 de l'Aspremont, sous le titre « Évolution et structure de la laisse. Analyse de quelques chaînes de transmission orale, écrite et mixte », dans Bolet. R. Acad. Buenas Letras de Barcelone, XXXI, p. 153-165 (étude reprise en Appendice dans le présent ouvrage, p. 133-150). Rappelons, en outre, que les deux tomes qui ont précédé celui qui nous occupe aujourd'hui concernaient respectivement La geste de Charlemagne et de Roland, 1961, et la Chronique de Turpin, 1963. C'est dire que nous nous trouvons en présence d'un spécialiste.

Mais, cette fois, la tâche était lourde, et A. de M. n'a pu la mener d'un seul coup à son terme, comme il le pensait en 1965 quand il promettait une étude globale de cette épopée, ou encore en 1971 quand il en annonçait l'édition complète. On sait, en effet, que la Chanson d'Aspremont, une des plus longues que nous connaissions, se compose de 11 376 vers répartis sur 533 laisses dans

l'édition de Louis Brandin (C. F. M. A., n° 19 et n° 25). Rattachée au *Cycle du Roi*, ayant pour sujet la lutte victorieuse de Charlemagne contre le roi sarrasin Agolant en Calabre, au massif de l'Aspromonte, cette chanson, probablement destinée à appuyer la prédication de la troisième croisade, date de la fin du XII^e siècle.

A. de M. n'édite que les 77 premières laisses, soit 2 160 vers, mais son dessein est clair : il s'agit d'illustrer une étude structurale (première partie de l'Introduction) qui, précédant l'édition, démonte le mécanisme du diptyque littéraire dans la matière de geste; l'auteur, pour réunir les preuves de cette technique, examine les témoignages qu'offrent plusieurs chansons antérieures à l'Aspremont : Otinel, Guillaume, Pèlerinage de Charlemagne et Roland. Il dénombre cinq diptyques littéraires, A, B, C, D, E, dans l'Aspremont et donne le texte de A; en pied de page, des notes diverses, numérotées selon les vers, indiquent quelques variantes ou apportent certains éclaircissements historiques ou grammaticaux; elles représentent une aide appréciable pour la lecture du texte, mais il serait vain de chercher ici les caractères traditionnels d'une édition cri tique : classement des manuscrits, études de langue et de versification, relevé consistant des variantes...

Désirant maintenir ce compte rendu dans des limites raisonnables, nous renonçons, pour l'instant, à faire une critique textuelle; toutefois, indiquons déjà, au cas où A. de M. nous gratifierait de l'édition des autres diptyques et de la conclusion de la chanson, qu'il appelle couronnement, que nous souhaiterions une transcription un peu plus rigoureuse des manuscrits, ainsi que l'ajout d'un glossaire et d'une table des noms propres; une liste des sigles et des abréviations serait également la bienvenue, car on se perd parfois un peu dans ce livre si riche, à cause de sa richesse même, particulièrement dans l'histoire des manuscrits (seconde partie de l'Introduction). Le volume s'achève sur une copieuse bibliographie accompagnée d'un catalogue des manuscrits, raisonné d'après l'étude de la laisse 324.

Tel quel, cet ouvrage constitue une entreprise novatrice grâce à l'hypothèse de la technique du diptyque littéraire, qui s'appuie sur une démonstration convaincante renforcée par l'édition partielle qui suit. L'originalité de cette conception permet d'espérer que l'édition complète de la *Chanson d'Aspremont* par André de Mandach remplacera l'édition Brandin, déjà ancienne et sans apparat critique.

Fabienne Gégou.

Jeanne Wathelet-Willem, Recherches sur la Chanson de Guillaume. Études accompagnées d'une édition. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CCX (2 volumes), Paris, Les Belles Lettres, 1975.

C'est peut-être à la publication en 1949 de la *Chanson de Guillaume* par M. Mac Millan que nous devons aujourd'hui la monumentale étude de M^{me} Wathelet-Willem. A l'annonce de la prochaine sortie de l'édition Mac Millan,

M^{me} Wathelet-Willem renonça en effet à publier la thèse de doctorat qu'elle avait soutenue en 1942 : La Chançun de Willame, édition du manuscrit unique, accompagnée d'une étude, d'une traduction, de notes critiques, d'un glossaire et d'un index des Noms propres, ainsi que d'un apparat critique. Elle n'en abandonna pas pour autant l'étude de cette chanson, lui consacrant une série d'articles avant de nous livrer aujourd'hui le fruit de ses nombreuses années de recherche. Quatre études composent le tome I tandis que le tome II est réservé au texte.

La première étude comprend 2 chapitres, le premier traite du manuscrit, le second de l'édition moderne. A des faits bien connus, Mme Wathelet-Willem apporte des précisions. Ainsi à l'opinion traditionnelle selon laquelle il y a parenté entre la Chanson de Guillaume, Gui de Warewic et le Pseudo-Turpin, elle ajoute la précision que ces trois textes ont été transcrits dans le même Scriptorium et que les deux derniers textes sont de la même main. De plus la comparaison de ces trois manuscrits avec celui de frère Angier lui permet de dire que les quatre manuscrits ont été transcrits dans le même milieu et vers la même époque. Entre l'édition de M. Mac Millan qui est une reproduction scrupuleusement fidèle du manuscrit et celle de Suchier qui, pour reprendre l'expression de Martín de Riquer, doit sa beauté « au bon goût d'un romaniste moderne », Mme Wathelet-Willem a cherché un moyen terme. Un long et patient examen du manuscrit avec ses particularités aberrantes l'a conduite à la découverte d'une systématique des fautes et à la présentation d'un texte « débarrassé des souillures que les scribes successifs ont infligées à la chanson du XIIe siècle » (p. 78). Ce texte, M^{me} Wathelet-Willem l'appelle le texte «hypothétique». Au texte primitif, elle voit quatre ennemis : un scribe anglo-normand, un scribe glossateur, un scribe globaliste, peut-être même un correcteur, sans qu'il y ait pour autant quatre scribes différents.

La deuxième étude est consacrée au « point de vue philologique » avec deux chapitres portant l'un sur la langue et la technique poétique, l'autre sur les usages et les corruptions de la tradition manuscrite. L'étude particulièrement minutieuse des laisses, des assonances et de la mesure du vers conduit M^{me} Wathelet-Willem à la conclusion que « si le manuscrit offre sporadiquement une coloration anglo-normande, le texte originel n'était pas insulaire » (p. 187); il s'est vraisemblablement écoulé environ trois quarts de siècle entre la composition du texte et la copie qui nous est parvenue. Plusieurs copies ont pu ainsi être établies successivement et c'est non aux usages du seul scribe du manuscrit de Londres mais à ceux de toute une tradition manuscrite que M^{me} Wathelet-Willem consacre le second chapitre de sa deuxième étude, envisageant des faits de trois ordres: langue, corruption grave de la transcription, altérations du texte.

La troisième étude porte sur « l'aspect littéraire » avec une lecture continue du texte et une étude de la structure de l'œuvre. L'étude du vocabulaire apporte « un faisceau de preuves à la thèse suivant laquelle il faut distinguer deux parties (GI et G2) dans le texte de Londres » (p. 442). Cette thèse de la dualité est encore confirmée par l'étude des traits stylistiques (formules, reprises et liaisons de laisses, reproduction de motifs).

La quatrième étude intitulée « la chanson et la geste » se compose de quatre chapitres : la Chanson de Guillaume et les récits parallèles, l'enseignement des noms propres, la constitution du texte de Londres, les rapports de la Chanson de Guillaume avec la geste. Dans ce dernier chapitre, M^{me} Wathelet-Willem émet des suggestions, « fruit d'une longue réflexion personnelle sur le texte » (p. 658). Sa première hypothèse touche à la genèse de la geste que M^{me} Wathelet-Willem envisage par la fusion de deux légendes qui se seraient constituées l'une autour de Guillaume de Toulouse, l'autre autour de Guillaume de Provence. Cette fusion serait due aux moines d'Aniane et de Gellone qui auraient annexé les prouesses de Guillaume de Provence au profit de leur saint patron. La deuxième hypothèse repose sur une tentative d'explication de l'élaboration du texte de Londres. Diverses œuvres impossibles à reconstituer, car trop de fois remaniées, auraient finalement été modifiées afin d'être incorporées dans ce qui est représenté aujourd'hui par le seul témoin authentique, le manuscrit unique et corrompu de Londres.

Le tome II renferme la transcription du texte offert par le manuscrit de Londres, le texte hypothétique, la traduction fondée sur le texte hypothétique ainsi qu'un glossaire, un index des noms propres, une bibliographie et un index des vers cités.

On ne saurait trop remercier M^{me} Wathelet-Willem pour ce beau travail qu'elle nous livre, ainsi que pour son invitation à continuer les recherches. Puisse son livre susciter des émules!

B. HORIOT.

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Dieter Kremer, Die germanischen Personennamen in Katalonien, Namen, sammlung und Etymologisches, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1969-1972-VIII-367 p.

Ce recueil extrêmement précis des noms de personnes d'origine gotique en ancien catalan (IXº au XIIIº siècle) est fondé essentiellement sur un dépouillement exhaustif du très riche cartulaire de l'abbaye bénédictine de Sant Cugat del Vallès (éd. Josep Rius i Serra, 3 vol., Barcelone 1945-1947), complété par une série de documents moins étendus, en particulier l'Archivo Condal de Barcelona en los siglos IX y X (éd. F. Udina i Martorell). Après une introduction histoique et méthodologique, où l'auteur situe brièvement mais clairement l'apport gotique à l'onomasticon catalan, l'ouvrage examine successivement, par ordre alphabétique des étymons (dans la tradition de Meyer-Lübke), les radicaux, les finales, puis les suffixes. Nul doute que ce livre est un modèle du genre, par l'abondance de sa documentation, la prudence de ses hypothèses et la probité de sa rédaction. Le manuscrit a été récompensé, en 1967, par le prix Nicolau d'Olwer de l'Institut d'Estudis Catalans.

Robert Martin.

Real Academia Española (Comisión de Gramática), Esbozo de una nueva Gramática de la Lengua española, Madrid, Espasa Calpe, 1973, 592 p., avec un Index.

La dernière édition de la *Grammaire espagnole* de la Real Academia datait de 1913. C'est dire si l'on attendait avec impatience une nouvelle édition. Voilà qui est fait.

Mais, comme le soulignent le titre et l'Avertissement, il ne s'agit là que d'une « esquisse » — esquisse considérable puisqu'elle compte 592 pages, contre les 534 pages de l'édition de 1931. Dans l'esprit des membres de la Commission de Grammaire de la Real Academia, les matériaux réunis dans ce volume constituent une base de travail qui sera soumise aux différentes « Académies de la Langue associées à l'Académie espagnole », c'est-à-dire les Académies des pays de l'Amérique hispanophone. Ce n'est qu'après avoir recueilli les critiques et apporté les corrections nécessaires que l'on refondra entièrement ce projet. Alors paraîtra le texte (provisoirement) définitif de la Grammaire de la Langue espagnole.

Le développement qu'a connu la linguistique apparaît dans le plan de cette nouvelle édition : les 4 parties de 1931, Analogie, Syntaxe, Prosodie, Orthographe, sont remplacées en 1973 par Phonologie, Morphologie, Syntaxe.

La *Phonologie* reprend pour une part *Prosodie* et *Orthographe*, mais elle est profondément renouvelée, comme l'indiquent les titres des principaux chapitres: 1.2. « Classes de sons »; 1.3. « Classes de phonèmes »; 1.4. « Syllabe »; 1.5. « Accent d'intensité »; 1.6. « Phonologie syntactique »; 1.7. « L'intonation »; 1.8. « Orthographe ».

La *Morphologie* semble plus conservatrice, et de nombreux chapitres se retrouvent dans les deux ouvrages. Mais la nouvelle édition est passée de 9 à 14 chapitres, avec un renouvellement sensible de la méthodologie. Il en va de même pour la *Syntaxe*, qui compte 22 chapitres au lieu des 19 de 1931.

Enfin, certains chapitres disparaissent, et on comprend les raisons de leur élimination en en lisant les titres : « Des mots invariables... » ; « Des figures de diction » ; « Les cas en castillan » ; « Liste des mots qui se construisent avec une préposition » ; « De la syntaxe figurée » ; « Des vices de diction ». Seul le chapitre « Formation des mots » est, pour l'instant, en attente ; il sera publié séparément et joint par la suite au texte définitif de la *Grammaire*.

On voit tout ce qu'apporte cette nouvelle édition. On en voit aussi les lacunes, et pour ne prendre que ces exemples, il est évident que ni la grammaire transformationnelle ni la psychomécanique n'ont inspiré les membres de la Commission de Grammaire. Et pourtant, ces deux orientations aideraient peut-être les auteurs à éclairer plus d'un chapitre encore bien obscur. Ainsi n'est-il pas décourageant, si l'on peut se permettre ce mot, de voir figurer d'une part « l'article indéterminé » (sic) un, una, unos, unas au chapitre « Les pronoms indéfinis et quantitatifs », et d'autre part l'article el, la, los, las au chapitre « Le pronom démonstratif et l'article » ?

Il reste que dans cette « esquisse de grammaire », qui, espérons-le, deviendra bientôt une « édition définitive », le ton a changé. Nous ne citerons qu'un exemple pour illustrer ce changement profond de la méthodologie. Voici la définition du

Revue de linguistique romane.

genre que donnait l'édition de 1931: « Le genre est l'accident grammatical qui sert à indiquer, soit le sexe des personnes et des animaux et celui que l'on attribue aux choses, soit qu'on ne leur en attribue aucun » (Analogie, ch. 1, § 10). Et voilà l'essentiel de la définition de 1973: « Par le genre, les noms substantifs se divisent en espagnol en féminins et masculins. La catégorie nominale du neutre n'existe pas dans la langue espagnole. Nous disons qu'un nom est masculin ou féminin lorsque les formes respectivement féminines ou masculines de l'article et de certains pronoms — les premières étant caractérisées par le morphème de genre -a et les secondes par le morphème de genre -o,-e, ou par l'absence de morphème —, se groupent directement avec le substantif en construction attributive, ou y font allusion hors de cette construction » (Morphologie, § 2.2.3).

Nous n'avons pas besoin de poursuivre dans le détail la comparaison pour faire sentir la différence. C'est la notion même de « règle de grammaire » qui a changé. Y ont succédé la description et l'explication.

Marie-Rose Simoni-Aurembou.

Maria Luisa López, *Problemas y métodos en el análisis de preposiciones*, Madrid, Editorial Gredos, 1970, col. Biblioteca Románica Hispánica, dir. Dámaso Alonso, serie II Estudios y Ensayos, 223 p.

L'étude que M^{me} M. L. López a consacrée à la préposition en général, et à la préposition espagnole en particulier, vient opportunément combler une importante lacune.

L'ouvrage comprend 8 chapitres, que l'on peut regrouper en 2 parties. Une partie historique (ch. 1 à 5) expose d'abord l'histoire du terme « préposition », des philosophes grecs à M. Pottier, en passant par la Grammaire de Port Royal. Ensuite vient l'étude des rections, puis sont examinés les différents essais de systématisation : MM. Galichet, Pottier, Tesnière sont vus en détail ; Frei, M. Wagner, Gougenheim, Guillaume, De Boer, Hjelmslev, Brøndal et White le sont plus brièvement. Toute cette partie est précise et claire, et son utilité pédagogique rendrait même souhaitable sa traduction à l'usage des étudiants ; mais nous regrettons que G. Guillaume soit résumé en 6 lignes et un croquis, alors que G. Galichet occupe 4 pages. Un chapitre sur la relation entre la préposition et le système des cas termine cette histoire de la préposition.

La seconde partie concerne la préposition espagnole, en discours et en langue. Et, pour bien montrer l'inextricable obscurité à laquelle on se condamne si on en reste au plan du discours, M. L. López a eu l'idée de consacrer un chapitre entier à l'analyse de la préposition de suivant la méthode traditionnelle des effets de sens. Après quoi elle en arrive à la partie originale de son étude, où elle essaie de trouver la systématique des prépositions espagnoles. Elle s'inspire à la fois de M. Pottier et de G. Gougenheim: d'une part elle dégage la structure en langue des prépositions (M. Pottier), d'autre part elle établit un système d'oppositions entre les prépositions d'après les théories de G. Gougenheim.

Il s'agit là d'une étude intéressante pour les linguistes, et qui rendra service à tous les hispanisants.

Marie-Rose Simoni-Aurembou.